

TABLE DES MATIÈRES

Note de la rédactrice en chef

<i>Kerstin VIGNARD</i>	1
------------------------------	---

Commentaire spécial

<i>M. Oscar ARIAS</i>	3
-----------------------------	---

La sécurité humaine en Amérique latine

La sécurité humaine : un nouveau concept de sécurité au ^{xxi} ^e siècle <i>Francisco ROJAS ARAVENA</i>	7
--	---

Civils et militaires dans les démocraties latino-américaines <i>Rut DIAMINT</i>	17
--	----

La crise de la sécurité humaine en Colombie <i>Adam ISACSON</i>	29
--	----

Les programmes militaires américains en Amérique latine et leur incidence en termes de sécurité humaine <i>Joy OLSON</i>	47
--	----

Un point de vue régional sur le problème des armes légères et de petit calibre <i>Luis Alfonso DE ALBA</i>	57
---	----

Sources d'informations sur la sécurité humaine en Amérique latine

Liste établie par <i>Jennifer FLAMENT</i>	63
---	----

Activités de l'UNIDIR	73
------------------------------------	----

Publications	81
---------------------------	----

NOTE DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

« Se libérer de la peur » et « se prémunir contre le besoin » sont les formules consacrées de l'approche de *sécurité humaine*. Souvent qualifiée de « sécurité axée sur les personnes » ou de « sécurité à visage humain », elle place les êtres humains, plutôt que les États, au cœur de la réflexion sur la sécurité. Même si d'aucuns affirment que cette approche n'est pas nouvelle, la sécurité humaine est aujourd'hui généralement admise. Tous les travaux portant sur la sécurité doivent intégrer la dimension humaine.

Le *Rapport mondial sur le développement humain 1994* du Programme des Nations Unies pour le développement est considéré comme un document clef de l'apparition de cette logique. Il précisait : comme pour tout autre concept fondamental, tel celui de liberté des hommes, il est plus facile d'identifier l'absence de sécurité humaine que sa présence. Les définitions précises font défaut, mais nous pouvons tout de même identifier plusieurs facteurs qui favorisent la sécurité humaine (comme l'éducation, l'emploi, la santé et la protection des droits de l'homme) et ceux qui la minent (la violence, la maladie, la persécution et les systèmes politiques répressifs). Le Centre for Human Security de l'University of British Columbia est en train d'établir un rapport annuel sur la sécurité humaine, analogue au *Rapport mondial sur le développement humain*, qui permettrait de codifier et développer ces concepts.

L'Amérique latine est peut-être la région qui vacille le plus entre sécurité humaine et insécurité. Même si la région a, dans son ensemble, fait des progrès notables dans le sens de la démocratisation et de la coopération régionale, la sécurité des personnes s'est très peu améliorée dans de nombreux pays. Les conflits de la région sont internes, les crises économiques se multiplient et les gouvernements s'efforcent de combattre la violence interne. L'Amérique latine est également au cœur de nombreuses activités illicites, notamment la production de drogue, le blanchiment d'argent et le trafic d'armes ; les populations civiles sont souvent entre deux feux – au sens propre et figuré. Les critiques pourraient même aller jusqu'à dire que certaines initiatives nationales et régionales, notamment la formation militaire et la guerre contre la drogue, se sont faites au détriment de la sécurité des personnes. L'Amérique latine est confrontée à de nombreuses difficultés sur le plan de la sécurité humaine, qu'il s'agisse de la circulation des armes légères, du trafic de drogue, ou bien encore des violations des droits de l'homme ou des relations difficiles entre civils et militaires. L'Amérique latine devrait peut-être figurer au premier rang des régions concernées dans le cadre de la réflexion sur la sécurité humaine.

Le concept de sécurité humaine est une nouvelle façon d'envisager la sécurité en Amérique latine. Dans ce numéro du *Forum du désarmement*, les auteurs examinent différents éléments qui favorisent ou sapent la sécurité humaine, comme les armes légères ou les influences militaires extérieures, ainsi que le cas de la Colombie.

Le Groupe d'experts gouvernementaux sur l'éducation pour le désarmement a tenu sa troisième réunion, la semaine du 11 mars 2002, à Genève. La session du groupe fut productive et permit de

préciser le projet du rapport devant être présenté à l'Assemblée générale à sa 57^e session. Une partie de la semaine fut réservée à des intervenants externes et à l'interaction avec des éducateurs, des spécialistes, des ONG et différentes parties concernées par l'éducation, le désarmement et la maîtrise des armements. La quatrième et dernière réunion du groupe se tiendra à New York, la semaine du 22 juillet 2002.

Le Programme de bourses 2002 s'achèvera bientôt. Les quatre boursiers venus du Moyen-Orient ont été très actifs, participant et présentant de nombreux séminaires et conférences. Le 23 mai 2002, ils ont tenu une conférence intitulée *Reconstruire la paix : des stratégies pour restaurer la confiance entre Israéliens et Palestiniens*. Ils ont exposé leur recherche qui porte sur : les moyens qu'il faudrait donner aux ONG axées sur la paix, en Israël et en Palestine ; la révision des projets entre les deux peuples et l'engagement de la population ; et le rôle de l'éducation, du travail et de l'industrie dans la reconstruction des relations israélo-palestiniennes. Les résultats de cette recherche seront publiés plus tard cette année.

Susan Willett, maître de recherche à l'UNIDIR, vient de terminer sa première publication pour l'Institut : *Costs of Disarmament—Rethinking the Price Tag: A Methodological Inquiry into the Costs and Benefits of Arms Control*. Cet ouvrage expose les difficultés méthodologiques d'une analyse coûts-avantages de la maîtrise des armements. L'auteur conclut que de nombreux coûts attribués à la maîtrise des armements et au désarmement, comme ceux liés à l'élimination des armes ou au nettoyage environnemental, sont, en fait, des coûts classiques du cycle de vie des systèmes d'armes, qui existent même en l'absence de traités de maîtrise des armements. Les coûts de l'armement auraient donc été sous-évalués et ceux de la maîtrise des armements surestimés – une position intéressante qui s'oppose à l'affirmation qui soutient que le coût de la maîtrise des armements est trop élevé.

Le projet de recherche *Renforcer le rôle des organisations régionales dans l'application des traités* sera lancé lors d'un séminaire à Genève, les 10 et 11 juin 2002. Ce projet doit examiner les capacités et limites éventuelles des organisations régionales pour ce qui est de soutenir et renforcer l'application effective des régimes et traités de maîtrise des armements. Le séminaire de juin sera consacré à la vérification des traités portant sur les armes de destruction massive. Ce projet de deux ans donnera lieu à de nombreux papiers et un rapport final sera publié par l'Institut.

Le processus de sélection du personnel chargé du projet *Armes contre développement : les enseignements des programmes de collecte d'armes* est en cours. Le projet analysera un certain nombre de programmes de collecte d'armes en vue de conseiller les responsables politiques, les pays donateurs, les institutions spécialisées de l'ONU ainsi que les ONG sur les meilleures stratégies à adopter pour collecter les armes des civils et des anciens combattants. Différents programmes de collecte d'armes seront étudiés, notamment ceux conduits en Albanie, au Cambodge, au Congo, au Mali et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'UNIDIR a emménagé dans ses nouveaux locaux. Nous nous trouvons maintenant au 5^e étage du Palais des Nations (bureaux A.511 à A.523). Nos numéros de téléphone et de fax, ainsi que nos adresses électroniques restent les mêmes.

Kerstin Vignard

COMMENTAIRE SPÉCIAL

Le concept de *sécurité humaine* est apparu comme contrepoint à l'idée de *sécurité nationale* à une période où cette dernière était souvent invoquée par les superpuissances de la guerre froide pour justifier leurs incursions, leurs invasions et de manière générale, leur ingérence dans les affaires de pays qui étaient trop petits ou n'avaient pas le pouvoir de résister à la pression. Au nom de la défense de la démocratie (entendre par là capitalisme) ou de la lutte révolutionnaire pour les droits des travailleurs (entendre par là communisme), la sécurité nationale devint une clef d'accès à des pays comme le Nicaragua, la Grenade, l'Afghanistan ou le Mozambique, pour ne citer que ceux-là ; c'était également la justification utilisée pour empêcher toute résistance nationale face à l'engagement des superpuissances dans ces pays pauvres.

Lentement mais sûrement, les penseurs progressistes des communautés de sécurité et de développement se mobilisèrent pour défendre le principe de sécurité humaine : l'idée selon laquelle les frontières fortifiées, les conflits armés et la domination idéologique ne conduisent pas nécessairement à la sécurité. La sécurité fut redéfinie comme un principe qui devait s'appliquer aux personnes plutôt qu'aux États ; une approche qui impliquait certains principes logiques. Une personne ou une famille ne peut connaître la sécurité si elle ne dispose pas des ressources suffisantes pour se nourrir, se loger et s'habiller ou si elle doit faire attention à ce qu'elle dit en public par peur d'être taxée de trahison ou de résistance (et de subir le traitement particulièrement cruel réservé aux individus qui en sont accusés dans les États répressifs). Les personnes et les familles ne sont pas en sécurité si la criminalité est omniprésente dans leur quartier, si l'économie s'effondre en échappant à tout contrôle ou si des catastrophes naturelles menacent à tout moment sans que le gouvernement n'engage aucune initiative coordonnée de prévention. La sécurité porte sur tous ces différents points en même temps.

Tandis que se développait le concept de sécurité humaine et qu'il était, au fil des ans, utilisé dans différents accords, programmes d'action et conférences au niveau international, d'aucuns commencèrent à trouver que la sécurité humaine était en soi un concept bien trop large, qui concernait trop de domaines différents, pour contribuer de manière efficace à l'action conduite sur le terrain en matière de sécurité. Après tout, la sécurité nutritionnelle était l'affaire du Programme alimentaire mondial, la sécurité économique celle des institutions financières internationales, la sécurité environnementale celle du Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organisations dans ce domaine, etc. Concrètement, la sécurité humaine était tout simplement trop vaste pour être traitée efficacement.

Il est vrai que pour être efficaces, les programmes et les organisations doivent avoir une orientation claire et des objectifs précis. Je crois néanmoins que nous commettrions une erreur à

vouloir renoncer complètement au principe de sécurité humaine. Depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001, la logique de sécurité nationale a fait un retour en force avec, pour conséquence, une augmentation de toutes les dépenses militaires et de défense, et non pas uniquement celles qui visent la menace terroriste. Dans un tel contexte, l'appel pour la sécurité humaine doit être plus fort que jamais.

La situation était déjà inquiétante avant même cette reprise récente du militarisme dans le monde. Le Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), qui suit l'évolution des dépenses militaires dans le monde, avait observé une baisse des dépenses militaires après la fin de la guerre froide, mais cette tendance s'est arrêtée en 1996 et la reprise des dépenses militaires au niveau mondial est très nette depuis 1998 ; elles sont estimées à 798 milliards de dollars des États-Unis d'Amérique pour l'année 2000. À titre de comparaison, seulement 56 milliards de dollars furent consacrés cette année-là à l'aide publique au développement. Face à l'épidémie dévastatrice du sida, Kofi Annan a réclamé à la communauté internationale 7 à 10 milliards de dollars par an pour lutter contre la maladie. Pour l'instant, les États-Unis se sont engagés à verser 300 millions de dollars et les autres engagements sont du même ordre, voire moindres, ce qui laisse planer beaucoup de doute sur l'origine du reste des fonds et peut-être même sur leur matérialisation. L'argent nécessaire pour assurer l'universalité de l'enseignement primaire, un taux de couverture en eau potable de 100% et la sécurité alimentaire dans le monde entier ne représenterait qu'une petite partie de ce que le monde dépense pour préparer et mener des guerres ; la communauté internationale n'a pourtant pas réussi, jusqu'à présent, à rassembler les fonds nécessaires et à instaurer les mécanismes qui sauraient les utiliser efficacement. Ce n'est pas dû à un manque de ressources, mais plutôt au manque de solidarité et à l'absence de volonté politique.

Nombreux sont ceux pour qui le lien entre désarmement et développement est évident ; la sécurité humaine est un système qui convient parfaitement pour expliquer ce lien. Le concept a probablement besoin d'être précisé, mais il demeure un outil utile face à des priorités aussi mal définies comme le montrent les chiffres cités plus haut.

En Amérique latine, les arguments en faveur de l'approche de sécurité humaine sont pléthore. Au Chili, la loi du cuivre profite à l'établissement militaire tandis que 20% de la population, soit plus de trois millions de personnes, vivent en dessous du seuil national de pauvreté. Le Plan Colombie est venu renforcer une armée ayant violé les droits de l'homme et entretenant des liens étroits avec les groupes paramilitaires qui ont commis des massacres et déplacé des villages entiers, tandis que les besoins légitimes des fermiers sont ignorés en raison de l'empressement à éradiquer les cultures de coca. L'Amérique centrale a fait quelques progrès avec la réduction de la taille et de l'influence de ses armées depuis les conflits des années 80, mais de nouvelles réductions semblent improbables au Guatemala, au Honduras et en El Salvador, même après les inondations, les tremblements de terre et les épidémies qui, récemment, ont affaibli, encore un peu plus, les populations désespérément pauvres de ces pays.

Cette résistance de la logique militariste témoigne à la fois d'un sens politique défaillant et d'un manque de vision de la part des gouvernements de la région. Si les véritables besoins des hommes étaient satisfaits et si les initiatives parallèles se multipliaient pour renforcer les liens diplomatiques et développer la bonne volonté, il ne serait pas nécessaire de consacrer des milliards de dollars à l'industrie de la défense. C'est peut-être précisément ce qui explique que les gouvernements puissants soient si réticents à adopter la logique de la sécurité humaine. Les familles pauvres d'Afrique peuvent bien être reconnaissantes, elles ne votent pas et ne soutiennent pas les campagnes des principales démocraties du monde, contrairement aux entreprises du secteur de la défense, qui jouent un rôle considérable. Ce point de vue est peut-être trop cynique ou simpliste, mais il représente bien le pire scénario possible. De toute façon, ceux qui veulent vraiment que les

plus pauvres de ce monde puissent bénéficier de progrès en matière de santé, d'éducation, de sécurité et de bien-être doivent prendre très au sérieux les forces auxquelles ils se heurtent lorsqu'il s'agit de fixer les priorités de financement dans les gouvernements et les organisations intergouvernementales. Des intérêts économiques énormes sont en jeu pour ce qui est de perpétuer la logique de sécurité nationale ; la route sera longue avant de convaincre les gouvernements et les différents acteurs concernés d'adopter la logique de la sécurité humaine et de la suivre pour définir leurs priorités.

M. Oscar Arias

Ancien président du Costa Rica et prix Nobel de la paix en 1987

Fondateur de la Fundación Arias para la Paz y el Progreso Humano

La sécurité humaine : un nouveau concept de sécurité au XXI^e siècle

Francisco ROJAS ARAVENA

En ce début de XXI^e siècle, l'Amérique latine connaît de grandes difficultés face aux effets du processus de mondialisation. L'instabilité de la région n'a cessé de croître ce qui a entraîné des conséquences qui ont durement frappé la plupart des gens. Même si les grands problèmes de sécurité classique ont été surmontés dans la région et si l'Amérique latine n'a pas participé de manière significative à l'instabilité globale, la région est loin d'avoir des politiques qui favorisent la sécurité des populations, autrement dit la sécurité humaine. De plus, le caractère intra-étatique des conflits accentue la vulnérabilité de millions de Latino-Américains. Aujourd'hui, la poursuite d'un concept de sécurité commune dans la région est un objectif prioritaire pour le Groupe de Rio, pour l'Organisation des États américains et sa Commission de sécurité continentale ainsi que pour tous les États de la région. Les organisations de la société civile et les établissements universitaires, comme la Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO) ont un rôle important à jouer dans cette entreprise.

Nous assistons à l'apparition de nouveaux acteurs transnationaux et non étatiques qui disposent de moyens considérables pour mener une action au niveau mondial. C'est une évolution importante des relations internationales et de la suprématie des différents acteurs dans leurs interactions. Le XXI^e siècle démontre aussi plus fortement qu'auparavant la nécessité de résoudre les problèmes de millions d'êtres humains qui subissent une insécurité croissante sur les plans politique, économique, social, sanitaire, personnel et culturel. Une grande partie de la population mondiale est terriblement vulnérable dans un système injuste d'interdépendance croissante aux niveaux régional et mondial. En conséquence, la sécurité, tout comme l'insécurité, sont globales, même si elles se manifestent différemment entre les régions et les pays¹.

Un objectif prioritaire est la construction d'un nouvel ordre mondial qui placerait les hommes au cœur de ses préoccupations et dans lequel les États, qui restent les acteurs avec le plus grand pouvoir relatif, seraient capables d'assurer efficacement la sécurité des populations et s'efforceraient de combattre les vulnérabilités et difficultés que connaissent des centaines de millions de personnes pour profiter du progrès et du développement.

Les possibilités de coopération se sont multipliées dans le système international et dans différentes régions. La révolution des moyens de communication, les nouvelles démocraties dans le monde et la mondialisation ont favorisé l'universalisation des valeurs et principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. La défense et le respect de cette déclaration impliquent une plus grande coopération².

Envisager les politiques mondiales selon le principe de l'intérêt des hommes, développé par Mel Gurtov, permet de comparer les valeurs des différentes théories³. Le réalisme se penche sur les problèmes

Francisco Rojas Aravena est directeur de la Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO), au Chili.

internationaux et insiste sur les conflits ; la coopération entre les différents acteurs n'est donc pas envisagée à sa juste mesure. L'approche transnationale de la mondialisation des entreprises insiste, pour sa part, sur les aspects économiques et sur l'hégémonie du modèle capitaliste de production et de division du travail. Même si ces différentes « règles du jeu » instaurent une protection globale, elles sont perçues comme un jeu à somme nul par rapport à d'autres valeurs. En l'absence de valeurs communes, l'approche réaliste tout comme celle de la mondialisation des entreprises voient la concurrence comme le point de départ des rivalités et conflits permanents.

Si l'on envisage le monde selon le point de vue nouveau de l'humanisme mondial, les valeurs sont différentes (voir tableau 1). La nécessité d'une démarche plus holistique oblige à se poser une question fondamentale : qui parle pour la planète ? Une interrogation qui oblige à trouver d'autres façons d'envisager les relations internationales et, partant, à considérer que les relations dans le système international doivent s'intéresser aux populations⁴.

Cette conception permet d'associer différents problèmes à de nouvelles priorités, la principale devant être la paix. Celle-ci est directement liée aux aspects sociaux, à la justice économique et politique, à la conduite des affaires publiques et à une responsabilité commune en matière d'équilibre écologique.

Tableau 1. Les valeurs des différentes théories

	Réalisme	Mondialisation des entreprises	Humanisme mondial
Institutionnel	Négociation Influence Mission Contrôle	Accessibilité Hiérarchie Influence Consommation	Obligation de justifier sa gestion Direction Égalité des chances Décentralisation
Réglementations	Systèmes d'alliances Hégémonie Mission nationale Protectionnisme Intervention	Capitalisme Culture mondiale Interdépendance égalitaire Laissez-faire Intégration	Besoins fondamentaux Interdépendance Régimes internationaux « One world » Droits internationaux
Structure	Maintien du système Système des blocs	Maintien du système Ordre libéral	Transformation du système Ordre mondial

Source : Mel Gurtov, 1999, *Global Politics in the Human Interest*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publishers, p. 25 et 26.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour former une coalition internationale d'États et d'organisations de la société civile pour soutenir et promouvoir les projets qui cherchent à placer la sécurité des personnes et le développement au cœur de la sécurité internationale. L'Organisation des Nations Unies défend ce point de vue en appuyant un droit international qui garantisse la paix et la bonne gestion des affaires publiques et stimule les incitations positives. « Une nouvelle approche internationale sera nécessaire pour lutter contre les causes de l'insécurité, résoudre ses symptômes et empêcher la résurgence des menaces qui touchent chaque jour des millions de personnes⁵. »

L'objectif fixé par les Nations Unies en termes de sécurité est un monde libéré de la peur. Pour y parvenir, il faudra tenir compte de la nouvelle donne internationale avec la diminution des conflits inter-étatiques et la recrudescence des conflits intra-étatiques. Dans son rapport du millénaire intitulé *Nous les peuples – Le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle*⁶, le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan,

souligne que, dans les années 90, les conflits internes ont coûté la vie à plus de cinq millions de personnes. Il y eut aussi des migrations en masse, des réfugiés, la destruction d'infrastructures et des modifications de l'environnement ; autant d'événements qui violent les droits fondamentaux de millions de personnes et rendent difficile l'instauration de conditions de paix comme préalable à la construction d'un monde meilleur.

Il ressort des analyses de l'ONU que les conflits sont plus fréquents dans les régions des pays pauvres ; la protection des populations les plus vulnérables est un défi d'autant plus grand. Tout cela pose un dilemme global, mais aussi régional, concernant les mécanismes les mieux adaptés pour parvenir à la stabilité et à la paix, et stimuler la coopération. Même si le principe d'intervention ne peut être complètement rejeté, il est apparu que dans la plupart des cas, ce n'est pas le meilleur moyen de résoudre les conflits. Il en va de même du système de sanctions. Dans ce contexte, les opérations de maintien et d'imposition de la paix doivent être révisées. Dans le type de conflits qui apparaît comme étant le principal au début du *xxi^e* siècle, le contrôle des armes légères devient tout aussi important que celui des armes nucléaires. Tout cela traduit une évolution du point de vue des principaux acteurs internationaux concernant les situations de tension et de conflit et, sur un plan plus général, des concepts de sécurité.

Dans le type de conflits qui apparaît comme étant le principal au début du *xxi^e* siècle, le contrôle des armes légères devient tout aussi important que celui des armes nucléaires.

Le système international a changé radicalement en moins d'une décennie. Outre la disparition de l'Union soviétique, d'autres changements importants se sont accumulés et caractérisent fortement l'après-guerre froide. Le nombre d'acteurs étatiques engagés dans le système international institutionnalisé a été multiplié au moins par quatre depuis la création de l'Organisation des Nations Unies en 1945. Nous avons assisté à l'émergence de nouveaux acteurs ayant toujours plus d'influence sur les relations internationales – et pas uniquement des organisations internationales capables d'agir sur leur environnement, mais aussi une série de forces transnationales qui s'expriment avec force dans les sociétés transnationales et les organisations non gouvernementales. L'essor des moyens de communication, les avancées technologiques ainsi que la mondialisation n'ont fait qu'accélérer ces changements. Cela se traduit essentiellement par une perte de pouvoir pour l'acteur principal qu'est l'État.

Les États ont perdu leurs monopoles ou la capacité qu'ils avaient d'établir ou favoriser certaines actions dans six domaines principaux :

- Les *communications* qui échappent au contrôle de l'État. L'Internet est le meilleur exemple pour illustrer cette évolution, mais l'on peut aussi citer la radio et la télévision.
- Le *développement technologique* dépend plus des sociétés privées que de l'État. Une situation qui se répercute sur les capacités d'investissement aussi bien pour les techniques de la génétique et du clonage que pour les innovations technologiques pour la guerre.
- Les *transactions financières* se multiplient dans le monde et provoquent des crises régionales et globales avec des possibilités limitées d'intervention pour les États.
- Même si les États assurent les *investissements*, leur capacité à contrôler les décisions concernant l'origine des investissements et leur affectation est minimale ;
- Sur le plan de la *migration internationale*, la possibilité de contrôler les mouvements de population a également diminué ;
- Les *échanges* se sont considérablement multipliés vers l'extérieur et les États connaissent de réelles difficultés à instaurer des contrôles et des limitations.

Tout cela signifie que de nouvelles perceptions de menaces sont apparues, différentes des perceptions classiques, et les moyens d'action prévus semblent, et sont bien souvent, archaïques. Les informations se sont multipliées et l'interdépendance s'est développée. Les événements politiques et sociaux qui interviennent dans un pays ou une région ne laissent pas indifférents ceux qui les perçoivent à l'autre bout du monde⁷. Les décisions économiques prises dans une région ont des conséquences directes sur la croissance et la viabilité des politiques économiques d'autres régions. Tout cela met en évidence les changements considérables du concept fondamental de souveraineté et démontre la capacité limitée des nations pour régler leurs problèmes essentiels⁸. La coordination des politiques et l'instauration de réglementations et de régimes internationaux fondés sur des valeurs communes sont donc indispensables à l'apparition d'un nouveau système international pour le XXI^e siècle. La capacité à agir conjointement est ce qui permettra aux États de retrouver leur capacité à restaurer, avec d'autres acteurs, un ordre légitime pour construire un monde libéré des menaces et de la peur.

Le concept essentiel pour comprendre la sécurité de l'après-guerre froide est celui de la coopération. Ce concept ressort dans tous les rapports qui systématisent le progrès et analysent les changements survenus dans le monde. Il joue également un rôle important dans les autres positions,

Le concept essentiel pour comprendre la sécurité de l'après-guerre froide est celui de la coopération.

à la fois en termes de prévention mais aussi de défense de la paix et de sécurité internationale. De nouveaux aspects qui dépassent les questions militaires doivent être intégrés ; les éléments de coopération sont donc indispensables. La définition des concepts de sécurité humaine doit donc intervenir dans ce cadre-là⁹.

Pendant la guerre froide, l'Amérique latine était perçue, ou se voyait elle-même, dans un cadre conceptuel déterminé par le conflit bipolaire. L'ennemi extra-continental était la menace principale, ce qui ne faisait que ressortir les tendances qui avaient prévalu avant la seconde guerre mondiale. En ce début de XXI^e siècle, les pays de la région sont engagés dans un processus de débat et de reformulation des principes de sécurité. Une transition est en train de s'opérer entre la vision de la guerre froide qui envisageait un ennemi selon les actions militaires fortes qu'un État pouvait prendre et celle de l'après-guerre froide, où les menaces sont diffuses ; le poids des facteurs militaires a diminué et nombre de menaces ne sont pas liées à des acteurs étatiques et parfois même à aucun territoire en particulier.

Nous pouvons toutefois dire, d'une manière générale, que la fin de la guerre froide a suscité une révision des principales matrices théoriques utilisées pour évaluer les problèmes internationaux¹⁰. Cette évolution favorisera l'apparition d'une nouvelle conception qui, tout en reconnaissant le conflit et la confrontation, accordera une importance plus grande à la collaboration ; un changement qui implique une incroyable volonté politique de la part des principaux acteurs et des formes particulières de coordination.

L'élaboration de théories sur les régimes internationaux¹¹ et sur les biens publics mondiaux¹² revêt une plus grande importance, tout comme les apports sur le plan des théories de négociation¹³ et les instruments pratiques pour apaiser les tensions¹⁴. L'étude de cette question permettra d'améliorer les relations multilatérales, et leurs incidences, en particulier celles susceptibles de modifier les relations dans le système international, à commencer par le multilatéralisme coopératif¹⁵.

La sécurité humaine : un nouveau concept

Les nouvelles vulnérabilités appellent une approche holistique. Le concept de sécurité en ce début de siècle peut s'articuler autour des principes de sécurité internationale, de sécurité de l'état et de sécurité humaine. Cette relation permettra de satisfaire simultanément les besoins globaux, les besoins de l'État et ceux des peuples et des personnes. Au fur et à mesure qu'augmentent les

vulnérabilités et les menaces qui pèsent sur la sécurité internationale, une pression s'exerce sur les États pour qu'ils prennent des mesures dans un contexte où ils ont moins de ressources et de pouvoir réel, comme nous l'avons vu plus haut. Il est donc essentiel de stimuler le multilatéralisme – un multilatéralisme coopératif ou coresponsable. Pour leur part, les conflits et les crises entre États frappent la sécurité humaine et la stabilité internationale. Il est donc indispensable de parvenir à une stabilité des relations entre États en démilitarisant les rapports. En outre, des attentes de sécurité humaine reposent à la fois sur l'État et le système international. L'influence des organisations de la société civile est essentielle pour promouvoir ce niveau de sécurité.

Chaque dimension a sa propre logique. La sécurité internationale suit celle des aspects globaux, des marchés interdépendants et le poids des acteurs étatiques, des organisations internationales et des acteurs non étatiques. Les définitions macros interviennent à ce niveau et les régimes globaux ou régionaux sont encouragés. La stabilité est un bien collectif qui doit être favorisé.

La sécurité de l'État est une sécurité classique et repose sur des aspects liés essentiellement à la souveraineté et aux questions de frontières. Le poids des forces militaires et l'équilibre des forces ainsi que les principes de dissuasion et de défense interviennent à ce niveau.

La sécurité humaine, bien qu'elle porte sur des questions plus locales, concerne de grands groupes humains. Elle s'intéresse aussi aux problèmes mondiaux, comme les questions environnementales et les pandémies, des questions qui ne sont généralement pas abordées par les deux autres types de sécurité.

Pour parvenir à une vision holistique, ces trois niveaux doivent apporter des réponses spécifiques dans au moins trois domaines : le recours à la force, la prévention des conflits et la coopération internationale. L'amélioration d'un niveau de sécurité ne remplace ni n'élimine les attentes sur les autres niveaux. À l'inverse, l'insécurité constatée sur l'un des trois niveaux affecte les deux autres. De ce point de vue, la sécurité humaine apparaît comme une nouvelle dimension, susceptible de donner une plus grande cohésion à l'interaction entre sécurité internationale et sécurité de l'État.

Cette nouvelle vision, qui doit dépasser ses composantes, ne signifie pas étendre le concept de sécurité, car cela signifierait militariser d'autres domaines ou passer au crible tout ce qui est important. Ces nouvelles perspectives appellent plutôt une meilleure coordination entre les différents niveaux.

Dans le contexte actuel, il convient de souligner quatre éléments importants :

- La sécurité internationale dépasse ses composantes militaires ;
- La sécurité internationale est transnationale, mondiale et interdépendante ;
- La sécurité internationale dépend d'une pluralité d'acteurs ; l'État n'est plus le seul protagoniste ;
- La sécurité internationale au ^{xxi}e siècle est confrontée à de nouveaux défis et nécessite une collaboration entre les différents acteurs.

Le fait de mettre l'accent sur la sécurité humaine, la sécurité de l'État ou la sécurité internationale varie selon le contexte. Dans la plupart des cas, la priorité est donnée à la sécurité de l'État parce que celui-ci demeure le principal acteur international. Il n'empêche que dans certaines régions, en Afrique par exemple, la sécurité internationale et ses principaux acteurs pourraient représenter un centre d'influence plus important, la capacité d'intervention du système international pouvant l'emporter dans le cadre de crises politiques au sein d'États précaires ou en train de disparaître.

Le fait de mettre l'accent sur la sécurité humaine, la sécurité de l'État ou la sécurité internationale varie selon le contexte.

Le rapport du millénaire du Secrétaire général de l'ONU indique que le monde se dirige vers un nouveau concept de sécurité. « Alors que naguère il consistait à défendre le territoire contre les attaques extérieures, il s'agit aujourd'hui de protéger les communautés et les individus des actes de violence internes. » Il poursuit : « La nécessité d'une approche centrée sur la sécurité se fait encore plus pressante lorsque l'on considère les menaces que les armes de destruction massive continuent de faire peser sur l'humanité, surtout les armes nucléaires. Leur nom même suffit à évoquer leur pouvoir destructeur¹⁶. » Lors de la réflexion sur la notion de sécurité et dans le cadre de sa reformulation, il convient de trouver un concept plus complet qui puisse englober les différents aspects qui affectent et influencent la vie et la mort des êtres humains.

Le système multilatéral a commencé, en 1994, à développer un concept de sécurité humaine qui suscite une attention croissante de la part des organisations multilatérales. Il est en train de devenir un point de référence pour les grandes tendances de sécurité mondiale au XXI^e siècle. Le *Rapport mondial sur le développement humain* de 1994 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) expose une analyse des nouvelles dimensions de sécurité humaine et les définit selon deux éléments principaux : « se libérer de la peur » et « se prémunir contre le besoin ». Le PNUD rappelle que l'Organisation des Nations Unies avait reconnu ces deux composantes dès sa création et considère, de ce point de vue là, que le monde ne peut connaître la paix si les hommes et les femmes ne sont pas en sécurité chez eux et sur leur lieu de travail. Le concept de sécurité humaine présenté par le PNUD considère sept catégories de menaces qui touchent aux différents domaines d'action : la sécurité économique, la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire, la sécurité de l'environnement, la sécurité personnelle, la sécurité de la communauté et la sécurité politique¹⁷.

La capacité à générer des mesures préventives¹⁸ est donc au cœur de l'action internationale et des organes directeurs des systèmes internationaux et régionaux¹⁹. De ce point de vue, l'Organisation des Nations Unies se trouve confrontée à un défi grave et se doit d'établir des stratégies efficaces pour prévenir les conflits à long et moyen termes. L'ONU cherche également à insister sur l'importance des actions préventives dans le domaine de la sécurité internationale comme élément déterminant pour avancer vers un monde libéré de la peur. « Si l'on veut que des opérations complexes de maintien de la paix atteignent leur objectif, les meilleures intentions du monde ne sauraient remplacer l'élément essentiel à leur succès : la crédibilité que donne la capacité d'agir. L'ONU en a fait l'amère expérience à plusieurs reprises au cours des dix dernières années²⁰. »

La délégation de pouvoir des Nations Unies pour le recours à la force est, par conséquent, considérée comme un instrument sérieux. Toutefois, ce rapport précise aussi que la force à elle seule ne saurait engendrer la paix ; elle ne peut qu'ouvrir un espace dans lequel la paix pourra être édifiée.

Cette affirmation est l'élément fondamental qui permet d'examiner les rapports entre la paix, le recours à la force et les conditions politiques. La volonté politique, les limitations du recours à la force pour régler les différends et l'élaboration de mesures efficaces de dissuasion laisseront plus de place à la politique et à l'instauration de la paix.

La sécurité humaine est un large concept qui démontre les faiblesses et les vulnérabilités des êtres humains, mais aussi leur potentiel. Les opportunités de croissance et de développement sont de plus en plus liées, mais peuvent devenir une cause d'insécurité. L'interconnexion mondiale gagne chaque jour en importance. La réduction des risques implique une plus grande coordination des politiques nationales et globales. L'expérience de ces dernières années montre qu'il est essentiel de s'entendre sur le but poursuivi et ensuite sur la création et la mise en œuvre des régimes internationaux qui permettront de garantir un ordre international consensuel. Ce sont les régimes internationaux qui peuvent assurer la protection des populations. L'action de ces régimes internationaux permettra de surmonter les vulnérabilités. La coordination des politiques au sein des régimes internationaux multipliera les possibilités de développement plus égal. Seule la collaboration permettra de progresser. Le

multilatéralisme global fondé sur la coopération et les démocraties nationales sont les meilleurs garants du développement et de la protection des peuples.

La sécurité humaine pourrait être analysée et comprise selon plusieurs variables (voir Tableau 2). Dans le document « Human Security and Mutual Vulnerability », le professeur Jorge Nef²¹ avance au moins cinq dimensions : l'écologie, l'économie, la société, la politique et la culture. Chacune de ces variables peut être envisagée à différents niveaux. À ce propos, je voudrais souligner à quel point elles sont principalement liées à deux éléments essentiels, à savoir la mondialisation et le recours à la force. L'examen de ces variables nous permet de cibler et fonder nos recommandations sur un concept comme celui de la sécurité humaine qui est en train d'être développé.

Tableau 2. Variables de la sécurité humaine

Variables	Écologie (vie) Capital écologique	Économie (richesse) Capital économique	Société (soutien) Capital social	Politique (pouvoir) Capital politique	Culture (savoir) Capital culturel
Conséquences	Durabilité Désastre	Prosperité Pauvreté	Égalité Inégalité	Paix Violence	Sagesse Ignorance
Mondialisation	Un monde d'effets combinés comme l'effet de serre	Aspect négatif de la mondialisation et de la concurrence, plus d'inégalités	Réfugiés Migrations Hyper- urbanisation	Mode de gouvernement Régimes mondiaux Coopération/ conflit	Identités Valeurs
Recours à la force	Bio-terrorisme	Crise financière Cyber-terrorisme Blanchiment des capitaux	Polarisation Ingouvernabilité Rébellion Sécurité des citoyens	Mines terrestres Enfants soldats Armes légères Désarmement classique	Intolérance et guerres religieuses Choc entre les identités locales et les identités nationales ou mondiales

La mondialisation a favorisé l'universalisation de valeurs comme les droits de l'homme, la démocratie et le marché²². Cette « universalisation » a un fort parfum occidental. Les procédés économiques et technologiques qui lui sont associés ont entraîné une plus forte interdépendance globale, avec des aspects positifs et d'autres négatifs. Citons, d'un côté, la multiplication des échanges commerciaux, une plus grande diffusion des connaissances scientifiques et plus d'informations globales. D'un autre côté, les menaces qui pèsent sur l'environnement sont plus lourdes, le terrorisme a pris une dimension mondiale, tout comme la criminalité organisée, et les crises financières ne connaissent pas de frontière. Il est très difficile d'instaurer la stabilité et la gouvernance mondiale sans de réelles institutions. De graves faiblesses existent à ce niveau. Quant aux acteurs internationaux, ils se différencient et se multiplient ce qui a une incidence sur l'importance et le pouvoir dont chacun dispose pour tenter d'influencer les différentes stratégies. Une vision de l'avenir est indispensable. Dans le contexte actuel du système international, plusieurs concepts globaux n'ont pas été définis dans des domaines très précis, comme la sécurité.

La sécurité humaine envisage un *nouvel ordre mondial* fondé sur l'humanisme mondial. L'objectif premier est de satisfaire les besoins fondamentaux des populations dans le contexte de la mondialisation

et de l'interdépendance. Cet équilibre délicat nécessite, d'une part, d'unifier les comportements, la consommation et les idéaux autour de valeurs universelles et, d'autre part, de reconnaître et respecter la diversité et les différentes identités et cultures.

Nous avons cependant vu que la mondialisation accentue les différences et ne répond, en elle-même, à aucun besoin. Elle exerce également un effet négatif sur les pratiques culturelles ainsi que sur

Un concept de sécurité « à somme nulle » soutient qu'il n'est de sécurité absolue et qu'une plus grande sécurité pour un protagoniste signifie une plus grande insécurité pour un autre. Dans le cas de la sécurité humaine, nous pouvons affirmer que les faiblesses de chacun sont autant de faiblesses pour tous.

les identités nationales et locales. Tout cela intervient dans un contexte de polarisation économique et sociale dans différentes régions du monde. Il en résulte une impossibilité à gouverner au niveau local, ce qui entraîne l'instabilité du système mondial et des sous-systèmes régionaux. Un concept de sécurité « à somme nulle » soutient qu'il n'est de sécurité absolue et qu'une plus grande sécurité pour un protagoniste signifie une plus grande insécurité pour un autre. Dans le cas de la sécurité humaine, nous pouvons affirmer que les faiblesses de chacun sont autant

de faiblesses pour tous. Dans le cas de l'Amérique latine, cela signifie que nous devons accorder une plus grande attention au conflit colombien et lui trouver des solutions.

Sécurité : les perspectives de l'Amérique latine

Les différents pays et régions d'Amérique latine et des Caraïbes se caractérisent par leur très grande hétérogénéité. Ils sont néanmoins considérés comme une région. Même s'il existe de grandes différences entre nos pays, et si elles se multiplient dans certains cas, l'on peut dire qu'il existe un large potentiel pour une action conjointe en raison de points communs sur les plans linguistiques et culturels et d'intérêts partagés dans de nombreux domaines.

L'une des principales faiblesses de notre région est de ne pas être capable de parler d'une seule voix. Il nous est difficile de coordonner nos positions et d'élaborer de concert des projets internationaux ni même régionaux. Sans une plus grande coordination, il sera impossible d'influencer les règles mondiales²³. Relancer le Groupe de Rio permettrait de progresser vers cet objectif.

Plusieurs tendances laissent à penser, bien qu'il n'y ait aucune garantie, que l'Amérique latine peut progresser sur le plan de la sécurité internationale. Parmi ces différentes tendances, citons :

1. La fin d'un important cycle de conflits de frontières.
2. Le développement de l'intégration et de la collaboration sous-régionales et l'apparition d'opportunités régionales.
3. Malgré la mondialisation, nous sommes une région marginale, ou plutôt périphérique, pour ce qui est des questions stratégiques, ce qui laisse entrevoir de nouvelles possibilités de coopération.
4. L'Amérique latine est une région dénucléarisée, tel que codifié dans le Traité de Tlatelolco, exempté d'armes de destruction massive.
5. Les années 90 nous ont montré que la coopération internationale pour les questions de sécurité nécessite un dessein et une architecture. Les institutions de la guerre froide sont devenues obsolètes.
6. Même si les résultats ne sont pas encore là, des efforts ont été faits pour créer de nouveaux régimes de sécurité et pour concevoir de nouveaux biens publics dans ce domaine.
7. Le dialogue se renouvelle sur le plan des conférences au sommet et même si le rythme est lent, les perspectives sont grandes.

8. Les principaux progrès en termes de bonne volonté et de coopération sur les questions de sécurité interviennent au niveau sous-régional.
9. La diplomatie de la deuxième voie (Track II) joue un rôle important dans la région. Ce type de diplomatie doit être encouragé et développé.
10. À mesure qu'augmente la sécurité internationale, la gestion démocratique des affaires publiques et la sécurité humaine seront renforcées.

Malgré le potentiel que représentent ces différentes tendances, de sérieuses faiblesses doivent être surmontées. L'un des premiers objectifs doit être de développer dans les Amériques un concept de sécurité internationale. Notre région a besoin d'un concept holistique qui englobe à la fois les aspects de sécurité classique et les nouvelles menaces et tienne compte des dimensions relatives aux êtres humains. Nous ne devons cesser de rappeler que la paix est une valeur essentielle. Condamner le terrorisme et la violence aveugle contre les civils est une nécessité et un objectif indissociable de la poursuite de la paix.

Un concept commun de sécurité pour l'Amérique latine permettra :

- davantage de coopération, de participation et de coordination entre les États, tout en réduisant la militarisation et les conflits ;
- un multilatéralisme accru, plus de possibilités de partenariat et davantage de contacts entre les acteurs chargés des questions internationales, autrement dit un multilatéralisme coopératif ;
- une plus grande action concertée de la part des organisations de la société civile et une plus forte influence des sociétés sur les questions qui les concernent directement.

L'Amérique latine a la possibilité de construire dans la région un régime multilatéral de sécurité internationale, qui pourra faire face aux questions classiques de sécurité entre États, à l'émergence de nouvelles menaces et favorisera l'ouverture d'espaces pour régler les conflits intra-étatiques.

Dans le cadre d'un régime multilatéral de sécurité, il est très important de définir les objectifs. Il n'empêche que la volonté politique demeure l'élément fondamental. L'apparition de nouveaux conflits, de nouveaux acteurs et de nouvelles menaces appelle un nouveau concept de sécurité. Celui-ci doit être capable d'instaurer des mécanismes d'alerte avancée, des espaces de dialogue politique stratégique mais aussi de dialogue informel comme la diplomatie dite de la deuxième voie. Réexaminer la diplomatie coercitive ouvrira d'autres espaces qui permettront aux régions démocratiques de coordonner leurs politiques.

En définitive, le régime international sera organisé autour de concepts communs qui permettront de cibler les menaces et d'élaborer des stratégies concertées. Autrement dit, des actions qui viseront à maîtriser les menaces sur le plan de la défense, à ouvrir des espaces de dialogue diplomatique et à réduire les risques pour les populations. Tout cela permettra d'accroître les niveaux de sécurité humaine et, partant, la sécurité classique et la sécurité mondiale.

Notes

1. Programme des Nations Unies pour le développement, 1999, *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, New York, Oxford University Press.

2. Sur la mondialisation, voir Ulrich Beck, 1998, *¿Qué es la globalización?*, Buenos Aires, Ed. Paidós ; Clóvis Brigagão et Gilberto Rodrigues, 1998, *Globalização a olho N.U. O Mundo conectado*, Sao Paulo, Editora Moderna ; Robert O. Keohane et Joseph S. Nye Jr., 1998, « Power and Interdependence in the Information Age », *Foreign Affairs*, vol. 77, n° 5, septembre-octobre, p. 81 à 94 ; Francisco Rojas Aravena (dir.), 1998, *Gobalización, América Latina y la diplomacia de cumbres*, FLACSO-Chili.
3. Mel Gurtov, 1999, *Global Politics in the Human Interest*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publishers.
4. Dans son rapport du millénaire, le Secrétaire général de l'ONU entend réaffirmer le rôle de l'Organisation comme représentant des peuples et emploie l'expression « Nous les peuples » tirée de la Charte des Nations Unies. Voir le rapport du millénaire du Secrétaire général de l'ONU, 2002, *Nous les peuples – Le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle*. <http://www.un.org/french/millenaire/sg/report/>
5. Résumé du président, 1999, *A Perspective on Human Security*, Lysoen, Norvège, 20 mai.
6. Rapport du millénaire du Secrétaire général de l'ONU, op. cit.
7. Cela s'est accru avec le terrorisme mondial, ses conséquences et la lutte pour l'éliminer.
8. Roberto Bergalli et Eligio Resta (dir.), 1996, *Soberanía: un principio que se derrumba*, Buenos Aires, Ed. Paidós.
9. Ann M. Florini et P. J. Simmons, 1998, *The New Security Thinking: A Review of the North American Literature*, New York, Rockefeller Foundation ; Ashton B. Carter, William J. Perry et John D. Steinbruner, 1992, *A New Concept of Cooperative Security*, Washington, DC, The Brookings Institution ; Joseph J. Romm, 1993, *Defining National Security. The Nonmilitary Aspects*, New York, Council on Foreign Relations Press ; Patrice M. Franco, 2000, *Toward a New Security Architecture in the Americas*, Washington, DC, Center for Strategic and International Studies.
10. Michael P. Snarr et D. Neil Snarr (dir.), 1998, *Introducing Global Issues*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner ; Barry Buzan et al., 1998, *Security. A New Framework for Analysis*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner ; Roberto Keohane et Joseph S. Nye Jr., op. cit. ; Mel Gurtov, op. cit.
11. Stephen D. Krasner, 1991, *International Regimes*, New York, Cornell University Press (6^e édition) ; Roberto Keohane, 1993, *Instituciones Internacionales y Poder Estatal*, Buenos Aires, Ed. GEL.
12. Inge Kaul, Isabelle Grunberg et Marc A. Stern, 1999, *Global Public Goods*, New York, UNDP/Oxford University Press.
13. J. William Breslin et Jeffrey Z. Rubin, 1995, *Negotiation Theory and Practice*, Cambridge, Massachusetts, Program on Negotiation Books, Harvard Law School ; Roger Fisher et al., 1997, *Coping with International Conflict*, New Jersey, Prentice Hall ; Roger Fisher, E. Kopelman et A. Kupfer Schneider, 1996, *Más allá de Maquiavelo. Herramientas para afrontar conflictos*, Buenos Aires, Ed. Granica (version originale en anglais, 1994).
14. Michael Krepon et al., 1999, *Global Confidence Building. New Tools for Troubled Regions*, New York, St. Martin's Press.
15. Stanley Hoffmann, 1998, *World Disorders. Troubled Peace in the Post-Cold War era*, Boston, Rowman and Littlefield.
16. Rapport du millénaire du Secrétaire général de l'ONU, op. cit., chapitre 4 « Un monde libéré de la peur », p. 34.
17. Programme des Nations Unies pour le développement, 1994, *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, New York, Oxford University Press. Voir plus particulièrement le chapitre II « Nouvelles dimensions de la sécurité humaine ».
18. Ministère néerlandais des affaires étrangères, 1996, *Conflict Prevention and Early Warning in the Political Practice of International Organizations*, La Haye, Netherlands Institute of International Relations, Clingendael.
19. Muthiah Alagappa et Takashi Inoguchi, 1999, *International Security Management and the United Nations*, Tokyo, United Nations University Press.
20. Nations Unies, 2000, *Rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (Le rapport Brahimi)*, New York, 21 août, document des Nations Unies A/55/305, résumé.
21. Jorge Nef, 1999, *Human Security and Mutual Vulnerability*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international (deuxième édition).
22. David Held, 1997, *La Democracia y el orden global. Del Estado moderno al gobierno cosmopolita*. Buenos Aires, Ed. Paidós.
23. Joseph S. Tulchin et Ralph H. Espach (dir.), 2001, *Latin America in the New International System*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publisher.

Civils et militaires dans les démocraties latino-américaines

Rut DIAMINT

Les nombreux changements survenus ces dix dernières années, notamment la nouvelle légitimité des initiatives de défense des droits de l'homme, l'intervention d'acteurs non étatiques au niveau national et international, le règlement pacifique des conflits et les processus d'intégration régionale, ont amené les nouvelles démocraties latino-américaines à redéfinir le rôle des militaires dans la société.

Variantes et hypothèses

En 1996, Abraham Lowenthal et Jorge Domínguez notaient quelques faux pas et échecs, mais surtout un mouvement important en faveur de la démocratie¹. Les coups d'État ne semblaient plus être la solution aux crises politiques récurrentes dans les pays de la région. Toutefois, au début du XXI^e siècle, la transition vers la démocratie a été inégale et ces dernières années, des présidents populistes ou incompetents et des gouvernements instables ou peu légitimes ont jeté une ombre au tableau. Toujours ces dernières années, les militaires ont trouvé de nouveaux moyens – apparemment démocratiques – d'exercer un pouvoir : certains contrôlent d'importantes ressources économiques, des services de renseignement collaborent avec le Gouvernement, des militaires putschistes mettent en œuvre des politiques populistes, des groupes paramilitaires interviennent dans les conflits à caractère politique, la militarisation de la police permet d'assurer un contrôle de la société.

Même si dans certains pays, le pouvoir civil est parvenu à imposer (à des degrés divers) un certain contrôle sur les militaires, cela ne signifie pas forcément que les civils s'occupent des questions de défense. En conséquence, malgré le retour à la démocratie, le flou demeure s'agissant de savoir si les forces armées se soumettent aux règles de la démocratie. Les organisations militaires ont perdu du poids en tant que corporation mais les alliances qu'elles entretiennent depuis toujours avec les secteurs dominants de la société leur permettent de conserver des pouvoirs importants. L'échange de faveurs leur confère des prérogatives corporatives. Les militaires ont réagi à l'évolution de la situation en tentant de préserver les ressources qui leur étaient traditionnellement allouées. Ils se sont adaptés à la démocratie de manière corporative, défendant leurs privilèges juridiques et institutionnels. Ils disposent aujourd'hui de moins de ressources pour remettre en question les autorités civiles, malgré le fait que les relations entre civils et militaires ne s'inscrivent pas dans un cadre institutionnel clairement défini.

Rut Diamint est professeur de sécurité internationale à l'Université Torcuato Di Tella (Argentine). Elle coordonne dans cette université le projet « The Civil-Military Issue in Latin America—Training a Civil Network of Specialists » qui bénéficie du soutien de la fondation Ford. Elle est également chercheur pour le programme « Creating Communities in the Americas » coordonné par le Woodrow Wilson Center for International Scholars, Washington, DC. Son dernier ouvrage, intitulé *Democracy and Security in Latin America*, est sorti en 2002.

S'il y a bien eu revalorisation des droits politiques et sociaux, l'arbitraire demeure dans une certaine mesure, signe que les autorités politiques ont des difficultés à confier aux forces armées une mission compatible avec l'état de droit et le processus d'intégration régionale. La consolidation des démocraties en Amérique latine passe par l'instauration d'une gestion civile de la politique en matière de défense.

Le renforcement des capacités des institutions civiles repose sur l'amélioration des connaissances et la formation des fonctionnaires de l'administration, des membres du Congrès et des partis politiques. Dans la période de transition démocratique, l'accent a été mis sur la formation complémentaire destinée aux dirigeants militaires. Le Pentagone a, par exemple, proposé (par le biais du Commandement des forces de la zone Sud) différents cours et programmes de formation aux militaires, mais n'a pas conçu de programmes pour la gestion civile des questions de défense. Les gouvernements des pays d'Amérique latine n'offrent pas non plus de programmes de formation au personnel civil. La mise en place d'une nouvelle élite civile, hautement qualifiée, est une condition *sine qua non* de la stabilité des démocraties latino-américaines.

Succès et échecs dans la région

Depuis le retour des démocraties en Amérique latine, l'on tente d'instaurer un nouveau pacte de pouvoir civil, même incomplet, en vertu duquel les élites politiques se livrent à une lutte pour le pouvoir sans avoir recours à l'arbitrage des forces armées. Dans certains pays, cette recomposition du pouvoir est un succès et les conflits politiques se règlent par le biais d'élections tandis que dans d'autres, l'instabilité politique prédomine.

Le rétablissement de la démocratie ne s'est pas déroulé de la même façon sur le continent. Au Pérou, l'impossibilité d'intégrer les élites traditionnelles dans le projet de modernisation a débouché sur une crise récurrente du pouvoir politique, et en particulier à la fragmentation du pouvoir et à la prédominance d'un secteur militaire marginal². Le soutien des forces armées pour le projet du Président Fujimori n'a pas permis de confier aux civils la gestion de la défense et, par conséquent, lors des élections, les forces armées ne sont pas restées à l'écart des controverses politiques.

Au Venezuela, malgré l'existence d'un pacte tacite qui régit les relations entre civils et militaires pendant 35 ans³ et après une longue crise marquée par des épisodes de violence extrême de la part des citoyens et un inexplicable appauvrissement généralisé, l'arrivée de Hugo Chávez à la présidence, le 2 février 1999, a débouché sur la mise en place d'une coalition qui n'a rien de démocratique. La nouvelle *Carta Magna* (Grande Charte) concentre le pouvoir au sein de l'exécutif et confère de nouvelles prérogatives aux forces armées dans divers domaines, notamment l'éducation et le développement. Nous n'évoquons pas la question de la primauté du pouvoir civil dans le cadre de l'administration Chávez.

Si les forces armées du Venezuela devaient décider de l'avenir politique de la nation, elles risqueraient de provoquer l'instabilité et d'entamer la légitimité, qui ne dépend pas du nombre de partisans de Chávez au Congrès, mais découle de la prévisibilité du jeu institutionnel qui neutralise le poids collectif de l'armée. Le coup d'État intervenu récemment montre que les mesures populistes et étatiques se heurtent, à chaque fois avec plus de violence, à une société fragmentée. Avec près de la moitié de la population réclamant la démission de Chávez, il était clair qu'il n'avait pas réussi à améliorer les procédés démocratiques.

Il est inutile de démontrer l'existence d'une crise de légitimité politique au Paraguay, qui est emblématique des carences institutionnelles des nouvelles démocraties. L'assassinat du Vice-Président

Argaña et l'exil forcé du Président Cubas au Brésil, en mars 1999, témoignent de la violence avec laquelle les conflits politiques se règlent dans ce pays, où les forces armées sont des acteurs de premier plan. Là encore, les militaires sont garants de « l'ordre » tandis que l'absence de règles du jeu clairement définies favorise l'émergence de chefs influents. À ce triste constat, il faut encore ajouter que le Parti Colorado est à la fois une source de légitimité, de crise et d'affrontements. Dans un contexte aussi singulier, il est pratiquement impossible d'instaurer un consensus entre les institutions.

En Uruguay, où le problème militaire semble moins aigu, les militaires ont conservé quelques privilèges du passé. Il est évident que la rupture du système bipartite et la progression du Frente Amplio, parti d'origine socialiste, ont eu pour effet de raviver les craintes des militaires. Les opportunités de contester le gouvernement civil sont inexistantes, ce qui ne signifie pas pour autant que le gouvernement exerce une suprématie absolue⁴.

Au Brésil, l'armée est une force sociale, un acteur politique de premier plan et une entité publique, qui conserve de nombreuses fonctions, ce qui lui permet de négocier des privilèges et d'exercer un certain pouvoir dans le processus de prise de décisions. C'est à l'issue d'un processus complexe caractérisé par des tensions entre le Gouvernement et les militaires que la politique de défense a été confiée à un ministère civil, ce qui témoigne clairement de la primauté du pouvoir civil. La recomposition du paysage politique à la fin des années 90 s'inscrit dans le cadre d'un projet de réforme faisant du Brésil un acteur sur la scène mondiale. C'est en tout cas ce qu'il ressort des paroles du Chancelier brésilien : « Les instances multilatérales sont certainement le cadre idéal dans lequel le Brésil peut défendre ses intérêts nationaux à l'échelon mondial. Le jeu des alliances à géométrie variable, rendu possible par un monde aux polarités indéfinies, renforce notre participation dans ces instances, où nous pouvons le mieux développer notre potentiel en ce qui concerne l'élaboration des règles et normes de conduite qui permettront de gérer la mondialisation dans tous les domaines qui intéressent le Brésil⁵ ».

En Équateur, le gouvernement constitutionnel de Jamil Mahuad prit fin en janvier 2000 en raison d'une crise de légitimité appuyée par l'armée et la population indigène. Dans ce pays, huit présidents se sont succédés en moins de trois ans (dont trois ont exercé leur fonction une seule journée)⁶. Les forces armées équatoriennes maintiennent un contrôle très fort sur le pouvoir et sont intervenues lors des crises politiques qui ont éclaté sous la présidence d'Abdalá Bucaram et de Jamil Mahuad, montrant l'existence d'alliances autoritaires particulières entre les autochtones et les militaires.

Le pays où la situation est la plus préoccupante est de toute évidence la Colombie, où l'État n'a pas le monopole du pouvoir. En fait, la faiblesse des forces armées et leur non-intervention dans la vie politique n'a pas abouti au renforcement de la démocratie dans ce pays, mais à l'échec du projet d'une nation. Les forces armées ont acquis une plus grande autonomie politique en matière de répression et la politique de paix engagée par les autorités civiles a aggravé le conflit armé au lieu de le démilitariser. Le Plan Colombie renforce le pouvoir militaire mais ne permet pas d'améliorer l'administration de la justice, de réformer les instances chargées d'assurer la sécurité des citoyens et de punir les auteurs d'infraction⁷. Il favorise le conflit dans la mesure où tant les membres de la guérilla que les militaires croient que le renforcement de leur puissance militaire va améliorer leur position dans les négociations⁸.

Au Chili, l'armée n'est pas disposée à céder certains de ses pouvoirs, raison pour laquelle le processus de recomposition du paysage politique a été excessivement lent et mesuré. Grâce à des facteurs extérieurs, l'on a tenté récemment encore de créer les conditions nécessaires pour légitimer les autorités civiles sans passer par l'arbitrage des militaires, qui se considèrent toujours comme garants de l'État. Dans le cas du Chili, les problèmes liés à la nécessité de subordonner les forces armées au gouvernement civil et d'asseoir la gouvernabilité se sont traduits par la formation par les alliés des militaires d'une coalition politique bénéficiant d'un large électorat.

Comme l'a noté Ricardo Córdova, la crise politique en El Salvador ne s'est pas réglée par la négociation, ce qui signifie qu'aucun des secteurs en conflit n'a remporté de vraie victoire. Il a été possible d'instaurer la démocratie et de procéder à une réforme de la politique militaire grâce à l'appui important des instances multilatérales⁹. Toutefois, les actes de violence qui marquent chaque jour le conflit social¹⁰, la forte criminalité, l'inefficacité de l'appareil judiciaire et les grandes inégalités sociales, sont autant de facteurs qui, tout en ne remettant pas en cause le régime politique, témoignent d'une insatisfaction grandissante qui ne peut être contenue par la fragilité de l'État.

Le rétablissement de la démocratie au Guatemala résulte plus de l'échec de l'autoritarisme que d'une recomposition des forces républicaines et a été mené dans le cadre de négociations de paix qui tentent de dissimuler une forte confrontation interne. À cela s'ajoute l'exclusion d'un pan entier de la population, en grande partie autochtone, qui met en évidence l'absence de consensus entre le Gouvernement et la société. Le processus de contrôle des forces armées a été ardu et s'est caractérisé par des avancées et des reculs¹¹. Le programme de reconversion militaire n'a pas permis de mettre fin aux injustices du régime autoritaire, ce qui explique que la confiance entre la société et les militaires est loin d'être rétablie. En dépit de la signature d'un accord portant notamment sur le renforcement des institutions démocratiques, le Gouvernement n'a pas créé les capacités nécessaires pour gérer la démocratie¹².

Ce panorama de l'Amérique latine révèle des carences évidentes dans la consolidation de la démocratie. S'il n'y a plus vraiment de risque de coups d'État militaires traditionnels, quelle que soit la situation des pays ou le contexte international, subsistent des problèmes majeurs qui exigent une relation attentive entre les acteurs militaires et politiques. En outre, l'expérience a montré que dans des situations de recomposition politique incomplète, les forces armées sont un facteur d'instabilité et de tension.

Bien que nombre de militaires ne soient pas prêts à sortir les chars de l'armée dans les rues comme au Venezuela, ils sont tout de même un grand nombre à ne pas sembler comprendre qu'ils ne sont pas les garants des décisions politiques, qu'ils ne déterminent pas les intérêts de la nation et qu'ils ne peuvent agir selon leur propre interprétation des règles de gouvernement.

Si l'on assiste à un retour au pouvoir civil en Amérique latine, il n'y a pas de rétablissement des institutions et règles républicaines.

Si l'on assiste à un retour au pouvoir civil en Amérique latine, il n'y a pas de rétablissement des institutions et règles républicaines. S'agissant de la défense, l'absence de politique et de pratique normative et le pouvoir militaire restant créent des conditions déstabilisatrices pour le progrès démocratique. Dans de nombreux pays, les ministères de la défense continuent à être dirigés par des militaires en activité ou à la retraite. Dans d'autres, ils sont commandés par des civils mais leurs fonctions se limitent à servir d'intermédiaires entre les militaires et les autorités et non pas à exercer les fonctions de ministre, à savoir définir la politique de défense, énoncer les missions des forces armées, superviser l'application des directives et remédier aux problèmes.

Dans la quasi-totalité des pays, les Ministres de la défense ont un rôle limité en tant qu'acteurs politiques dans l'ensemble des juridictions de l'État. Cela est dû en partie à la peur de susciter des réactions de la part des forces armées qui entravent la gouvernabilité et au manque de compétences des civils en matière de défense, domaine qui a toujours été du ressort des militaires. Cette absence de légitimité explique que les fonctionnaires ne parviennent pas à se positionner comme interlocuteurs légitimes face aux militaires. Cette situation empêche l'instauration d'un dialogue professionnel entre les civils, les élus et les organismes publics. De manière générale, un dialogue professionnel entre civils ne parvient pas à s'instaurer dans le cadre des réunions bilatérales ou panaméricaines ; lors des débats au niveau bilatéral entre ministres de la défense, les points techniques sont préparés et développés par les militaires. Si l'on veut parvenir à une gestion démocratique de la politique de défense, un

dialogue entre fonctionnaires civils est nécessaire, mais les ministres de la défense n'ont pas formé les gens pour qu'ils puissent gérer un tel débat.

À cette absence de gestion démocratique de la défense s'ajoutent d'autres problèmes. Par exemple, dans la plupart des cas, les services de renseignement ne se sont pas transformés en services civils n'ayant aucun lien avec les militaires. De surcroît, dans la plupart des pays d'Amérique latine, le Congrès ne supervise pas les activités de renseignement et n'a qu'une compétence limitée en ce qui concerne l'évaluation des activités militaires et l'utilisation des fonds publics, une fois que les ressources ont été allouées à chacune des forces. Ces carences institutionnelles entravent la recomposition du paysage politique en favorisant l'éclatement des pouvoirs qui garantissent la légitimité de la démocratie.

Avancées et reculs

Plusieurs pays, comme le Guatemala, le Honduras, El Salvador et l'Argentine, ont déployé des efforts importants pour surmonter les questionnements idéologiques caractéristiques des périodes non démocratiques, en séparant les fonctions de défense de celles de la sécurité intérieure, afin que les militaires ne constituent pas une menace pour la société elle-même. En ce sens, il est essentiel de distinguer les fonctions de maintien de l'ordre public de celles de la défense en ce qui concerne le renforcement des démocraties.

En Amérique latine, où les forces armées gouvernaient l'État et militarisaient les activités de la police, il n'y avait pas de séparation entre défense et sécurité intérieure. Dans ces pays, la tradition libérale, selon laquelle la société civile est garante de la démocratie et de la séparation des pouvoirs, n'existait pratiquement pas. L'État n'avait aucune restriction. Les principes de légitimité étaient déformés et constamment remis en cause par l'influence des militaires. Les forces armées s'étaient habituées à exercer un contrôle sur divers secteurs de la société. Dans un tel système, la défense couvrait tous les aspects de la vie de l'État, depuis les questions d'ordre public à celles relatives à l'économie et à l'éducation.

En Amérique latine, où les forces armées gouvernaient l'État et militarisaient les activités de la police, il n'y avait pas de séparation entre défense et sécurité intérieure. Dans ces pays, la tradition libérale, selon laquelle la société civile est garante de la démocratie et de la séparation des pouvoirs, n'existait pratiquement pas.

Les changements survenus à l'échelon international incitent à adopter un programme de sécurité tenant compte de nouveaux risques comme le trafic de stupéfiants, les migrations ou le terrorisme, lesquels concernent à la fois l'ordre public et la défense. Cette situation, qui a peut-être une incidence moindre sur l'ordre institutionnel dans les pays développés, favorise la participation des forces armées en Amérique latine sans qu'il y ait de contrepoids institutionnels comme dans les démocraties consolidées¹³. Ce qui, aux yeux des pays développés, peut apparaître comme une avancée vers la sécurité des citoyens, constitue, dans le cas de nombreux pays d'Amérique latine, une menace croissante pour la consolidation de la démocratie et une porte ouverte à l'intervention des militaires dans les affaires intérieures. Le phénomène se comprend mieux si l'on considère la question du trafic de stupéfiants. La participation des militaires à la lutte contre le trafic de stupéfiants tend à affaiblir la création d'instances normatives aux fins de l'élaboration des politiques de défense. Les forces armées de la sous-région réalisent des missions dans le cadre de la lutte contre la drogue sans qu'il y ait de véritables politiques de la part des Ministères de la défense ni de débats sur la question dans les Congrès. En conséquence, la lutte contre le trafic de stupéfiants accroît l'autonomie des militaires et leur participation de facto, sans qu'ils aient reçu de mandat du pouvoir civil.

Parallèlement, les élites politiques latino-américaines ont laissé en suspens la mise en place d'un cadre de sécurité qui permette de définir les missions de forces armées. Au début des années 90, s'est

développée une approche de sécurité coopérative¹⁴, dont l'objectif était d'encourager la création de canaux de communication et de développer la confiance selon les principes d'égalité, de justice et de réciprocité. Cette approche visait à établir un ensemble de mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité tant au niveau panaméricain, dans le cadre de l'Organisation des États américains, que dans le cadre de relations bilatérales par le biais d'opérations combinées entre forces armées¹⁵.

Plus récemment, une nouvelle notion a été proposée, celle de la sécurité humaine qui place l'individu et non l'État au centre des décisions politiques¹⁶. Le Rapport mondial sur le développement humain de 1994, élaboré par Mahbub ul Haq à l'intention du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a été le premier à traiter de la notion de sécurité humaine, aujourd'hui revendiquée tout particulièrement par les Gouvernements canadien et suisse. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ajoute un autre élément à cette notion, partant du constat que les conflits violents portent atteinte aux programmes de développement et de coopération¹⁷. Les liens entre l'économie et la sécurité sont ainsi mis en évidence, le but étant de parvenir à une stabilité structurelle considérée comme étant le respect scrupuleux de l'état de droit et des droits de l'homme, et le développement économique et social soutenu par des institutions dynamiques et représentatives, capables de gérer le changement et de résoudre les conflits sans recourir à la violence¹⁸.

Ces approches qui supposent des avancées très positives par rapport aux notions traditionnelles de la défense mises en pratique par les forces armées latino-américaines, ne se sont malheureusement pas traduites par des directives concrètes. Les forces armées continuent à s'entraîner en appliquant des principes semblables à ceux qu'elles suivaient du temps de la guerre froide. Toutefois, ce tableau bien sombre doit être complété par un fait nouveau qui a des effets très positifs : la participation des militaires à des missions de paix de l'Organisation des Nations Unies.

Les missions de maintien de la paix ont un effet démocratisant dans la mesure où les militaires acquièrent des connaissances et cohabitent avec d'autres militaires et des citoyens de pays différents, ce qui leur permet de mieux comprendre les problèmes et les croyances d'autres peuples. La diversité et l'ouverture contribuent à une plus grande tolérance, élément essentiel au développement de la démocratie. Les missions de la paix renforcent la gestion civile de la défense puisqu'elles sont menées par des gouvernements civils et l'Organisation des Nations Unies. Ceux qui sont chargés de gérer la contribution de leur pays aux missions de la paix sont membres des missions diplomatiques auprès de l'ONU. Ils reçoivent les demandes formulées par le Conseil de sécurité et les transmettent à leurs gouvernements respectifs. Cette méthode renforce le processus interne de négociation entre les organismes et permet de réduire l'influence des militaires dans le cadre de la prise de décisions sur les questions de sécurité.

La participation aux missions de la paix a conféré une nouvelle légitimité aux militaires qui ne bénéficiaient plus de la reconnaissance de leurs compatriotes ; c'est l'un des meilleurs moyens de contrôler les militaires et de leur donner des orientations. Malgré son intention déclarée de participer au processus de démocratisation des forces armées en Amérique latine, le Commandement américain des forces de la zone Sud s'est nettement abstenu d'inciter les pays de la région à participer aux opérations de maintien de la paix.

Plusieurs pays ont participé activement aux missions de la paix tandis que d'autres ont manifesté leur résistance ou leur indifférence. L'Argentine, pays d'Amérique latine le plus actif dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, est passé de 20 observateurs en 1988 à plus de 1 400 militaires en 1994. Si le modèle argentin de rotation des troupes se poursuit, on estime qu'en 2002, plus de 50% de son personnel militaire permanent aura servi l'ONU. L'Uruguay, pays d'Amérique latine qui fournit depuis le plus longtemps des soldats à l'ONU, se situe en deuxième position pour le nombre de soldats fournis et en première position si l'on tient compte de l'effectif de ses forces. En 1998, près de

900 militaires uruguayens ont participé à l'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ). En 1999, le nombre de militaires brésiliens ayant participé à des opérations de la paix s'élevait à 12 000. À la fin de la guerre du Golfe, l'armée de l'air chilienne a fourni un escadron d'hélicoptères pour surveiller la zone limite entre l'Iraq et le Koweït et a participé à six missions depuis 1991. La Bolivie, l'Équateur et El Salvador ont également envoyé des soldats dans le cadre des opérations et certains de leurs militaires ont suivi une formation dans le Centre argentin d'entraînement conjoint aux opérations de la paix (CAECOPAZ).

Sujets de préoccupation et dangers

Dans plusieurs pays de la région, les changements opérés dans les institutions militaires répondaient plus à la nécessité de réformer l'État qu'à une nouvelle politique de défense de la part des gouvernements démocratiques. En conséquence, si l'intervention du pouvoir exécutif dans les institutions militaires a eu un effet positif, l'on a malheureusement constaté l'apparition de nouvelles formes de pouvoir militaire, parmi lesquelles la gestion des forces armées comme des entreprises, qui confère de nouveaux avantages aux militaires.

Déjà du temps des gouvernements autoritaires, les militaires exerçaient des fonctions politico-administratives et contrôlaient les entreprises publiques et mixtes, ce qui leur permettait d'entretenir des liens avec les secteurs les plus puissants, de maintenir des contacts avec le secteur privé et d'obtenir des informations sur ses activités économiques et de gérer des ressources discrétionnaires sans aucun contrôle de la part de la société. Grâce à l'administration de leurs instituts de prévision sociale, les forces armées ont mis en œuvre une politique agressive d'investissement qui a fait de quelques militaires des actionnaires d'entreprises à la capacité économique étonnante.

La participation des militaires aux activités de production et de commercialisation du secteur privé signifie qu'ils gèrent d'importantes ressources sans être soumis à la supervision du Congrès ou à celle du Ministère de la défense. Cette autonomie leur permet de faire concurrence à l'État (comme en Équateur) ou d'influer sur la prise de décisions (comme au Honduras).

La participation des militaires aux activités de production et de commercialisation du secteur privé signifie qu'ils gèrent d'importantes ressources sans être soumis à la supervision du Congrès ou à celle du Ministère de la défense.

Par exemple, la Direction équatorienne des industries de l'armée (DINE) possède notamment des entreprises sidérurgiques, un organisme hôtelier et touristique qui s'occupe d'hôtels de luxe (Marriott), la filiale locale de General Motors, une compagnie minière, une pêcherie, la banque Rumiñahui et plusieurs usines liées notamment au secteur militaire¹⁹. Contrairement aux pays développés, où le secteur des entreprises privées se livre à une concurrence dans le domaine de la production pour le secteur de la défense, ce qui nécessite une plus grande transparence et un contrôle plus strict, en Équateur, les militaires possèdent non seulement le monopole de la force mais aussi le monopole économique. Les militaires, en tant qu'entrepreneurs, ne sont pas assujettis à l'impôt et profitent de leurs institutions publiques pour ne pas payer d'impôt.

Il n'est pas certain que l'armée contribue à l'amélioration de la société, quoi que puisse dire l'ancien Ministre de la défense équatorien : « Le patrimoine du groupe DINE est le fruit d'un travail corporatif ; ses propres ressources ont été investies et en aucun cas celles de l'État ou de l'armée de terre et sa consolidation résulte d'une concertation entre le secteur public et le secteur privé. Les membres du groupe œuvrent dans la plus grande transparence en faveur du bien commun en vue de lutter contre le chômage et d'améliorer les finances de l'État par le biais d'importantes contributions qu'apportent chaque année les entreprises industrielles du groupe »²⁰.

Cette situation ressemble à celle que décrivent Brenes et Casas en Amérique centrale : « Les généraux d'Amérique centrale ont accepté de perdre leur influence politique en échange de deux choses : l'impunité en ce qui concerne les violations des droits de l'homme et le silence sur leurs finances personnelles et institutionnelles »²¹. Ces activités créent des circuits qui ne sont pas réglementés et qui, par conséquent, ne peuvent faire l'objet d'aucune sanction. Selon cette étude, les banques des forces armées du Honduras et du Guatemala figurent parmi les principales institutions bancaires d'Amérique centrale.

S'agissant du Honduras, les forces armées occupent la huitième place des entreprises les plus influentes du pays. Leticia Salomón note que cette situation crée un malaise parmi les entrepreneurs, qui dénoncent une concurrence déloyale, étant donné que les forces armées baissent leurs coûts de production grâce aux exemptions accordées par l'État²². À cela s'ajoute le fait qu'au Honduras, comme en El Salvador, les budgets de la défense sont secrets et que seul le Congrès connaît le montant total des ressources allouées.

Au Nicaragua, depuis les changements survenus à la suite de la révolution sandiniste et les ajustements fiscaux introduits par la Présidente Violeta Chamorro, de nombreuses entités du secteur public et de l'armée ont été privatisées. Un accord tacite a été conclu, selon lequel l'armée conserve ses privilèges à condition d'accepter les nouvelles règles du jeu politique. Cette indulgence a donné naissance à une institution forte, les militaires pouvant posséder des entreprises de construction, de fabrication de meubles, des pêcheries et des compagnies aériennes²³. En outre, les grandes propriétés ont été réparties entre les militaires de haut rang, à titre d'indemnisation d'après-guerre.

Au Pérou, des ressources nationales auraient également été utilisées de manière obscure. Dans un communiqué publié à la suite du retour au Pérou de Vladimiro Montesinos (le chef du renseignement péruvien de Fujimori), le lieutenant-colonel Ollanta Tazo (chef du soulèvement militaire du 29 octobre 2000) justifiait son action par la nécessité de nettoyer la politique péruvienne et déclarait : « Les généraux montesinistes enrichis par le trafic de drogue et d'armes et autres négoce, compromettent gravement le bon fonctionnement de l'armée et le bien-être du peuple péruvien et, par conséquent, l'existence même du Pérou comme État national souverain²⁴. Lorsque le quotidien *Liberación* a publié les comptes - d'un montant de deux millions de dollars - que Vladimiro Montesinos possédait dans la banque suisse Wiese, le Président Alberto Fujimori a déclaré à EFE, l'agence de presse espagnole, « que les revenus dévoilés correspondaient aux bénéfices rapportés par un cabinet de conseils juridiques auquel Montesinos est associé, et qui opère indépendamment des activités du conseiller au sein du Service national de renseignement (SIN) »²⁵.

Malgré ces justifications, les affaires de corruption continuent. Camilo Soares, le jeune leader paraguayen des objecteurs de conscience a accusé l'armée de gestion de corruption²⁶. Citons également la prolifération des aérodromes dans les régions sous juridiction militaire, où se développe une activité de chargement et de déchargement particulièrement intense qui serait liée à la contrebande et au trafic de stupéfiants²⁷.

Après avoir perdu l'usage discrétionnaire des ressources économiques de l'État, qu'elles géraient lorsqu'elles étaient au pouvoir, les forces armées ont vu leurs salaires diminuer. Il convenait de se méfier d'une dangereuse « prolétarianisation des militaires » tandis que les forces armées cherchaient d'autres moyens de disposer librement d'un patrimoine qui leur permettait de gérer de manière autonome leurs dépenses. Dans les sociétés où les faiblesses institutionnelles sont manifestes, ces formes de concurrence sur le marché ont pour effet de réduire la transparence et le contrôle public. Les individus auxquels l'on confie notre protection, notre sécurité économique ou nos affaires tirent profit de leurs avantages institutionnels pour se livrer à une concurrence déloyale avec le secteur privé, tout en élargissant leur influence sur la société par divers moyens.

Observations finales

Si la quasi-totalité des gouvernements ont déployé d'importants efforts pour en finir avec leur passé autoritariste, ils ont fait preuve de beaucoup moins d'efficacité s'agissant d'organiser la défense selon les paramètres définis par les instances multilatérales. Pour les pays de la région, il était clair qu'il fallait stabiliser la démocratie. Les gouvernements latino-américains ont relevé ce défi ensemble et se sont employés à réformer l'État, à rationaliser les différents organismes publics, à procéder à une réforme fiscale pour assainir l'économie, à ouvrir les marchés dans des conditions de concurrence trop exigeantes pour les pratiques clientélistes locales. Dans de nombreux cas, ces mesures ont été complétées par des programmes internes de pacification et de réinsertion des combattants. Ces programmes, qui ont remporté plus ou moins de succès, ont joué un rôle moteur dans la démocratisation et ont constitué un frein à la résistance des forces armées face aux décisions gouvernementales. Ils ont créé des tensions lorsque les gouvernements étaient incapables de satisfaire les demandes des différents secteurs de la société.

Si la quasi-totalité des gouvernements ont déployé d'importants efforts pour en finir avec leur passé autoritariste, ils ont fait preuve de beaucoup moins d'efficacité s'agissant d'organiser la défense selon les paramètres définis par les instances multilatérales.

Dans le cadre du processus de transition démocratique, il était urgent de répondre aux demandes tant externes (réformes de l'État) qu'internes (amélioration des conditions de vie), raison pour laquelle la priorité n'a pas été accordée à la mise en place d'un ministère de la défense responsable des forces armées. L'occasion a donc été manquée de soumettre les militaires à la règle civile. Se sont instaurées des démocraties imparfaites qui peuvent fonctionner en maintenant des noyaux autonomes de pouvoir.

Les forces armées sont des institutions qui détiennent le monopole de la violence pour défendre l'État contre les menaces extérieures. Ce pouvoir leur est conféré par l'Exécutif sur la base de la Constitution. En outre, certaines fonctions, comme la promotion des militaires de haut rang ou les allocations budgétaires, sont décidées par le Congrès. Étant donné la nature de leurs fonctions, les militaires appliquent une décision qui émane du contrat passé entre les élus et les électeurs. Telle est la source de la légitimité du contrôle exercé par les civils sur les militaires. Par ailleurs, un principe important de tout État démocratique est l'existence de mécanismes permettant de contrôler une institution dont le principal objectif est le recours légal à la violence dans les limites de l'État.

Ces fonctions de contrôle ne peuvent être exercées que lorsque des personnes compétentes peuvent mettre en œuvre les politiques appropriées, que les institutions disposent de leurs propres spécialistes pour effectuer des analyses différentes de celles des militaires et que la société peut légitimement exprimer son point de vue. Or, en Amérique latine, les questions de défense ont toujours relevé du domaine des forces armées et d'un petit nombre de civils liés à l'armée.

La question des liens entre civils et militaires s'inscrit dans un débat plus vaste sur la réforme du secteur de la sécurité, liée au développement économique, à l'efficacité du secteur public et à l'amélioration de la qualité de vie. Même dans les pays qui ont subi de graves crises économiques, aucune réforme complète n'a été engagée de manière à réorienter les dépenses du secteur de la défense en fonction d'une définition de la doctrine et des missions militaires. Tout au plus, l'on procède à des réductions de salaires et à des restructurations là où l'on peut et non où l'on doit.

Les dirigeants doivent montrer leur volonté d'exercer l'autorité, en se donnant les moyens d'organiser et de gérer la défense. En Amérique latine, les règles et réglementations concernant la gestion civile de la sécurité n'existent pas. Si les liens hiérarchiques et fonctionnels entre les forces armées et le pouvoir exécutif sont officiellement définis, dans la pratique, les forces armées conservent une certaine autonomie, situation qui crée des risques dont les gouvernements de la région ne sont

pas suffisamment conscients. Afin de garantir la stabilité, ils ont renoncé à gouverner chacune des institutions qui constituent l'État et, en fin de compte, cet abandon de pouvoir compromet la consolidation de la démocratie.

Ce problème hérité de la militarisation ne pourra être réglé que par la participation des différentes organisations nationales et régionales de la société civile à la prise de décisions ainsi qu'aux débats et à la définition des grandes orientations en matière de défense. C'est ainsi que l'on parviendra à cimenter la société civile qui garantit l'autonomie des forces armées et qui considère logiquement la question militaire comme une politique d'État.

Notes

1. Abraham F. Lowenthal et Jorge Domínguez, 1996, « Introduction: Constructing Democratic Governance » dans Abraham F. Lowenthal et Jorge Domínguez, *Constructing Democratic Governance. Latin America and the Caribbean in the 1990s. Themes and Issues*, Baltimore, Maryland, Johns Hopkins University Press, p. 6.
2. Fernando Rospligiosi, 1999, « Política y Autoritarismo en las fuerzas armadas peruanas en la década de 1990 », dans Rut Diamint (dir.), *Control civil y fuerzas armadas en las nuevas democracias de América latina*, Buenos Aires, Ed. Gel, p. 450.
3. Francine Jacome, 1999, « Las relaciones cívico-militares en Venezuela (1992-1997) », dans *Control civil y fuerzas armadas*, op. cit.
4. Par exemple, l'ancien commandant en chef des armées sous la gestion du Président Lacalle, le général Daniel García, a fait savoir que les forces armées étaient la dernière ressource sur laquelle le Président de la République pouvait compter et qu'il n'était donc pas judicieux de réduire son budget. Dans *La República*, Montevideo, section politique, 3 décembre 2000.
5. Discours prononcé par Celso Lafer, Ministre des affaires étrangères, au Rio Branco Institute, Brasilia, le 12 avril 2001.
6. « Crisis in the Andes, Unravelling democracy », *IISS Strategic Comments* (Londres), vol. 6, n° 6, juillet 2000.
7. Fernando Cepeda Ulloa, « La crisis de gobernabilidad en Colombia », dans Jorge Domínguez et Michael Shifter, *Constructing Democratic Governance*, Maryland, Johns Hopkins University Press, à paraître.
8. « Crisis in the Andes, Unravelling democracy », op. cit.
9. Voir Ricardo Córdova Macías, « El Salvador: Los acuerdos de paz y las relaciones cívico-militares », dans *Control civil y fuerzas armadas*, op. cit., p. 549.
10. Les taux de mortalité sont supérieurs à ceux de la période de la dictature. Voir Fondation canadienne pour les Amériques, 2000, « Building Peace and Democracy in El Salvador: An Ongoing Challenge », *Policy Paper*, Ottawa, FOCAL, avril.
11. On se souviendra que lors du processus de rétablissement de la démocratie, par décret en date du 25 mai 1993, le Président de la République, José Luis Serrano, avait suspendu la Constitution, dissous le Congrès et la Cour suprême de justice, révoqué le Procureur général de la nation et le Procureur chargé des droits de l'homme et suspendu la loi électorale et celle sur les partis politiques.
12. Voir l'Accord relatif au renforcement du pouvoir civil et au rôle de l'armée dans une société démocratique, conclu le 19 septembre 1996 entre la Commission de paix du Gouvernement guatémaltèque et le Commandement général de l'Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca (URNG).
13. Rut Diamint (dir.), *Control civil y fuerzas armadas en las nuevas democracias latinoamericanas*, op. cit., chap. 1.
14. Cette approche, qui trouve son origine dans le rapport de la Commission Brandt, a été complétée par la Commission indépendante sur les questions de désarmement et de sécurité, dirigée par Olaf Palme en 1982, dont l'objectif était de limiter la confrontation entre l'Est et l'Ouest en proposant un modèle de sécurité partagée.
15. Selon l'Organisation des Nations Unies, les mesures de renforcement de la confiance, qui concernent principalement des questions militaires, ont pour objectif de promouvoir la confiance et l'établissement de relations plus stables entre les États ainsi que de favoriser la réduction des armements et le désarmement. Organisation des Nations Unies, Département des affaires de désarmement, 1989, *Los armamentos y El desarme*, Genève, décembre.
16. Voir, par exemple, le Program on Humanitarian Policy and Conflict Research, http://www.hsph.harvard.edu/hpcr/human_security.htm
17. OCDE, 1998, *Conflict, Peace and Development Co-operation on the Threshold of the 21st Century*, Paris, OECD Development Co-operation Guidelines Series.
18. Ibid., p. 17.
19. Direction des industries de l'armée, 1999 (brochure).

20. *Tarqui* [revue des forces armées équatoriennes], Quito, Équateur, octobre 1999.
21. Arnoldo Brenes et Kevin Casas (dir.), 1998, *Soldados como empresarios. Los negocios de los militares en Centroamérica*, San José, Costa Rica, Ed. Fundación Arias para la Paz y el Progreso Humano et l'Agence suisse pour le développement et la coopération, p. 14.
22. Leticia Salomón, 1997, *Poder Civil y Fuerzas armadas en Honduras*, Tegucigalpa, Honduras, CEDOH-CRIES, p. 162.
23. Luis Alberto Guzmán, 1996, « Nicaragua's Armed Forces: An Assessment of their Political Power » dans Richard Millet et Michael Gold-Biss (dir.), *Beyond Praetorianism. The Latin America Military in Transition*, Miami, North-South Center Press, University of Miami.
24. Lieutenant-colonel Ollanta Moisés Humala Tasso, manifeste à la nation péruvienne, 29 octobre 2000. Renseignements communiqués par le bureau du Médiateur du Pérou.
25. *Liberación*, Lima, 17 décembre 1999, p. 3.
26. Bruno Más, *Masinformes*, 12 décembre 1995.
27. *Clarín*, Buenos Aires, 24 avril 1996, p. 3.

La crise de la sécurité humaine en Colombie

Adam ISACSON

La Commission colombienne des juristes (CCJ), l'un des plus anciens groupes de Colombie sur les droits de l'homme et l'un des plus souvent cités, établit des statistiques détaillées sur la situation des droits de l'homme dans ce pays d'Amérique du Sud. Dans un rapport publié récemment, la CCJ conclue que la violence a coûté la vie à 3 538 personnes entre avril et septembre 2000, soit vingt personnes par jour. Au début de l'année 1998, la CCJ faisait état de dix meurtres politiques par jour. Alimentée par une guerre brutale sur plusieurs fronts entre les forces de sécurité, les groupes de guérilla FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) et ELN (Armée de libération nationale) et l'organisation paramilitaire AUC (Unités d'autodéfense de Colombie), l'intensité de la violence politique en Colombie a doublé en moins de trois ans¹.

Le rapport de la CCJ précise que « sur les vingt personnes tuées chaque jour, cinq le sont dans des combats ; il peut s'agir aussi bien de civils que de combattants. Les quinze autres sont tuées dans leur maison, dans la rue ou sur leur lieu de travail. Plus de 15% d'entre elles perdent la vie à cause de l'action des guérillas et 85% périssent du fait de l'État colombien ou des paramilitaires »².

En 2001, le conflit a provoqué le déplacement forcé de 342 000 personnes – soit 1 000 personnes chaque jour, selon le Comité consultatif colombien pour les droits de l'homme et le déplacement (CODHES)³. Au cours des dix dernières années, près de 1,2 millions de personnes, sur une population de 40 millions, ont été déplacées de force ; la majorité d'entre elles étaient des enfants⁴. Seuls l'Angola et le Soudan ont des populations déplacées plus importantes. Près de huit personnes sont enlevées chaque jour pour une rançon, la plupart du temps par des guérillas de gauche⁵. Le conflit n'explique pourtant qu'une partie des meurtres dans ce qui est l'un des pays les plus violents au monde : 26 250 personnes furent assassinées en Colombie en 2000, au moins 75% d'entre elles furent victimes de criminels de droit commun et non de groupes politiques⁶. La violence croissante et le manque de respect des lois en Colombie placent la crise de ce pays en tête des questions de sécurité humaine de l'hémisphère occidental.

Un pays divisé

La Colombie ne devrait normalement pas être un pays pauvre ni un pays de violence. Elle regorge de ressources naturelles – du pétrole aux forêts, en passant par les minéraux. Elle dispose de longues côtes sur deux océans et son peuple est connu pour son énergie et sa créativité. Il est regrettable qu'un pays avec autant d'avantages naturels soit le théâtre d'un tel massacre.

Adam Isacson, associé principal au Center for International Policy à Washington, DC, suit de près l'aide militaire américaine dans l'hémisphère occidental et coordonne un programme pédagogique sur la politique américaine à l'égard de la Colombie. (isacson@ciponline.org)

Vue sous un autre angle, la Colombie semble cependant être un pays particulièrement difficile à gouverner ; avec une population aussi divisée, il semble presque programmé pour un conflit. Les différences économiques sont les plus manifestes, avec les 10% les plus riches de la population gagnant 42 fois ce que les 10% les plus pauvres gagnent en une année. La Colombie est l'un des pays les plus inégaux sur le plan économique au monde⁷. Près de 3% des propriétaires terriens contrôlent 70% de l'ensemble des terres arables⁸. Ces chiffres se reflètent dans la réalité sociale de la Colombie ; puisque, comme dans la plupart de l'Amérique latine, une petite élite domine traditionnellement l'économie et le système politique du pays.

La diversité ethnique explique aussi un certain clivage sociétal. Un Colombien sur trois n'est ni européen ni métis. La population est, pour 26%, afro-colombienne et, pour 5%, indigène⁹. Ces groupes ethniques sont pourtant à peine présents parmi ceux qui détiennent le pouvoir économique et politique du pays.

Si ce pays est divisé c'est aussi pour des raisons géographiques. D'une superficie égale à deux fois celle de la France, la Colombie est divisée par trois chaînes des Andes, des rivières, des marais, des jungles et d'autres barrières naturelles qui maintiennent les gens à distance et expliquent aussi que Bogotá, la capitale, semble très loin. Le gouvernement central a toujours été faible, n'exerçant que peu de contrôle sur la plupart du territoire du pays et n'apportant que peu de services au-delà de certaines villes. Les hommes forts au niveau local – qu'il s'agisse de généraux, de propriétaires terriens, de chefs politiques, de « narcos », de chefs de groupes paramilitaires ou de fronts de guérillas – ont souvent plus de pouvoir au niveau régional que le gouvernement national.

Avec toutes ces divisions, les guerres ont été nombreuses. La Colombie connut de graves guerres civiles en 1828, de 1839 à 1842 et de 1899 à 1903 (la « guerre des mille jours », qui coûta la vie à plus de 100 000 personnes et au cours de laquelle la Colombie perdit sa province de Panama au profit d'un mouvement indépendantiste soutenu par les États-Unis). Près de 300 000 personnes périrent au cours d'une décennie de violences rurales politiques qui commença en 1948, une période que les Colombiens appellent simplement « *la violencia* ».

Les combattants

La violencia ne s'est jamais vraiment terminée. Les deux principaux mouvements colombiens de guérilla ont près de quarante ans. Ils sont tous deux engagés dans des pourparlers de paix avec le Gouvernement colombien. À eux deux, ils sont responsables de près de 15% des meurtres liés au conflit et de la majorité des enlèvements ; en violant régulièrement le droit international humanitaire, ils se sont aliénés presque toutes les sources de soutien politique intérieur et international.

Le plus important des deux mouvements est celui des FARC, avec près de 17 000 membres et un pouvoir considérable dans les campagnes. Les FARC furent fondées en 1964. Elles descendent directement de groupes d'autodéfense de paysans communistes ou du parti libéral actifs dans les zones rurales de Colombie lors de la période de *la violencia*.

Les FARC se sont développées rapidement dans les années 90, à tel point qu'elles étaient en mesure, en 1996, de lancer des attaques éclair sur des installations militaires et sur de petites villes. Cela s'explique en grande partie par la pratique des guérillas à taxer toute activité économique là où elles sont suffisamment puissantes pour le faire. Les taxes sur le nombre croissant de producteurs de coca en zones rurales expliquent en grande partie le développement du trésor de guerre des guérillas et, par conséquent, leur puissance militaire accrue.

Des négociations de paix se déroulèrent entre les FARC et le Gouvernement colombien entre janvier 1999 et février 2002. Ces discussions, qui n'étaient pas accompagnées d'un cessez-le-feu, eurent peu de résultats et échouèrent dans une atmosphère de méfiance et d'escalade des violences menées par les guérillas et les paramilitaires.

Le deuxième groupe de guérilla le plus important de Colombie est l'ELN. Formé au milieu des années 60 par un groupe de prêtres et d'étudiants radicaux suivant le modèle cubain de rébellion, ce groupe compte aujourd'hui près de 3 000 membres.

L'ELN retire moins d'argent du commerce de la drogue. Ces dernières années, une campagne paramilitaire de massacres et de déplacements forcés a coûté à ce groupe certains de ces bastions historiques. L'ELN vise plus particulièrement les multinationales qui font des affaires en Colombie et attaque souvent les infrastructures pétrolières et énergétiques du pays. Le groupe vient de s'engager dans un processus de paix avec le gouvernement. Une série de rencontres est prévue à Cuba pour le premier semestre 2002.

Si le mouvement des FARC a commencé ses activités dans le sud de la Colombie, les deux groupes ont été très actifs à la fois au nord et à l'ouest des Andes, là où vit la grande majorité des Colombiens. Au début des années 80, des années d'extorsions et d'enlèvements avaient anéanti de nombreux éleveurs et propriétaires terriens dans des départements comme Antioquia, Córdoba, Sucre, Bolívar, Cesar et Santander. Nombre d'entre eux étaient prêts à vendre leurs propriétés à des prix très bas et ils trouvaient facilement des gens prêts à acheter. Au début des années 80, la Colombie était un véritable centre de production et de trafic de cocaïne, et de nouveaux barons de la drogue étaient à la recherche d'investissements légaux – à savoir la terre – pour blanchir leurs profits. Les vendeurs et les acheteurs étaient si nombreux que la Colombie connut dans les départements du nord du pays ce que certains analystes appellent une réforme agraire « à l'envers »¹⁰.

Ces barons de la drogue devenus éleveurs, ainsi que ceux qui avaient toujours été propriétaires terriens, adoptèrent une stratégie différente à l'égard des guérillas qui les extorquaient. Ils organisèrent et armèrent des groupes dits d'autodéfense, que nous appelons aujourd'hui les paramilitaires.

Dans les années 80, l'armée colombienne participa à l'entraînement et à l'organisation de groupes comme « Mort aux kidnappeurs » (MAS) et les milices paysannes d'autodéfense de Córdoba et Urabá (ACCU). Les officiers contribuèrent à la création de groupes locaux, partagèrent des informations et menèrent des opérations conjointes avec les groupes d'autodéfense.

Il devint cependant très vite évident que les paramilitaires n'attaquaient pas très souvent les guérillas. Les cibles préférées des groupes étaient les civils dans les zones contrôlées par les guérillas, qu'ils considéraient comme la base de soutien des FARC et d'ELN, le milieu de prédilection des guérillas. En raison des nombreux massacres, des déplacements forcés et des assassinats de dirigeants politiques de gauche, les paramilitaires furent déclarés illégaux en 1989.

L'État ne fit pas grand-chose pour les dissoudre. La collaboration des paramilitaires avec l'armée colombienne entra dans la clandestinité, mais elle se poursuit encore à ce jour au niveau local. Ce phénomène a été largement démontré par des rapports publiés en 2001 par le Département d'État américain, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et toutes les principales organisations non gouvernementales pour les droits de l'homme¹¹. Aujourd'hui, la Commission colombienne des juristes attribue aux paramilitaires environ 80% des meurtres politiques commis dans le pays – la plupart d'entre eux s'étant regroupés dans l'organisation AUC (Unités d'autodéfense de Colombie)¹².

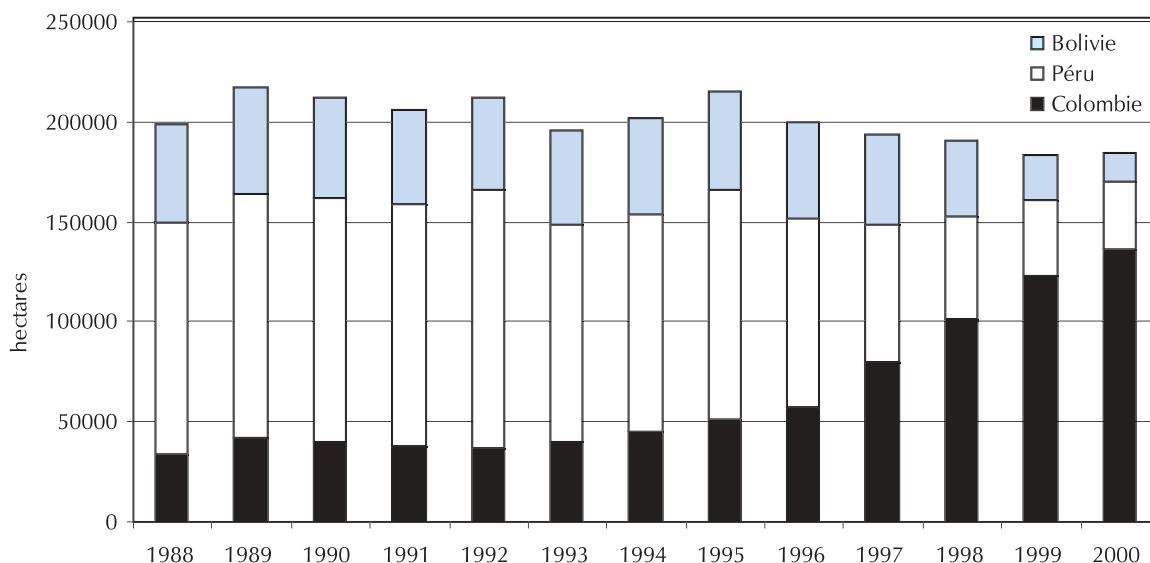
Les paramilitaires représentent le groupe armé de Colombie qui se développe le plus vite ; ils sont passés de 4 000 membres en 1998 à près de 10 000 aujourd'hui. Ils ont fait des avancées territoriales considérables, allant de bastions traditionnels comme le nord-ouest de la Colombie et la région du Magdalena Medio vers des centres urbains qui étaient depuis longtemps les bastions de la

guérilla dans le sud de la Colombie et ailleurs. Les paramilitaires se financent aussi par le commerce de la drogue, et pas seulement parce que les barons de la drogue en Colombie sont depuis longtemps leurs protecteurs. Comme les guérillas, ils taxent la coca et le pavot dans leurs zones d'influence. Le « directeur politique » de l'AUC, Carlos Castaño, qui a très bien compris les médias, a reconnu que son groupe tire 70% de ses ressources du commerce de la drogue¹³.

Le commerce de la drogue

Le commerce de la drogue est un élément important de la vie politique et économique de la Colombie depuis vingt ans, mais il a beaucoup changé par rapport à ce qu'il était dans les années 80 et le début des années 90, lorsque les cartels de Medellín et de Cali dominaient le marché. Lors de la première moitié des années 90, les plantations de coca étaient relativement peu nombreuses en Colombie. Si les cartels avaient fait de la Colombie le centre de la transformation de la coca et du trafic de cocaïne, la coca était cultivée en Bolivie et au Pérou. Les grands cartels, à intégration verticale, achetaient la coca pour la transformer en cocaïne qu'ils livraient ensuite sur les principaux marchés mondiaux.

Graphique 1. Culture andine de coca



Source : State Department International Narcotics Control Strategy Reports, 1996–2000

Cette organisation éclata au début des années 90, rendant plus difficile la culture de coca en Bolivie et au Pérou. Des programmes de développement alternatif financés par des sources internationales donnèrent certains résultats en offrant aux paysans des possibilités économiques légales. En Colombie, les initiatives de lutte contre la criminalité (ainsi que certains accords sur les conditions d'extradition et de détention carcérale) permirent de démanteler les grands cartels ; les organisations plus petites qui leur succédèrent n'avaient pas l'envergure internationale de leurs prédécesseurs. Alberto Fujimori, alors président du Pérou, coopéra avec les États-Unis dans une politique (plus connue sous le nom de « you fly—you die ») qui consistait à abattre ou à forcer à atterrir les avions soupçonnés de trafic de drogue (cette politique fut arrêtée après qu'un avion avec des missionnaires américains à bord

fut abattu par erreur, en avril 2001, près de Iquitos (Pérou)). Ces différents facteurs rendirent trop coûteux le transfert de la pâte de coca du Pérou en Colombie.

Le commerce de la drogue n'a bien évidemment pas disparu, la demande de cocaïne restant la même aux États-Unis et dans d'autres pays consommateurs. Au milieu des années 90, la culture de coca s'est déplacée directement en Colombie, le pays spécialisé depuis longtemps dans la transformation de la coca. La Colombie produit aujourd'hui plus de coca que l'ensemble des pays producteurs.

Au début et au milieu des années 90, la zone de production de coca la plus importante de Colombie se trouvait autour du département de Guaviare, dans le nord de la jungle du bassin amazonien. Cette région est typique des zones de production de coca dans le sud de la Colombie. Elle était en grande partie inhabitée, du moins par les personnes non indigènes, jusqu'au milieu du xx^e siècle. Dans les années 70, ses forêts et savanes abritaient des milliers de personnes qui cherchaient des terres dans cette région agricole ou fuyaient les violences au nord.

Le Gouvernement colombien ne les a pas suivis jusque dans le département du Guaviare. Cette région est restée sauvage, à l'abandon, sans infrastructure ni routes correctes, ni aucun service de base comme l'éducation ou la médecine, ni justice, ni ordre, ni loi. Les guérillas colombiennes agissaient en toute liberté.

Les habitants de la région, presque tous de petits propriétaires terriens, s'essayèrent aux cultures légales comme le caoutchouc, le maïs, le yucca ou l'huile de palme. Les prix élevés du marché représentaient un filon lucratif, mais ces bulles économiques étaient fragiles et de courte durée. Sans crédit, sans assistance technique ou conseils, et sans routes, les fermiers du Guaviare réalisèrent que leurs ventes ne couvraient même pas leur apport et le coût du transport.

À la fin des années 70 et au début des années 80, les trafiquants de drogue arrivèrent et montrèrent aux habitants comment cultiver la marijuana, puis la coca et le pavot à opium. Une simple procédure leur permettait de transformer, grâce à quelques produits chimiques, un champ de feuilles de coca en quelques kilos rentables de pâte de coca tout en supprimant la difficulté du transport du produit sur le marché. Grâce à ces cultures illégales, les fermiers avaient soudain le choix entre plusieurs acheteurs, qui leur proposaient des prix intéressants en liquide et des crédits pour de futures récoltes. Les habitants de la région restaient de petits propriétaires, mais pouvaient vivre dans une maison en ville, avec électricité, plomberie intérieure et parfois même une moto¹⁴.

La stratégie des années 90 axée sur la zone d'origine de la drogue

La culture de coca a décollé dans le Guaviare au milieu des années 90. Le Gouvernement américain réagit rapidement, en décidant de consacrer une part plus importante de son budget antidrogue à la zone d'origine de la drogue (par opposition à celle de transit, comme le Mexique ou Haïti). En 1995, Washington lança un programme de fumigation aérienne, basé dans la capitale départementale San José del Guaviare, qui se poursuit à ce jour. Des dizaines de pilotes recrutés par une société de Virginie, DynCorp, survolèrent la région et pulvérisèrent du Round-Uptm – un mélange de glyphosate et autres composés appelés surfactants, qui atteint les feuilles et les racines de la plante.

Les habitants de la région affirment depuis longtemps que l'épandage de tels produits sur leurs cultures vivrières rendent les gens et les animaux malades ; ils souffrent notamment d'insuffisances respiratoires, de troubles gastro-intestinaux et d'inflammations cutanées. Les Gouvernements américain et colombien soutiennent que le glyphosate est un produit sûr, malgré la controverse que suscitent les conséquences sanitaires et environnementales de l'utilisation du glyphosate associé à des surfactants comme le POEA et le Cosmo-Flux¹⁵.

Les pilotes américains chargés de l'épandage s'exposaient à certains risques : les FARC, qui étaient actives dans le Guaviare, leur tiraient dessus avec des armes légères. (Les avions d'épandage furent touchés 56 fois en 2000, aucune victime ne fut à déplorer¹⁶.) La proximité du conflit suscitait certaines inquiétudes au sein du Congrès américain, surtout après l'incident survenu en février 2001 au cours duquel une équipe de recherches et secours de DynCorp se retrouva prise dans un échange de feu avec les FARC dans la ville de Curillo dans le département du Caquetá¹⁷.

Les avions d'épandage sont escortés par des hélicoptères et avions de la police nationale colombienne (CNP), achetés et entretenus par les États-Unis. La CNP (et plus particulièrement sa section antidrogue) reçut, en raison de ce programme, la quasi-totalité de l'aide américaine pour la lutte contre la drogue au cours des années 90. Les forces armées de Colombie, qui étaient compromises par des allégations de corruption et de violation des droits de l'homme et très peu concernées par les missions antidrogue, reçurent seulement quelques millions de dollars d'aide par an, essentiellement sous forme de formation.

Les États-Unis commirent une erreur capitale en lançant le programme de fumigation sur le Guaviare. En effet, ce programme ne fut jamais assorti du moindre dollar d'aide au développement pour aider les paysans touchés à reporter leurs activités sur des cultures licites.

Les États-Unis commirent une erreur capitale en lançant le programme de fumigation sur le Guaviare. En effet, ce programme ne fut jamais assorti du moindre dollar d'aide au développement pour aider les paysans touchés à reporter leurs activités sur des cultures licites. La raison invoquée est un refus de financer des programmes d'aide dans des zones qui ne sont pas totalement

sous le contrôle du Gouvernement colombien. Cette position eut pour effet de rendre les paysans encore plus désespérés en détruisant leur principale possibilité économique.

La culture de coca n'était, bien évidemment, pas le seul choix économique viable pour les habitants du Guaviare. Ils pouvaient toujours rejoindre les FARC ou les paramilitaires, qui soutenaient financièrement leurs combattants. Le programme américain d'épandage aura valu sans aucun doute de nouvelles recrues aux groupes armés illégaux. Les cultivateurs de coca avaient encore une autre possibilité : aller s'installer dans un lieu plus sûr.

Il semble que nombre d'entre eux aient choisi cette solution. Les paysans quittèrent les zones survolées par les avions d'épandage pour s'enfoncer dans la jungle et en territoire contrôlé par les FARC, abattant en chemin des milliers d'hectares de forêt vierge. Le programme de fumigation aboutit bien à une diminution de la culture de coca en Guaviare, mais à la fin des années 90, l'épicentre de la culture de coca s'était déplacé au sud et à l'ouest vers les départements du Caquetá et plus particulièrement du Putumayo, plus près de la frontière équatorienne.

Cette zone est considérée comme territoire des FARC au moins depuis le début des années 80, moins en raison d'une conquête de guérilla que d'une présence insuffisante de l'État colombien. La force des guérillas obligea les Américains à admettre que, pour des raisons de sécurité, le programme de fumigation ne pouvait être mis en place dans le Putumayo. Au lieu de remettre en question l'ensemble de sa stratégie, l'administration Clinton décida d'encourager un rôle encore plus important pour l'armée colombienne dans la lutte antidrogue.

Le Plan Colombie (1999-2001)

En 1998, ce changement fut facilité non seulement par la migration vers le sud du commerce de la coca, mais aussi par l'élection d'un nouveau président en Colombie. Les responsables américains voyaient en Andrés Pastrana une personne avec laquelle ils pouvaient travailler et un changement heureux par rapport à son prédécesseur, Ernesto Samper, qui avait conduit les relations entre son pays et les États-Unis au plus bas depuis des décennies en acceptant des fonds du cartel de Cali pour financer sa campagne.

Pastrana entra en fonction en août 1998 en pleine époque d'optimisme. Il fit des pourparlers de paix avec les mouvements de guérillas sa priorité absolue et chercha à assortir les réformes de ce qu'il appelait un plan Marshall de développement pour les campagnes du pays. Le nouveau président exposa les grandes lignes de ce plan à des donateurs internationaux potentiels dans un document intitulé « Plan Colombie ». Ce texte ne mentionnait pas de fumigations aériennes ni d'activités militaires, seulement des actions de développement¹⁸.

Au cours d'une visite à Washington en octobre 1998, Pastrana tenta d'intéresser les responsables américains à son plan Marshall. Rares étaient ceux qui semblaient prêts à engager des centaines de millions de dollars dans un programme qui ne promettait pas de résultats immédiats dans la guerre contre la drogue, surtout dans un Congrès conservateur très méfiant à l'égard des programmes d'aide étrangers.

La visite de Pastrana, ainsi qu'une rencontre à Cartagena, en décembre 1998, des ministres de la défense de la région, firent bien plus de progrès sur un autre front. Lors de la rencontre en décembre, le Secrétaire américain à la défense, William Cohen, et le Ministre colombien de la défense, Rodrigo Lloreda, annoncèrent la première aide américaine majeure pour l'armée colombienne depuis plusieurs années. Les deux ministres convinrent d'instaurer dans l'armée colombienne un bataillon antistupéfiant – 900 hommes qui devaient être sans reproche sur le plan des droits de l'homme – qui, selon Lloreda, serait chargé d'appuyer la police colombienne dans les opérations antidrogue¹⁹. Ce nouveau bataillon serait basé à Tres Esquinas, à la frontière entre les départements du Caquetá et du Putumayo, qui avaient désormais remplacé Guaviare comme le centre de la culture de coca en Colombie.

La formation du nouveau bataillon commença en avril 1999. L'expression Plan Colombie avait alors largement disparu du discours politique de Bogotá, le plan de développement de Pastrana s'étant évanoui en raison d'un manque d'intérêt international.

Au milieu de l'année 1999, les doutes sur le processus de paix en Colombie circulaient déjà : les FARC avaient bloqué les discussions peu après qu'elles aient été engagées ; le Ministre de la défense Lloreda avait démissionné pour dénoncer le maintien de la zone démilitarisée ; et une offensive des guérillas, en juillet, en avait inquiété plus d'un. Lorsque le nouveau ministre de la défense, Luis Fernando Ramírez, et le général Fernando Tapias, commandant en chef des forces militaires, se rendirent à Washington en juillet 1999 pour demander 500 millions de dollars d'assistance militaire – un chiffre jamais atteint jusqu'alors –, les dirigeants américains étaient à l'écoute. À la mi-juillet, le tsar antidrogue Barry McCaffrey fit circuler un mémo à ses collègues du Cabinet qui définissait un nouveau plan d'assistance de près de 600 millions de dollars pour l'armée et la police colombiennes. Le principal poste de dépenses du plan McCaffrey permettrait d'accroître la capacité d'intervention de l'armée colombienne dans la région du Putumayo²⁰.

Après une période de discussions entre les différentes administrations, le Gouvernement Clinton était prêt à accroître son engagement en matière d'assistance militaire. Selon le *Washington Post*, lors d'une visite à Bogotá, en août 1999, le Sous-secrétaire d'État américain aux affaires politiques, Thomas Pickering, aurait annoncé à Pastrana que les États-Unis augmenteraient considérablement leur aide s'il mettait au point un plan complet pour renforcer l'armée, enrayer la chute de l'économie du pays et lutter contre le trafic de drogue²¹.

À la fin du mois de septembre 1999, un nouveau Plan Colombie, un document en anglais qui prévoyait un important volet en matière de sécurité et de lutte antidrogue, circulait à Washington. Bien qu'il fut assez vague sur certains détails, il était clair que ce plan, une initiative du Gouvernement colombien pour « la paix, la prospérité et le renforcement de l'État » coûterait 7,5 milliards de dollars (4 milliards de fonds colombiens et 3,5 de contributions de la communauté internationale)²².

Les détracteurs et les partisans du Plan Colombie – qui ne fut pas disponible en espagnol avant février 2000 – n'ont cessé de débattre de l'importance du rôle joué par les États-Unis dans sa conception.

Une monographie de 2001 de l'U.S. Army War College donne les précisions suivantes : « [C]ontrairement aux spéculations des médias, [le Plan] fut rédigé par un Colombien – Jaime Ruiz, conseiller spécial de Pastrana. Il est titulaire d'un doctorat de Louvain et d'un diplôme d'ingénieur de l'Université du Kansas, a épousé une Américaine et maîtrise parfaitement l'anglais. Il a écrit en une semaine le plan en anglais²³. » Qu'une personne ait pu ou non élaborer, à elle seule en une semaine, un plan pour pacifier et développer tout un pays, l'influence de Washington dans la conception de ce plan ne peut être ignorée.

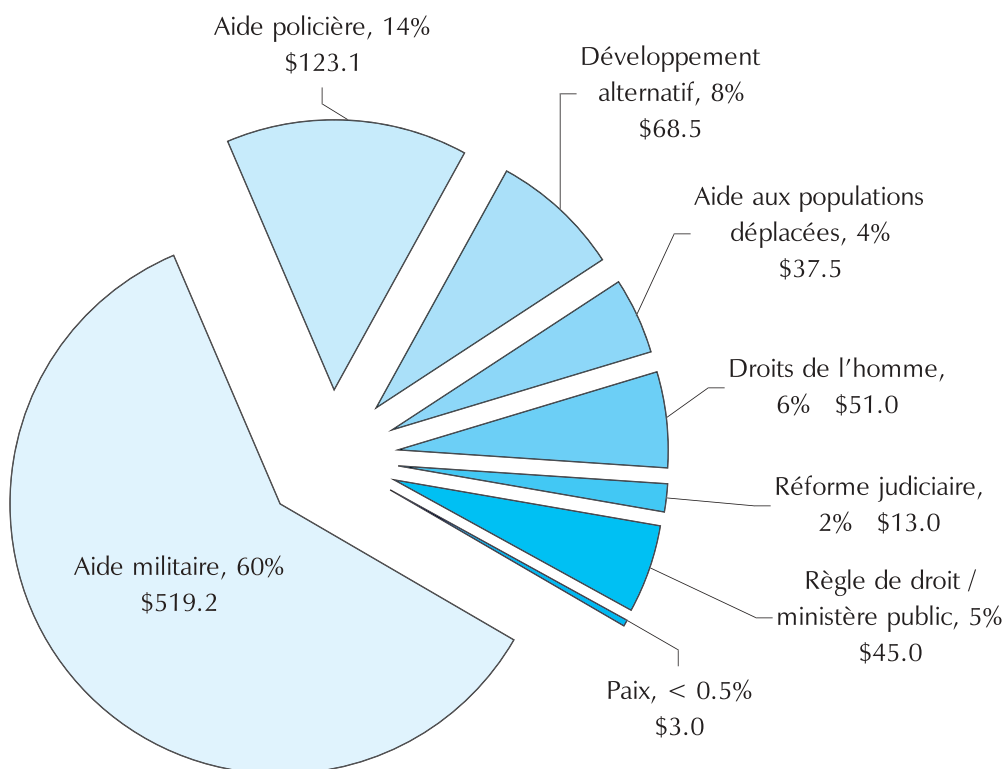
Le 11 janvier 2000, le président Bill Clinton présenta au Congrès la contribution des États-Unis au Plan Colombie comme une loi budgétaire supplémentaire d'urgence. Tandis que les Colombiens expliquaient que 25% des 7,5 milliards de dollars iraient aux forces de sécurité du pays, le reste étant consacré aux programmes économiques et sociaux, le projet de Clinton prévoyait exactement l'inverse²⁴. Ce qui deviendrait plus connu sous le nom de programme Plan Colombie prévoyait une aide d'urgence de 1,3 milliards de dollars pour 2000 et 2001, dont 860 millions profiteraient à la Colombie (le reste allant aux pays voisins et aux agences antidrogue américaines). Sur ces 860 millions, 75% – 642 millions – devaient revenir à l'armée et à la police colombiennes²⁵. Selon les estimations les plus récentes du Center for International Policy, l'aide américaine à la Colombie s'élève pour la période 2000-2002, avec l'aide déjà prévue, à 1,35 milliards de dollars d'assistance pour l'armée et la police (79%) et à 363,5 millions d'aide économique et sociale (21%)²⁶.

L'élément essentiel de cette aide militaire fut un développement considérable de la stratégie lancée en décembre 1998 avec le bataillon antistupéfiant. Depuis que le programme Plan Colombie a force de loi (juillet 2000), les fonds américains ont permis de créer deux bataillons supplémentaires, qui

représentent une brigade antistupéfiant de 2 300 hommes au sein de l'armée colombienne, dans la zone de culture de coca du Putumayo. Ces unités vont recevoir en tout près de 70 hélicoptères pour un coût total de plus de 400 millions de dollars : 30 hélicoptères UH-1 Huey des années 70, qui ont été livrés en 1999 et 2000, 14 hélicoptères sophistiqués UH-60

Graphique 2. Programme d'aide « Plan Colombie », promulgué en juillet 2000

(en millions de dollars U.S.)



Blackhawk livrés en janvier 2002 et encore une trentaine d'hélicoptères modernisés Huey II, dont la livraison devait commencer en février 2002. (La police colombienne a reçu deux autres Blackhawks et devrait recevoir près de 12 Huey II²⁷.)

Selon un rapport d'octobre 2000 de la Maison-Blanche, l'objectif de ces unités est d'instaurer « les conditions de sécurité nécessaires » pour mettre en œuvre les programmes antidrogue comme ceux de fumigation et de développement alternatif dans le Putumayo²⁸. Cette opération, plus connue dans les documents américains sous le nom de « push into Southern Colombia », conduira les unités militaires à mener, avec l'appui des États-Unis, des opérations offensives contre les guérillas colombiennes. Les détracteurs de cette mission ont souligné qu'elle s'apparentait beaucoup à une opération anti-insurrectionnelle ; un changement qui rapproche les États-Unis de la guerre en Colombie.

Le programme d'aide a entraîné une augmentation considérable de la présence américaine en Colombie et autour du pays. Les entraîneurs et les agents de renseignement (pour la plupart des unités des forces spéciales des États-Unis), les pilotes des avions d'épandage, les mécaniciens, le personnel logistique, les opérateurs radar travaillent avec l'armée et la police colombiennes dans plusieurs bases du sud de la Colombie. D'autres travaillent dans une demi-douzaine de sites radar dans des régions retirées du pays, à la recherche d'avions soupçonnés de trafic de drogue. Les membres du Congrès fixèrent, dans la loi de 2000, la limite des personnes pouvant se trouver au même moment sur le territoire colombien (500 américains du personnel en uniforme et 300 du secteur privé). Le Département d'État soutient que la présence militaire américaine au sol en Colombie n'a jamais été supérieure à 400, mais a fait pression sur le Congrès pour qu'il élève le plafond fixé à 300 pour le personnel privé, affirmant que la livraison de nouveaux hélicoptères nécessite la présence d'un plus grand nombre de mécaniciens et autre personnel d'assistance²⁹. Dans le programme d'aide pour 2002 (examiné plus loin), le Congrès a réduit le plafond du personnel militaire à 400 et relevé celui du personnel privé à 400.

Inquiétudes autour de la stratégie

Bien qu'il bénéfît du soutien de l'administration démocrate de Clinton et des chefs de file républicains du Congrès, le programme d'aide Plan Colombie n'en était pas moins très controversé. Cette question de politique étrangère américaine fut, en 2000 et 2001, l'une des plus contestée pour plusieurs raisons : le risque d'escalade au niveau de l'engagement militaire, les doutes concernant l'efficacité de la politique de fumigation comme stratégie antidrogue, les conséquences sur les droits de l'homme, l'incidence sur les pourparlers de paix en Colombie et l'absence de soutien international.

De nombreux observateurs s'interrogent sur la capacité des 2 300 membres des nouvelles unités antidrogue financées par les États-Unis à instaurer, une fois que les hélicoptères auront été livrés, des « conditions de sécurité » dans le Putumayo, une zone approximativement de la taille de la Belgique. Le théâtre d'opération de cette nouvelle brigade est l'un des plus vieux bastions des FARC et aussi l'un des plus âprement défendus. Les guérillas connaissent le terrain et sont régulièrement en contact avec de nombreux *campesinos* locaux. Vers la fin des années 90, l'armée colombienne a perdu de nombreuses batailles importantes dans les environs, comme celles de Las Delicias (1996), Patascocoy (1997) et El Billar (1998) et combattu les FARC lors d'affrontements sanglants à Coreguaje en juin 2001. De nombreuses sources, notamment le général Charles Wilhelm, ancien commandant en chef du Commandement sud de l'armée des États-Unis (Southern Command) des troupes américaines en Amérique latine, ont admis qu'il existe une réelle possibilité que les FARC disposent de missiles surface-air capables de descendre des hélicoptères blindés³⁰.

Tableau 1. Programmes économiques et sociaux

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Programme d'aide économique	0	0	3	4	0	0
Aide au développement	0	0.02	0	0	0	0
Programmes sur les maladies et la survie des enfants	0	0	0	0	0	0
Aide alimentaire (loi 480)	0	0	0	0	0	0
Contrôle international des stupéfiants	0	0.5	5.75	208	5	146.5
Total économique et social	0	0.52	8.75	212	5	146.5

Tableau 2. Programmes d'aide militaire et policière

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
INC [contrôle international des stupéfiants]	33.45	56.5	200.11	686.43	43	252.5
FMF [financement des forces militaires étrangères]	30	0	0.44	0.4	0	0
IMET [éducation et formation militaires internationales]	0	0.89	0.92	0.9	1.04	1.18
Prélèvements d'urgence pour la lutte antidrogue	14.2	41.1	58	0	0	0
«Section 1004» [aide du Département de la défense pour la lutte antidrogue]	10.32	11.78	35.89	85.9	60.9	79.8
'«Section 1033» [aide du Département de la défense pour la lutte antidrogue sur les rivières]	0	2.17	13.45	24.63	19.04	4.3
Fonds discrétionnaires de l'Office national de lutte contre la drogue	0.5	0	0	0	0	0
EDA [transferts de matériel de défense excédentaire]	0.09					
Total militaire et policier	88.56	112.44	308.81	798.26	123.98	337.78

Millions de dollars. Les chiffres en italique sont des estimations correspondant à la moyenne des deux années antérieures. Plusieurs programmes sont expliqués en détail sur le site <http://www.ciponline.org/facts/co.htm> et <http://www.ciponline.org/facts/home.htm#1>

Si l'opération « push into Southern Columbia » échoue sur le plan militaire, nombreux sont ceux qui s'attendent à une escalade de l'engagement et de l'aide des États-Unis. Si l'analogie souvent évoquée avec le Viet Nam est inappropriée – il est difficile d'imaginer des troupes américaines dans les jungles colombiennes – la stratégie actuelle pourrait très bien déboucher sur un engagement militaire coûteux et difficile.

Les détracteurs de ce plan s'interrogent aussi sur l'efficacité du programme de fumigation comme stratégie antidrogue. Depuis le début des fumigations sur une grande échelle dans le département du Guaviare en 1995, la quantité totale de coca cultivée en Colombie a plus que doublé. La stratégie américaine antidrogue n'a pour l'instant réussi qu'à déplacer géographiquement les cultures : de la Bolivie et du Pérou vers le Guaviare, puis vers le Putumayo.

Les fumigations prévues par le nouveau plan commencèrent à la fin du mois de décembre 2000 dans le Putumayo et les autorités américaines affirment que le glyphosate a touché, en 2001, 84 000 hectares de coca³¹. Alors que les partisans de cette politique eux-mêmes ne prévoient pas de recul de la culture totale de coca en Colombie en 2001, les critiques concernant les conséquences sur la santé et l'environnement ainsi que la politique arbitraire de fumigation des cultures licites se sont multipliées³².

Les programmes de développement alternatif ayant été mis en place très lentement dans les zones touchées par les campagnes de fumigation, nombre d'habitants ont quitté la région pour aller de l'autre côté de la frontière, en Équateur ; ils sont aussi très nombreux à être partis s'installer ailleurs dans les vastes jungles du bassin amazonien en Colombie où ils ont à nouveau abattu des forêts et planté de la coca. Peu après la première vague de fumigations dans le Putumayo, la presse fit état de

nouvelles cultures de coca dans le département du Nariño à l'ouest, dans une région que les habitants appellent désormais le « Petit Putumayo »³³. Il semble que le programme de fumigation dans le Putumayo n'ait servi qu'à déplacer la culture de coca ailleurs en Colombie – ou par-delà les frontières, dans les pays voisins.

Les groupes des droits de l'homme s'interrogent toujours sur la possibilité que l'aide américaine puisse être utilisée pour commettre des exactions sur la population civile. En raison des liens qui ont été amplement démontrés entre l'armée colombienne et les paramilitaires, et de l'impunité des officiers soupçonnés d'exactions, par des allégations plausibles, le Gouvernement américain s'est trouvé dans l'incapacité d'affirmer que ceux qui avaient reçu cette aide avaient respecté les conditions en matière de droits de l'homme stipulées dans la loi du programme d'aide 2000-2001. Le président Clinton décida de supprimer ces conditions, comme le lui permettait la loi, pour des raisons de « sécurité nationale ».

L'armée et les paramilitaires semblent entretenir des relations étroites dérangeantes dans le Putumayo, la zone qui reçoit la plupart de l'aide militaire américaine. Alors qu'aucune allégation de collaboration avec les paramilitaires ne pèse sur la nouvelle brigade antidrogue, les unités existant dans cette région – notamment la 24^e brigade de l'armée colombienne – sont soupçonnées d'entretenir des liens étroits avec l'AUC. Dans un rapport publié en octobre 2001, Human Rights Watch prétendait que la 24^e brigade, basée dans le Putumayo, avait même bénéficié de pots-de-vin de la part de chefs paramilitaires en échange de sa collaboration³⁴.

L'influence de l'aide militaire américaine sur les pourparlers engagés avec les FARC suscite d'autres inquiétudes. L'annonce du Plan Colombie a certainement dégradé les discussions engagées avec les FARC à un moment où les deux parties tentaient de surmonter des décennies de méfiance. L'annonce d'un programme d'aide de grande envergure renforça, dans les deux camps, la position de ceux qui étaient opposés à toute négociation : les chefs des FARC qui doutaient dès le départ des motivations du gouvernement, et les responsables militaires et gouvernementaux qui estimaient que cette aide permettrait d'éviter toute nouvelle concession lors des pourparlers.

On peut également voir un autre élément d'inquiétude dans la réticence des alliés européens et des voisins d'Amérique latine à soutenir ouvertement la stratégie du Plan Colombie ou à offrir une aide supplémentaire. À ce jour, l'Europe n'a offert à la Colombie que 300 millions de dollars d'aide non militaire, et la plupart de cette aide est destinée à appuyer le processus de paix en Colombie et expressément distinguée du Plan Colombie³⁵. La quasi-totalité de la contribution internationale (qui devait s'élever au départ à 3,5 milliards de dollars) au Plan Colombie vient des États-Unis. Cette absence de soutien s'explique notamment par le fait de n'avoir pas été impliqué dans l'élaboration du plan, un sentiment de gêne par rapport à l'importance de l'armée américaine dans ce programme et le manque d'intérêt pour ce qui n'a jamais été une priorité en matière d'aide pour la plupart des pays européens donateurs.

L'initiative régionale andine (2001-2002)

En avril 2001, seulement quelques-uns des hélicoptères prévus dans le programme d'aide Plan Colombie avaient été livrés et l'administration Bush devait encore nommer nombre de ses responsables clefs pour l'Amérique latine. La demande d'aide de l'administration Bush pour 2002 auprès du Congrès ne prévoyait donc pas de nouveau matériel ni de bataillons ; elle était largement considérée comme la poursuite de la stratégie mise en place par l'administration Clinton³⁶.

La principale différence dans la demande pour 2002 est qu'elle portait un intérêt accru aux voisins de la Colombie. L'administration Bush tentait d'inscrire sa demande d'aide dans le cadre d'une

approche régionale, préférant parler d'« Initiative régionale andine » plutôt que de Plan Colombie. Si la partie de l'aide destinée à la Colombie devait aller à 70% à des opérations militaires et policières, celle destinée aux pays voisins était répartie de manière plus équilibrée entre priorités sociales et militaires.

Si la partie de l'aide destinée à la Colombie devait aller à 70% à des opérations militaires et policières, celle destinée aux pays voisins était répartie de manière plus équilibrée entre priorités sociales et militaires.

La demande d'aide de l'administration Bush prévoyait néanmoins une forte augmentation de l'aide militaire et policière par rapport aux niveaux de 2000-2001 pour le Pérou (+ 82%), la Bolivie (+ 20%) et l'Équateur (+ 63%)³⁷.

La présence américaine dans les pays voisins de la Colombie progresse aussi. En 1999 et 2000, l'administration Clinton facilita la conclusion d'accords pour l'utilisation de bases aériennes à Manta (Équateur) et à Aruba et Curaçao (Antilles néerlandaises). Situés à moins de 320 km du territoire colombien, ces emplacements d'opérations avancés disposent d'avions de surveillance et d'écoute électronique qui contrôlent quotidiennement la production et le trafic de drogue dans les Andes septentrionales et les Caraïbes du Sud³⁸. (En 2001, un troisième site commença ses activités, à Comalapa en El Salvador.) De nombreux observateurs, notamment en Équateur, s'inquiètent des futures pressions qui pourraient s'exercer pour modifier l'utilisation des sites, si les États-Unis décidaient d'opter pour une stratégie anti-insurrectionnelle.

Au Pérou, les États-Unis entretiennent, en matière de formation, une présence quasi permanente dans le port d'Iquitos sur l'Amazone, où un centre de formation construit par les Américains (le Joint Riverine Training Center) aide la police et la marine péruviennes à contrôler le trafic sur le fleuve³⁹. Iquitos comprend, comme d'autres sites péruviens tels que Andoas et Pucallpa, des stations radar et des pistes pour le programme d'interdiction aérienne mis en place par les deux pays. Ce programme a été interrompu après qu'un avion avec des missionnaires américains à son bord fut abattu en avril 2001.

L'Initiative régionale andine fut présentée à un Congrès américain plus sceptique qu'il ne l'avait été l'année précédente lors du débat sur le Plan Colombie. La version finale du projet pour 2002 était inférieure de 14% à ce qu'avait demandé l'administration Bush et imposait des conditions en matière de droits de l'homme (avec un libellé plus faible que celui de l'année précédente, mais sans aucune possibilité de dérogation) et attendait des résultats du programme de fumigation. Les tentatives visant à réduire l'aide militaire réussirent presque à l'emporter à la Chambre des représentants, avec le soutien de la majorité du Parti démocrate et une tentative visant à annuler les réductions d'aide militaire échoua au Sénat.

La nouvelle administration s'interroge sur une stratégie anti-insurrectionnelle

Bien que les opérations financées par les États-Unis aient été jusqu'à présent de type anti-guérilla comme l'opération « push into Southern Colombia », Washington a toujours considéré que les activités anti-insurrectionnelles – qui reviennent à s'engager dans le borbier de la sale guerre en Colombie – devaient être évitées. Si le fait d'être impitoyable sur la drogue (« tough on drugs ») est une attitude payante auprès du public national, la plupart des politiciens ont toujours évité d'approuver les activités manifestement anti-insurrectionnelles, qui ne manqueraient pas de soulever de nombreuses questions sensibles en matière d'escalade, de « pentes dangereuses », de stratégies de sortie et de risque d'un nouveau « Viet Nam ». (Si plusieurs Républicains du Congrès réclamèrent pendant des années que Washington s'engage dans des activités anti-insurrectionnelles, ils ne représentaient plus qu'une frange radicale sous Clinton). Les responsables, aussi bien sous l'administration Clinton que sous celle de Bush, ont tous cherché à convaincre le Congrès et l'opinion qu'ils n'ont aucune intention de franchir

la ligne qui sépare les missions antidrogue des missions antiguérilla. Selon l'Ambassadeur des États-Unis en Colombie, Anne Patterson, « La volonté politique de se lancer dans des activités anti-insurrectionnelles est nulle. Cela n'arrivera pas »⁴⁰.

La ligne qui sépare ces deux types de missions s'est estompée tandis que le processus de paix en Colombie connaît des difficultés et que de nouvelles allégations évoquent des liens entre les FARC et le commerce de la drogue. Le *Washington Post* écrivait dans son éditorial du 3 janvier 2001 : « Les États-Unis [...] devraient arrêter d'affirmer qu'ils ne soutiennent qu'une campagne contre le trafic de drogue en Colombie. [...] Si elle continue à former et à équiper l'armée colombienne, la nouvelle administration ne pourra éviter d'être impliquée dans un conflit plus large en Colombie »⁴¹.

Les groupes armés colombiens sont de plus en plus considérés comme des menaces contre la sécurité nationale américaine. Washington ne tolèrera certainement pas de forts niveaux d'instabilité dans un pays aussi près de ses frontières, qui plus est la quatrième puissance économique de l'Amérique latine et le cinquième partenaire commercial des États-Unis. La Colombie est également la septième source de pétrole importé pour les États-Unis et probablement le pays qui dispose des plus importantes réserves pétrolières inexplorées et inexploitées dans tout l'hémisphère⁴². Parmi les autres ressources naturelles d'une très grande valeur sur le plan international, dont l'exploitation est compromise par l'instabilité, citons le charbon, le gaz naturel, l'or, les pierres précieuses, le bois et deux côtes assez rapprochées qui pourraient susciter l'intérêt pour le développement d'autres options pour concurrencer le Canal de Panama engorgé.

Alors que l'administration Bush se mettait en place en 2001, des voix commencèrent à s'élever pour dénoncer l'accent mis uniquement sur les activités antidrogue. Le nouveau secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, était connu pour être sceptique sur l'engagement de l'armée dans la lutte antidrogue. La Rand Corporation publia en juin 2001 une étude très remarquée, financée par l'armée de l'air des États-Unis, qui critiquait sérieusement la politique antidrogue américaine en Colombie et appelait plutôt à un engagement plus important dans les activités anti-insurrectionnelles. Cette étude précisait « Le programme américain d'assistance militaire en El Salvador sous l'administration Reagan pourrait être un modèle pertinent »⁴³.

Au milieu de l'année 2001, alors que les personnes nommées par Bush arrivaient à des postes clés, les dirigeants reconnurent qu'ils étaient en train de revoir la politique héritée de l'administration Clinton à l'égard de la Colombie. Peter Rodman, assistant du Secrétaire à la défense, déclara en août que les autorités devaient faire des choix difficiles pour ce qui était de décider si l'intérêt des États-Unis pour la Colombie devait se limiter aux questions de drogue ou de voir s'ils pouvaient avoir un intérêt plus large dans la survie d'un gouvernement démocratique ami⁴⁴. La visite du secrétaire d'État Colin Powell à Bogotà fixée au 11 septembre était considérée comme une étape cruciale dans ce processus.

La « guerre contre le terrorisme »

La visite du secrétaire d'État Powell a, bien évidemment, été repoussée. Les attaques du 11 septembre et la guerre qui suivit en Afghanistan exclurent la Colombie des pages de une. La révision de la politique des États-Unis fut gelée et la stratégie américaine mise sur « pilote automatique ».

Alors que l'intervention en Afghanistan touche à sa fin, le débat sur le soutien américain pour des activités anti-insurrectionnelles en Colombie s'accélère, stimulé par l'échec des négociations avec les FARC en février 2002. Le nouveau contexte international relance, bien évidemment, la possibilité d'une réorientation. Dans le contexte de la guerre contre le terrorisme, la Colombie – avec trois groupes qui figurent sur la liste du Département d'État des organisations terroristes étrangères – est aujourd'hui un pays bien en évidence sur la carte du monde.

Le discours des autorités américaines s'est fait plus belliqueux depuis les attaques terroristes. L'ambassadeur des États-Unis en Colombie, Anne Patterson, et le sénateur Bob Graham (président de la Commission du Sénat sur les questions de renseignement) ont comparé publiquement les FARC à l'organisation terroriste de Ben Laden⁴⁵. Le secrétaire d'État Colin Powell a déclaré, en octobre 2001, à la Commission des affaires étrangères du Sénat que l'organisation al-Qaeda est l'exemple typique d'un groupe terroriste contre lequel une alliance internationale pourrait se mobiliser, ajoutant que les FARC et la « Real IRA » irlandaise sont probablement du même calibre⁴⁶. Le Coordonnateur de la lutte antiterroriste au Département d'État, Francis Taylor, a déclaré, le 15 octobre 2001, à des journalistes que les FARC, ELN et AUC « subiront le même traitement que tout autre groupe terroriste ; il est dans notre intérêt de les poursuivre et de mettre un terme à leurs activités terroristes ». Il a ajouté que les États-Unis emploieront « toutes les ressources » disponibles pour ce faire, y compris « le cas échéant, le recours à la force militaire, comme en Afghanistan »⁴⁷. Des membres éminents du Congrès ont répondu positivement à la demande du président Pastrana, en novembre 2001, de pouvoir utiliser l'aide antidrogue actuelle pour lutter contre les groupes armés. Le président de la House Drug Policy Subcommittee, Mark Souder (Indiana), a déclaré à des journalistes : « il ne s'agit pas uniquement de drogue. Cela s'est développé en terrorisme et nous devons lutter contre le terrorisme dans notre hémisphère »⁴⁸.

La réponse de l'administration Bush transparaisait dans la demande présentée au Congrès pour 2003, rendue publique le 4 février 2002. Entre l'aide à l'étranger et les dépenses du budget de la défense, la Colombie devrait recevoir en 2003 plus de 520 millions de dollars d'aide militaire et policière et 164 millions de dollars d'aide sociale et économique. Pour la première fois depuis la guerre froide, l'administration cherche à mobiliser pour la Colombie une aide militaire qui ne soit pas liée à la lutte antidrogue. Le programme de financement des forces militaires étrangères (FMF), qui a servi essentiellement ces dernières années à fournir une aide militaire au Moyen-Orient, devrait fournir 98 millions de dollars pour aider l'armée colombienne à protéger l'oléoduc de Caño Limón-Coveñas, qui va du département de Arauca à celui de Sucre dans le nord-est de la Colombie. Une grande partie du pétrole qui passe par cet oléoduc appartient à Occidental Petroleum, qui est basé à Los Angeles. En 2001, les guérillas colombiennes ont attaqué cet oléoduc 166 fois.

Une demande budgétaire supplémentaire présentée le 21 mars 2002 allait plus loin. Le projet prévoyait, outre 6 millions de dollars destinés au lancement immédiat du programme de protection de l'oléoduc, de changer radicalement la mission américaine en Colombie, en franchissant officiellement la ligne qui sépare les activités antidrogue des activités anti-insurrectionnelles sur le plan juridique. Ce projet devait permettre l'utilisation de toute aide militaire et policière, passée, présente ou future, fournie dans le cadre de programmes antidrogue pour « soutenir une campagne unie contre le trafic de stupéfiants, les activités terroristes et autres menaces contre la sécurité nationale [de la Colombie] ».

Le Gouvernement américain se trouve clairement à un tournant décisif et cette nouvelle proposition multiplierait le nombre de cibles contre lesquelles le matériel militaire fourni par les États-Unis et les unités soutenues par les Américains pourraient être employés. Un débat approfondi examinera certainement à Washington, en 2002, l'idée d'un engagement plus poussé dans le conflit en Colombie.

Si la Rand Corporation et d'autres soutiennent l'idée de retenir l'exemple de l'appui américain en El Salvador dans les années 80, ils oublient qu'il fallut douze ans et près de deux milliards de dollars d'aide militaire pour aboutir à une impasse en El Salvador, après que les combats coûtèrent 70 000 vies et provoquèrent l'exil de plus d'un million de personnes.

Ce débat devra évaluer correctement l'importance de l'effort nécessaire. Si la Rand Corporation et d'autres soutiennent l'idée de retenir l'exemple de l'appui américain en El Salvador dans les années 80, ils oublient qu'il fallut douze ans et près de deux milliards de dollars d'aide militaire pour aboutir à une impasse en El Salvador, après que les combats coûtèrent 70 000 vies et provoquèrent l'exil de plus d'un million de personnes. La Colombie est 53 fois plus grande que El Salvador et sa population huit fois plus importante. Le coût d'une campagne anti-insurrectionnelle « réussie » en Colombie serait effroyablement élevé, que ce soit en dollars ou en vies.

Les droits de l'homme doivent être un deuxième sujet de réflexion avant de s'engager dans une lutte anti-insurrectionnelle. Peu d'éléments peuvent garantir que l'aide militaire – qu'il s'agisse d'armes, de renseignements ou de capacités meurtrières – ne sera pas utilisée de manière abusive contre des civils innocents. Il est possible d'imaginer, par exemple, que les renseignements transmis à l'armée colombienne sur les mouvements de guérilla dans un village puissent tomber entre les mains des paramilitaires qui iraient ensuite massacrer les villageois. Il existe peu de moyens d'empêcher qu'un large programme américain d'aide militaire ne contribue, directement ou indirectement, à de tels abus si ce n'est par de faibles mesures législatives.

Il n'est pas certain non plus qu'une approche essentiellement militaire permettra d'obtenir la sécurité, la gouvernabilité et la réforme nécessaires au développement d'une démocratie stable en Colombie. Le pays est tout simplement trop grand pour que les forces armées puissent maintenir une présence permanente dans tout le territoire ; l'aide militaire doit donc être vue comme une pièce d'un grand puzzle. Tant que les Colombiens ne se sentiront pas partie prenante dans un système géré par un État responsable et apte à faire face à diverses situations, l'insurrection et la criminalité resteront des options intéressantes.

Premiers pas vers la sécurité humaine

Des propositions concrètes pour développer la sécurité humaine en Colombie devraient faire l'objet d'un article beaucoup plus long. Il convient toutefois de rappeler quelques principes généraux. L'armée colombienne a un rôle à jouer, mais la communauté internationale doit se concentrer davantage sur la professionnalisation et le renforcement des institutions civiles de l'État en Colombie. Pour cela, il faudrait augmenter l'aide internationale pour les négociateurs de paix, les juges et les procureurs, les militants des droits de l'homme et anticorruption, les législateurs honnêtes, les officiers militaires et de police réformistes, les journalistes d'investigation, et tous ceux qui veulent construire une vraie démocratie viable. Les projets de développement alternatif, les programmes d'infrastructure et des investissements de la part de l'État peuvent permettre d'instaurer les conditions nécessaires pour une économie légale viable dans les zones rurales négligées. Les pays consommateurs de drogue doivent dépenser davantage au niveau national pour réduire la demande et la plupart des études réalisées à ce jour semblent montrer que le moyen le plus efficace d'atteindre cet objectif est d'offrir des traitements aux toxicomanes⁴⁹.

Les décisions qui seront prises au cours de l'année ou des deux années à venir seront cruciales ; elles détermineront si le processus de paix en Colombie parviendra à mettre un terme au combat, si des réformes réelles pourront s'établir et si le cauchemar des droits de l'homme, démontré par la Commission colombienne des juristes, prendra fin. La Colombie a besoin de l'aide de la communauté internationale pour sortir de la crise complexe qu'elle connaît depuis longtemps en matière de sécurité humaine. La communauté internationale doit se préparer à utiliser, avec une infinie patience, un ensemble complexe de moyens. La stratégie anti-insurrectionnelle promet de faire encore plus de ravages.

Notes

1. Comisión Colombiana de Juristas, 2001, *Panorama de violaciones a los derechos humanos y al derecho humanitario en Colombia*, Bogotá, Colombie, avril, < <http://ciponline.org/colombia/040001.htm> > .
2. Ibid.

3. Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento (CODHES), 2002, *Codees Informa*, « Boletín 40: Desplazados en la encrucijada », Bogotá, Colombie, CODHES, 15 février < http://www.codhes.org.co/boletin_public/boletin_ult.htm > .
4. Nations Unies, Représentant spécial du Secrétaire général chargé d'étudier l'impact des conflits armés sur les enfants, ONU. E/CN.4/2000/71, Annexe II, par. 27 à 29. Cité dans Harvey Danilo Suárez Morales. 2001, « Los Sistemas de Información y las Cifras sobre Desplazamiento Forzado en Colombia », Bogotá, Colombie, CODHES, < http://www.codhes.org.co/boletin_public/centroddocum/cend_sisinfo.htm > .
5. Fundación País Libre, 2002, « Estadísticas sobre secuestro, recogidas por País Libre », Bogotá, Fundación País Libre, < http://www.paislibre.org.co/el_secuestro_colombia.asp > .
6. États-Unis d'Amérique, Département d'État, 2001, « Colombia—Consular Information Sheet », Washington, DC, 18 avril, < <http://travel.state.gov/colombia.html> > .
7. Banque mondiale, 2000, *World Development Report 2000/2001: Attacking Poverty*, Washington, DC, World Bank Group, octobre, p. 282, < <http://www.worldbank.org/poverty/wdrpoverty/report/tab5.pdf> > .
8. Norwegian Refugee Council. Global IDP Project, 1999, « The issue of land plays an intimate role with the phenomenon of displacement », Oslo, IDP Project, < <http://www.db.idpproject.org/Sites/IdpProjectDb/idpSurvey.nsf/1c963eb504904cde41256782007493b8/9911fafe2564b704c125684100304078?OpenDocument> > .
9. Luis Gilberto Murillo, 2001, « El Chocó: The African Heart of Colombia », discours prononcé au Musée américain d'histoire naturelle, New York, 23 février, < <http://www.igc.org/isla/SpecialRpts/SR2murillo.html> > .
10. Voir, par exemple, Ricardo Rocha, 2000, « The Colombian Economy after 25 Years of Drug Trafficking », Bogotá, Colombie, United Nations Drug Control Program, Bogotá Country Office, < <http://www.undcp.org/colombia/rocha.html> > .
11. Voir, par exemple, États-Unis d'Amérique, Département d'État, 2001, *Annual Reports on Human Rights Practices*, Washington, DC, Département d'État, février, < <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2000/wha/index.cfm?docid=741> > ; Nations Unies, Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en Colombie, 2001, *Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Colombie*, Genève, Suisse, document des Nations Unies E/CN.4/2001/15, 8 février, < <http://www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/TestFrame/693c0f0cc7ca3f016c1256a150049cbac?OpenDocument> > ; Human Rights Watch, 2001, *The 'Sixth Division': Military-Paramilitary Ties and U.S. Policy in Colombia*, New York, Human Rights Watch, octobre, < <http://www.hrw.org/reports/2001/colombia/> > .
12. Comisión Colombiana de Juristas, op. cit.
13. « Colombian death squad leader reveals his face », CNN International, 2 mars 2000 < <http://www.cnn.com/2000/WORLD/americas/03/02/colombia.fugitive/> > .
14. Voir, par exemple, Alan Weisman, 1995, « The Cocaine Conundrum », *Los Angeles Times Magazine*, 24 septembre, < <http://www.colombiasupport.net/1995/weisman.html> > .
15. Voir, par exemple, Contraloría General de la República de Colombia, 2001, *Auditoría Especial a la Política De Erradicación de Cultivos Ilícitos*, Bogotá, Colombie, juillet, < <http://ciponline.org/colombia/071902.htm> > ; William Eichbaum, vice-président, Endangered Spaces Program, le Fonds mondial pour la nature (WWF), 2001, Lettre au sénateur Russell Feingold, 21 novembre, < <http://ciponline.org/colombia/112101.htm> > ; International Labor Rights Fund, 2001, action en justice contre DynCorp, Washington, DC, < <http://www.laborrights.org/projects/dyncorp/dyncorpcomplaint.doc> > ; Elsa Nivia, 2001, « Las fumigaciones aéreas sobre cultivos ilícitos si son peligrosas—Algunas aproximaciones », Conférence « The Wars in Colombia: Drugs, Guns and Oil », Davis, CA, University of California at Davis, 17-19 mai, < <http://ciponline.org/colombia/051706.htm> > ; Gobernación del Putumayo, Colombia, Departamento Administrativo de Salud, 2001, « Efectos de la Fumigación, Informe Preliminar », Mocoa, Colombie, février, < <http://www.ciponline.org/colombia/putugovt0201.htm> > ; États-Unis d'Amérique, Département d'État, 2001, « Report on effects on human health and safety of herbicides used in the Colombian aerial spray program », Washington, DC, 23 janvier, < <http://ciponline.org/colombia/012301.htm> > ; États-Unis d'Amérique, Département d'État, 2000, « Fact sheet on Aerial Eradication of Illicit Crops », Washington, DC, 6 novembre, < <http://ciponline.org/colombia/110601.htm> > .
16. États-Unis d'Amérique, Département d'État, 2001, *International Narcotics Control Strategy Report*, Washington, DC, mars, < <http://www.state.gov/g/inl/rls/nrcrpt/2000/index.cfm?docid=883> > .
17. Juan O. Tamayo, 2001, « Colombian guerrillas fire on U.S. rescuers », *The Miami Herald*, 22 février, < <http://groups.yahoo.com/group/ColombiaUpdate/message/50> > .
18. Presidencia de la República de Colombia, Oficina del Alto Comisionado para la Paz, 1999, *Hechos de Paz V: Del Diálogo a la Negociación, Agosto 7 de 1998 - Mayo 24 de 1999*, Santa Fe de Bogotá, Presidencia de la República, mai, p. 441 à 466, < <http://ciponline.org/colombia/plancol98.htm> > .
19. William S. Cohen, secrétaire à la défense des États-Unis, et Rodrigo Lloreda, ministre colombien de la défense, 1998, Briefing, Cartagena, Colombie, 1^{er} décembre, < <http://ciponline.org/colombia/000120101.htm> > .
20. États-Unis d'Amérique, Cabinet du Président des États-Unis, Office of National Drug Control Policy, 1999, « Discussion Paper: Western Hemisphere Counterdrug Program Enhancements », Washington, DC, 13 juillet, < <http://ciponline.org/colombia/00071301.htm> > .

21. Douglas Farah, 1999, « U.S. Ready to Boost Aid to Troubled Colombia », *The Washington Post*, 23 août, p. A1, < <http://www.washingtonpost.com/wp-srv/inat/daily/aug99/colombia23.htm> > .
22. Gouvernement colombien, 1999, « Plan Colombia: Plan for Peace, Prosperity and the Strengthening of the State », Bogotá, octobre, < <http://ciponline.org/colombia/plancolombia.htm> > .
23. Gabriel Marcella, 2001, *Plan Colombia: The Strategic and Operational Imperatives*, Carlisle, PA, Strategic Studies Institute, U.S. Army War College, février, p. 7 < <http://carlisle-www.army.mil/usassi/ssipubs/pubs2001/pcimprtv/pcimprtv.htm> > .
24. Larry Rohter, 1999, « Plan to Strengthen Colombia Nudges U.S. For \$3.5 Billion », *The New York Times*, 18 septembre, < <http://www.nytimes.com/library/world/americas/091899colombia-us.html> > ; Sous-commission chargée de l'hémisphère occidental, Commission des relations internationales de la Chambre des représentants, 2000, Déclaration du représentant Elton Gallegly, « Implementing Plan Colombia », 21 septembre, < http://www.house.gov/international_relations/wh/colombia/gallegly.htm > .
25. Adam Isacson, Center for International Policy, 2000, « The 2000-2001 Colombia aid package by the numbers », 5 juillet, < <http://ciponline.org/colombia/aidcompare.htm> > .
26. Voir Center for International Policy, 2002, *All aid to Colombia*, Washington, DC, CIP, avril, < <http://ciponline.org/colombia/aid03.htm> > .
27. Rand Beers, secrétaire d'État adjoint aux affaires internationales relatives aux narcotiques et à l'application des lois, 2001, audition devant la sous-commission des finances chargée des opérations extérieures, 11 juillet, < <http://usinfo.state.gov/regional/ar/colombia/beers11.htm> > .
28. États-Unis d'Amérique, la Maison-Blanche, 2000, « Report On U.S. Policy And Strategy Regarding Counter-drug Assistance To Colombia And Neighboring Countries », Washington, DC, 26 octobre, < <http://www.ciponline.org/colombia/aid/102601.htm> > .
29. T. Christian Miller, 2001, « Foreign Pilots Hired to Boost U.S. Drug War », *The Los Angeles Times*, 18 août, < <http://www.latimes.com/news/nationworld/world/la-081801cap.story> > .
30. Général Charles Wilhelm, 2000, remarques lors d'une audition de la Commission sur les services armés de la Chambre des représentants, 23 mars, < http://commdocs.house.gov/committees/security/has083000.000/has083000_of.htm > .
31. États-Unis d'Amérique, Département d'État, 2002, *International Narcotics Control Strategy Report 2001*, Washington, DC, Département d'État, mars, <http://www.state.gov/g/inl/rls/nrcrpt/2001/rpt/8477.htm> .
32. Adam Isacson et Ingrid Vaicius, 2001, « Plan Colombia's "Ground Zero": a report from CIP's trip to Putumayo, Colombia, March 9-12, 2001 », Washington, DC, Center for International Policy, avril, < <http://ciponline.org/colombia/0401putu.htm> > ; Witness for Peace, 2001, « Deadly Fumigation Returns to Putumayo: Violations of Colombian Law and U.S. Conditions », 7 décembre, < http://www.witnessforpeace.org/colombia/colombia_fumigationupdate.html > ; Gouvernement colombien, Defensoria del Pueblo, 2001, « Ombudsman proves impact of fumigation on 11 projects for alternative development », 12 février, < <http://ciponline.org/colombia/021202.htm> > .
33. Juan Forero, 2001, « In the War on Coca, Colombian Growers Simply Move Along », *The New York Times*, 17 mars, < <http://www.nytimes.com/2001/03/17/world/17COLO.html> > .
34. Human Rights Watch, 2001, *The « Sixth Division »: Military-paramilitary Ties and U.S. Policy in Colombia*, New York, NY, Human Rights Watch, septembre, < <http://www.hrw.org/reports/2001/colombia/> > .
35. Transnational Institute, 2001, « Europe and Plan Colombia », Amsterdam, Pays-Bas, avril, < <http://www.tni.org/drugs/research/plcoleu.htm> > .
36. États-Unis d'Amérique, la Maison-Blanche, 2001, « In-House Reference Sheet-150 Account-FY 2001-FY2002 », 18 avril, < <http://ciponline.org/colombia/041801.htm> > .
37. Center for International Policy, 2001, « The 2002 Aid Request », 13 mai, < <http://ciponline.org/colombia/2002request.htm> > .
38. Center for International Policy / Latin America Working Group, « Forward Operating Locations », < <http://ciponline.org/facts/fof.htm> > .
39. Ambassadeur Dennis C. Jett, ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Pérou, 1999, lettre en réponse à une demande antérieure, 3 février.
40. T. Christian Miller, 2001, « Broader Role by U.S. Likely in Colombia », *The Los Angeles Times*, 26 juillet, < <http://www.mindefensa.gov.co/prensa/temas/plancol/pcnotint250701planenglish.html> > .
41. *The Washington Post*, 2001, « Crossroads in Colombia », 3 janvier, p. A16, < <http://www.washingtonpost.com/ac2/wp-dyn?pagename=article&node=&contentId=A11538-2001Jan2> > .
42. États-Unis d'Amérique, Département de l'énergie, 2001, « Country Analysis Briefs: Colombia », Washington, mars, < <http://www.eia.doe.gov/emeu/cabs/colombia.html> > .
43. Angel Rabasa et Peter Chalk, 2001, « Colombian Labyrinth: The Synergy of Drugs and Insurgency and Its Implications for Regional Stability », Rand Corporation, juin, < <http://www.rand.org/publications/MR/MR1339/> > .

44. États-Unis d'Amérique, Département de la défense, 2001, « Media Round Table with Peter Rodman, ASD ISA », 21 août, < http://www.defenselink.mil/news/Aug2001/t08222001_t0821asd.html >.
45. Discours de l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique en Colombie Anne Patterson, 25 octobre 2001 ; Rui Ferreira, 2001, « Las FARC se asemejan a Bin Laden », *El Nuevo Herald*, Miami, 29 septembre, < <http://www.miami.com/elnuevoherald/content/noticias/granmiami/digdocs/082554.htm> >.
46. Jonathan Wright, 2001, « Powell Sees 'Gray Areas' in Defining Terrorism », Reuters, 25 octobre, < http://dailynews.yahoo.com/h/nm/20011025/pl/attack_powell_dc_2.html >.
47. Ambassadeur Francis X. Taylor, coordonnateur de la lutte contre le terrorisme au Département d'État américain, 2001, Conférence de presse, Organisation des États américains, Washington, DC, 15 octobre, < http://www.oas.org/OASpage/eng/videos/pressconference10_15_01.asf >.
48. Anthony Boadle, 2001, « Pastrana Seeks U.S. Aid to Fight 'Narco-Terrorism' », Reuters, 9 novembre, < http://dailynews.yahoo.com/h/nm/20011108/pl/colombia_usa_pastrana_dc_1.html >.
49. Voir, par exemple, Rand Corporation, 1995, « Treatment: Effective (But Unpopular) Weapon Against Drugs », Santa Monica, CA, printemps, < <http://www.rand.org/publications/randreview/issues/RRR.spring95.crime/treatment.html> >.

Les programmes militaires américains en Amérique latine et leur incidence en termes de sécurité humaine

Joy OLSON

Lorsqu'on parle d'engagement militaire américain dans le monde, l'Amérique latine n'est pas la première région qui vient à l'esprit. Au cours des années 80 et 90, l'appui américain pour des actions militaires en Amérique centrale fit l'objet d'une grande attention tandis que la guerre froide se jouait dans l'hémisphère occidental. Depuis la fin de la guerre froide, le public n'a pas prêté grande attention aux programmes militaires américains en Amérique latine. Les relations militaires entre les États-Unis et les pays d'Amérique latine sont pourtant bien ancrées et multiples et ont une incidence considérable en termes de sécurité humaine dans la région.

Cet article entend décrire les programmes militaires américains actuels dans l'hémisphère occidental et s'intéressera aux conséquences des programmes de formation, de l'élargissement des missions et des transferts d'armes sur les droits de l'homme et le développement démocratique, qui sont deux aspects importants de la sécurité humaine.

La présence américaine dans la région

Les rapports indiquent qu'au cours d'une année près de 50 000 membres du personnel militaire des États-Unis participent à des rotations en Amérique latine. Si certains restent dans la région pendant de plus longues périodes, la majorité des troupes s'y retrouvent pour de courtes durées dans le cadre d'exercices militaires, de programmes d'aide humanitaire, de programmes de formation ou d'actions antidrogue.

La « présence en avant » ou la présence semi-permanente de l'armée américaine en Amérique latine changea considérablement en 1999, lorsque les États-Unis restituèrent au Panama la zone dite « Panama Canal Zone ». Cette zone n'était pas seulement celle du Canal de Panama, elle accueillait aussi un certain nombre d'installations militaires américaines, notamment la base aérienne d'Howard, le quartier général du Commandement sud de l'armée des États-Unis (Southern Command), la base de Rodman ou encore Fort Clayton. Toutes les activités menées dans ces installations durent être déplacées. Au lieu d'être installées dans un seul et même endroit, elles furent séparées : le quartier général du Southern Command à Miami, tandis que celui de l'armée américaine de la zone Sud se retrouvait à Fort Buchanan et le Commandement américain des forces spéciales pour le sud (SOCSOUTH) à Roosevelt Roads, tous deux à Porto Rico.

L'un des principaux changements survenus dans la présence militaire des États-Unis en Amérique latine suite à la fermeture de leurs bases au Panama fut le développement d'emplacements d'opérations

Joy Olson est la directrice du Latin America Working Group, une coalition de soixante organisations non gouvernementales qui travaillent ensemble pour promouvoir une politique étrangère américaine plus pacifique, juste et humaine envers l'Amérique latine. Les vues exprimées dans cet article sont celles de l'auteur.

avancés (FOL). Il s'agit d'emplacements à partir desquels les États-Unis peuvent effectuer des vols de surveillance dans le cadre d'opérations antidrogue. Il existe actuellement quatre emplacements de ce type : à Aruba et Curaçao, en El Salvador et en Équateur. Les États-Unis ont négocié avec chaque pays un accord sur 10 ans pour pouvoir utiliser les aérodromes commerciaux existants et permettre la présence d'équipement et de personnel américains pour faciliter la localisation et l'interdiction de la drogue en route pour les États-Unis. La négociation de chacun de ces accords souleva une certaine controverse, mais les gouvernements civils des différents pays les confirmèrent.

Deux autres exemples de présence en avant existaient déjà avant la restitution de la « Panama Canal Zone » : la base de Soto Cano (Honduras) et la base navale de Guantanamo (Cuba). Les États-Unis commencèrent à utiliser la base de Soto Cano dans les années 80, alors qu'ils étaient très impliqués dans les conflits militaires en El Salvador et au Nicaragua. Soto Cano n'est pas à proprement parler une base américaine ni une présence « permanente ». Les États-Unis ont, là aussi, conclu un accord avec le Gouvernement hondurien pour pouvoir utiliser une installation militaire hondurienne. Différentes activités sont menées à la base ; il s'agit d'exercices militaires, de projets d'aide humanitaire et civique, de secours en cas de catastrophe et de soutien pour les opérations antidrogue.

La marine américaine est présente dans la base de Guantanamo depuis 1903 et le retrait des Américains de la base n'est pas fixé par l'accord existant. Selon les informations publiées sur le site officiel de cette base, elle sert à appuyer les opérations américaines de secours dans les Caraïbes, les opérations antidrogue et accueille un certain nombre de migrants. Elle est actuellement plus connue comme le lieu de captivité des prisonniers talibans et de l'organisation al-Qaida.

Les programmes d'aide et de ventes militaires

Les États-Unis peuvent fournir de l'équipement militaire à l'Amérique latine de quatre manières différentes : financement de forces militaires étrangères (subventions pour les achats militaires), ventes commerciales directes (négociées directement entre le gouvernement étranger et les fabricants d'armes), les ventes à des armées étrangères (ventes commerciales négociées avec l'aide du Gouvernement américain) et le transfert de matériel de défense excédentaire. Le total des transferts réalisés dans ces différentes catégories varie considérablement selon les années et selon les pays. Dernièrement, la Colombie a été le principal destinataire d'équipement militaire des États-Unis, fourni pour la plupart sous la forme d'aides, mais les achats militaires ont été importants. Ces dernières années, les États-Unis ont fourni à la Colombie une assistance militaire et policière équivalant à près d'un milliard de dollars. (Voir l'article de A. Isacson dans ce numéro pour plus de précision sur la situation en Colombie.)

Cela dit, l'Amérique latine n'est pas un grand acheteur d'armes des États-Unis par rapport à l'Europe ou au Moyen-Orient. Les fabricants d'armes américains continuent toutefois de considérer cette région comme un marché important ; ils se mobilisèrent en 1997 pour réclamer la fin d'une loi américaine qui interdisait, depuis vingt ans, la vente à l'Amérique latine d'armes de haute technicité fabriquées aux États-Unis. Il semblait que le Chili serait le premier à passer une commande d'envergure après la levée de cette interdiction. La vente de dix chasseurs F-16 au Chili par le fabricant américain Lockheed Martin a été approuvée au début de l'année 2002.

Formation

Bien qu'il n'existe pas de données fiables sur le sujet, des sources officielles indiquent qu'en 1999, les États-Unis ont formé près de 13 000 militaires d'Amérique latine. Ce chiffre a certainement

progressé en 2000 et 2001, période au cours de laquelle les États-Unis formèrent des bataillons entiers en Colombie. Il ne faut pas voir ce chiffre comme une donnée exacte, car nombre d'informations concernant la formation sont encore classées, mais le considérer plutôt comme un indice témoignant de l'ampleur de la formation militaire américaine dans l'hémisphère et de l'importance que les États-Unis accordent à cette formation.

La formation peut prendre différentes formes : des individus sont choisis et envoyés dans des institutions de formation militaire aux États-Unis pour suivre des cours ; des instructeurs américains sont envoyés, individuellement ou en petits groupes, directement dans la région pour former des groupes de personnel militaire et parfois même, comme c'est le cas en Colombie, pour préparer de nouveaux bataillons antidrogue. Le type de cours donné varie considérablement : formation d'infanterie ; enseignement de nouvelles technologies pour l'entretien du matériel, qu'il s'agisse de la maintenance du matériel ou des systèmes d'armes ; ou encore enseignement et promotion des systèmes de justice militaire.

Différentes raisons peuvent expliquer cette formation. Le programme classique de formation des militaires étrangers est plus connu sous le nom de programme international d'instruction et de formation militaires (IMET). Ce programme permet au personnel militaire étranger de suivre des cours dans les établissements américains de formation militaire, où les cours sont donnés en anglais. Dans le cas de l'Amérique latine, des cours étaient également donnés en espagnol à l'École des Amériques et à la Inter-American Air Force Academy. L'École des Amériques fit l'objet de vives protestations pendant de nombreuses années ; elle avait en effet formé un certain nombre de militaires des pays d'Amérique latine qui commirent, par la suite, de graves violations des droits de l'homme. En 2000, l'armée décida de fermer cet établissement et d'ouvrir, au même endroit, une nouvelle institution qui n'aurait pas à porter cet héritage. Il s'agit de l'Institut de l'hémisphère occidental pour la coopération dans le secteur de la sécurité (Western Hemisphere Institute for Security Cooperation), un centre de formation une fois encore axé sur l'Amérique latine et qui propose des cours en espagnol. Quelques heures d'enseignement sur les droits de l'homme sont prévues dans les différents cours proposés par ce nouvel institut.

La formation prépare également à des actions antiterrorisme et antidrogue. Au cours des dernières années, la lutte antidrogue est devenue l'une des priorités de formation. À l'heure actuelle, la majorité de la formation militaire de personnel des pays d'Amérique latine visent des activités antidrogue. Avec l'accent mis par les États-Unis sur la lutte contre le terrorisme, l'augmentation des fonds consacrés aux programmes de lutte antiterrorisme et la création, en décembre 2001, d'un nouveau programme de formation militaire (le Counterterrorism Fellowship Program), cette priorité devrait probablement se traduire par un pourcentage accru de la formation consacrée à la lutte antiterrorisme.

Au cours des dernières années, la lutte antidrogue est devenue l'une des priorités de formation. À l'heure actuelle, la majorité de la formation militaire de personnel des pays d'Amérique latine visent des activités antidrogue.

Les programmes militaires des États-Unis en Amérique latine

Les relations militaires entre les États-Unis et les pays d'Amérique latine, à l'exception du Mexique, sont dirigées par le Commandement sud de l'armée des États-Unis (Southern Command) qui coordonne les différents programmes et activités connexes. Dans les années 80, la mission de l'armée américaine était très claire ; elle devait mener la guerre froide dans l'hémisphère occidental. Dans les années 90, le rôle du Southern Command a été redéfini ; il comprend aujourd'hui la lutte antidrogue, l'aide humanitaire ainsi que des exercices réguliers. Aujourd'hui, le Commandement sud de l'armée des États-Unis entretient des liens étroits avec chaque armée des pays d'Amérique latine à l'exception de Cuba. Ces relations prévoient généralement des possibilités de formation, un appui pour l'analyse des

besoins de défense et l'achat de matériel de défense et la coordination d'exercices multinationaux de formation. Le rôle du Southern Command pourrait faire l'objet d'une nouvelle définition tandis que les États-Unis se concentrent sur les questions de « défense de la nation » et vont certainement engager une réorganisation de la structure de commandement et une nouvelle affectation des ressources.

Le personnel militaire américain effectue des rotations en Amérique latine essentiellement dans le cadre du programme d'assistance humanitaire et civique. Il s'agit d'un programme de formation pour le personnel militaire des États-Unis. Ces exercices sont, pour un grand nombre de réservistes et autres, l'occasion de s'entraîner au transfert dans un autre pays, avec leur matériel. Sur place, ils effectuent des actions humanitaires, construisent des écoles, creusent des puits et vaccinent les enfants. Le côté humanitaire de ces exercices reste pourtant secondaire aux yeux de l'armée par rapport à la mission première qu'est la formation. Ces exercices interviennent également suite à des désastres naturels dans la région pour apporter une aide humanitaire.

Aujourd'hui, l'armée américaine est souvent connue en Amérique latine pour son rôle dans la lutte antidrogue. Depuis 1989, le Département de la défense des États-Unis d'Amérique est la seule

L'armée américaine recherche, dans chaque pays, des partenaires avec lesquels elle puisse travailler pour ses activités antidrogue, ce qui implique formation et coordination avec l'armée et les forces de police de l'État en question et souvent aussi des transferts d'armes vers ce pays.

agence chef de file pour ce qui est de détecter et surveiller les flux de drogue qui entrent aux États-Unis. Les États-Unis entretiennent un important réseau de stations radar et d'emplacements d'opérations avancés et traitent les informations dont ils disposent pour la lutte antidrogue. L'armée américaine recherche, dans chaque pays, des partenaires avec lesquels elle puisse travailler pour ses activités antidrogue, ce qui implique formation et coordination avec

l'armée et les forces de police de l'État en question et souvent aussi des transferts d'armes vers ce pays. Les conséquences des activités antidrogue de l'armée sont les plus évidentes en Colombie, où les États-Unis ont aidé l'armée à mettre au point et à appliquer une stratégie antidrogue en fournissant formation, équipement et renseignements à de nouveaux bataillons.

Sécurité humaine

Au vu des conflits armés dans le monde, nombreux sont ceux qui pourraient estimer que les aspects de sécurité humaine dans les relations entre l'armée américaine et l'Amérique latine sont plutôt opportuns. Il ne faudrait toutefois pas oublier que les problèmes que connaissent les pays d'Amérique latine soulèvent précisément la question du rôle de l'armée dans les sociétés démocratiques. Au cours des trente dernières années, l'Amérique latine a connu de trop nombreuses expériences douloureuses de l'engagement de l'armée dans la gouvernance civile. Aujourd'hui, même si dans la plupart des pays d'Amérique latine la probabilité que l'armée prenne de force le contrôle du gouvernement semble faible, le rôle joué par l'armée peut renforcer ou diminuer les structures civiles et leur crédibilité et, au bout du compte, favoriser le succès ou, au contraire, conduire à l'échec de la démocratie dans cet hémisphère.

Autres rôles

À la fin des conflits en Amérique centrale, le rôle joué par l'armée américaine pendant la guerre froide se calma et la présence de l'armée américaine en Amérique centrale commença à changer d'orientation. L'armée américaine commença à mettre en évidence d'autres rôles qu'elle pouvait

jouer – des rôles pas directement liés à la défense extérieure – et incita les armées des pays d'Amérique latine à faire de même. Parmi les autres missions pouvant être menées en Amérique latine, citons, entre autres, la lutte antidrogue, le secours en cas de catastrophe, l'aide humanitaire et la lutte contre le feu. Il s'agit de fonctions que l'État doit assurer pour ses citoyens. Il est néanmoins important de savoir si ces fonctions doivent être militaires ou civiles et si l'élargissement du rôle de l'armée risque de compromettre la démocratie et la sécurité humaine. Nous allons nous intéresser à deux autres rôles pour l'armée, la lutte antidrogue et l'aide humanitaire, et à leurs conséquences sur les institutions démocratiques.

LA LUTTE ANTIDROGUE

En 1989, le Congrès des États-Unis fit du Département de la défense l'organisme responsable de la détection et de la surveillance des flux de drogue qui arrivaient aux États-Unis. À l'intérieur des frontières américaines, la détection et l'élimination de la drogue entre dans le domaine de la répression de la criminalité. Depuis 1878, les États-Unis sont tenus par les statuts du Posse Comitatus qui fixe la limite entre les fonctions civiles et militaires. Cette loi interdit l'implication de personnel de défense dans la répression de la criminalité. Ce sont les forces de police civile qui doivent remplir les missions de répression de la criminalité et l'armée est chargée de défendre l'État contre les menaces extérieures. L'armée américaine ne peut donc être utilisée contre les citoyens américains. Reste que les principes du Posse Comitatus, qui sont observés au niveau national ne s'appliquent pas aux rôles que les États-Unis défendent pour les armées étrangères dans le cadre de leurs programmes de formation et leur engagement.

L'armée américaine est celle qui doit, avec l'aide de la garde côtière, empêcher la drogue d'arriver sur le territoire des États-Unis. De nombreux autres organismes civils sont impliqués, mais l'armée est le chef de file et prend très au sérieux la mission que lui a fixée le Congrès. L'armée américaine doit trouver, en Amérique latine, des partenaires efficaces qui l'aideront à remplir sa mission et insiste très clairement pour que les armées des pays d'Amérique latine jouent, au niveau national, un rôle dans la lutte antidrogue. Les États-Unis rassemblent les renseignements concernant le trafic de drogue aérien et maritime, mais n'ont pas le pouvoir juridique d'effectuer des arrestations sur le territoire d'autres nations ; ils ont donc besoin de partenaires au sol ou en mer qui puissent, avec les bonnes informations, interdire ces expéditions.

Prenons l'exemple d'El Salvador. Après la guerre, le rôle de l'armée dans les questions intérieures fut fortement limité. L'armée fut pourtant investie, en 1999, d'un rôle dans la lutte antidrogue. Peu après, les États-Unis signèrent avec El Salvador un accord pour dix ans leur permettant d'utiliser la base de Comalapa pour effectuer des vols de surveillance dans le cadre de la lutte antidrogue. Une fois que ce rôle fut défini, il devint très vite évident que la marine salvadorienne ne disposait pas de l'équipement nécessaire pour mener les opérations d'interdiction ; après la conclusion de l'accord concernant l'emplacement d'opérations avancé, les États-Unis envoyèrent à la marine salvadorienne un nombre considérable de matériels de défense excédentaires pour renforcer leurs capacités d'interdiction. Dans les années 90, un processus analogue intervint lorsque le rôle de l'armée mexicaine dans la lutte antidrogue fut élargi pour prévoir l'interdiction. Dès que l'engagement de l'armée dans les activités d'interdiction fut établi au Mexique, les États-Unis lancèrent un important programme de formation militaire et multiplièrent les transferts d'équipement pour développer les capacités mexicaines de lutte antidrogue.

Le problème de la drogue dans l'hémisphère est très important et constitue en soi une menace pour la sécurité humaine. Il en découle toute une série de fléaux pour la plupart des pays de l'hémisphère : toxicodépendance, corruption, violence et autres activités illicites. Il n'en reste pas moins que le fait d'envisager le problème des stupéfiants comme une « guerre » entraîne de graves

Il n'en reste pas moins que le fait d'envisager le problème des stupéfiants comme une « guerre » entraîne de graves conséquences sur le plan de la sécurité humaine, puisque les guerres sont conduites par des armées et nécessitent une formation et des solutions militaires, et des armes.

conséquences sur le plan de la sécurité humaine, puisque les guerres sont conduites par des armées et nécessitent une formation et des solutions militaires, et des armes. Nombre de pays d'Amérique latine ont connu dans leur histoire récente un gouvernement militaire et ont décidé de limiter le rôle de leurs forces armées dans les affaires intérieures. La lutte antidrogue vient aujourd'hui élargir le champ d'action de l'armée au niveau national.

L'AIDE HUMANITAIRE

Au niveau de l'armée, l'aide humanitaire prend de nombreuses formes. Elle peut se traduire par l'intervention de l'armée à la suite de catastrophes en raison de l'équipement et des hommes dont elle dispose. Dans ces situations d'urgence, les nations utilisent à juste titre toutes les ressources dont elles disposent pour sauver des vies. Il est une autre forme d'aide humanitaire plus insidieuse, celle qui consiste à mettre en place des services sociaux dans le cadre d'exercices militaires. Cette technique a été souvent employée en temps de guerre pour gagner le cœur et l'esprit des populations locales, mais en Amérique latine, les programmes créés restent en place bien après la fin de la guerre. Ils constituent désormais un élément standard de plus en plus important dans les programmes de l'armée américaine dans l'hémisphère et sont une pratique courante pour de nombreuses armées des pays d'Amérique latine.

Par le biais des programmes d'assistance humanitaire et civique, les États-Unis conduisent des exercices de formation pour la construction de routes et d'écoles et pour l'apport d'assistance médicale. Ces programmes constituent, d'une certaine façon, un indicateur positif sur l'échelle de la sécurité humaine – des enfants sont vaccinés et des puits sont creusés. Il n'en reste pas moins que la façon dont les services sont proposés présente des problèmes sur le long terme. Les communautés apprennent à s'adresser à l'armée pour obtenir quelque chose. Autrement dit, si le Ministère de l'éducation ne peut construire une école, il faut se tourner vers l'armée pour obtenir une réponse. Ce n'est pas vraiment le bon message dans une région sans tradition démocratique stable.

Du côté des États-Unis, des sommes colossales sont consacrées aux exercices d'entraînement qui se traduisent par la construction d'écoles. En termes de budget, ces écoles sont simplement considérées comme des « frais divers » qui viennent s'ajouter à l'ensemble des dépenses, mais imaginez ce que pensent les bénéficiaires. Ils se disent que les États-Unis et l'armée nationale viennent de consacrer des ressources considérables à la construction d'une école, alors que l'organisme public qui devrait normalement être chargé de cette mission a manqué à ses devoirs. Il suffirait qu'une petite partie des fonds utilisés pour ces exercices soit consacrée aux organismes civils chargés d'assurer de tels services pour les renforcer et qu'ils puissent, à long terme, fournir l'aide nécessaire aux communautés rurales.

Formation et transferts d'armes

Les transferts d'armes et la formation soulèvent un certain nombre de questions sur le plan de la sécurité humaine. Sur un plan positif, citons le fait qu'une formation sur les droits de l'homme est maintenant assurée dans de nombreux cours au personnel militaire des pays d'Amérique latine, une évolution qui s'explique en grande partie par les protestations survenues aux États-Unis sur les formations antérieures. C'est une bonne chose et il ne fait aucun doute que cette évolution aura une certaine

influence. En outre, la loi américaine n'autorise pas qu'une formation ou des armes soient accordées à des unités d'armées étrangères qui font l'objet d'accusations crédibles de violations des droits de l'homme. Cela signifie que les ambassades américaines du monde entier doivent passer au crible les bénéficiaires de l'aide militaire américaine pour ne pas contribuer à des violations des droits de l'homme. Si cette mise en œuvre de la loi varie d'une ambassade à l'autre et si elle est plus efficace dans certains pays que dans d'autres, elle a amélioré l'image de l'armée américaine sur le plan des droits de l'homme.

Il existe d'autres aspects nettement moins positifs. Une formation prodiguée avec les meilleures intentions peut avoir des conséquences inattendues. Proposées dans un but bien précis, armes et formation peuvent être utilisées à des fins toutes autres. Au début du conflit en El Salvador, les États-Unis formèrent l'élite du bataillon Atlacatl, qui fut par la suite responsable du massacre d'El Mozote dans lequel 900 civils trouvèrent la mort. Même si l'armée américaine n'avait pas donné l'ordre de commettre de tels actes, dès qu'il fut formé comme un groupe de combat d'élite, ce bataillon décida d'utiliser ses nouvelles capacités comme il l'entendait. Le haut niveau de formation que l'armée américaine dispense en Amérique latine aura des conséquences imprévues. L'histoire nous a appris une chose : certains de ceux qui sont formés par les États-Unis seront impliqués dans la mort de civils qui n'étaient pas visés par la formation donnée par les États-Unis.

La formation dispensée par les États-Unis franchit souvent la frontière entre civil et militaire, créant une certaine confusion autour d'une distinction très importante pour la stabilité démocratique à long terme. Comme nous l'avons dit plus haut, si l'armée et la police américaines jouent des rôles très distincts à l'intérieur des États-Unis, l'armée est autorisée à former la police civile dans des pays étrangers et c'est ce qu'elle fait en Amérique latine.

Une autre conséquence pour la sécurité humaine est que les armes sont coûteuses. Si la formation proposée par les États-Unis intervient souvent dans le cadre d'aides, les armes coûtent cher et absorbent les ressources limitées des gouvernements. Les avions que le Chili devrait acheter coûtent 63 millions de dollars chacun. En cette période d'incertitude économique en Amérique latine et avec près de 20% de la population chilienne vivant dans la pauvreté entre 1994 et 2000, les achats d'armes doivent être comparés à ce que cet argent permettrait au pays d'obtenir sur un plan social.

Rappelons enfin que les armes, qu'elles soient achetées ou obtenues dans le cadre d'une aide, ne disparaissent pas lorsque les conflits se terminent. Les armes légères livrées en Amérique centrale pour mener les guerres des années 80 circulent encore aujourd'hui. La région est inondée d'armes qui ne coûtent pas cher. La criminalité endémique et la violence des armes légères réduisent la sécurité humaine des populations de la région.

Les relations entre les armées

L'armée des États-Unis passe beaucoup de temps dans l'hémisphère occidental à tenter d'améliorer les relations avec et entre les armées des pays de la région. Les aides de formation sont une façon d'améliorer les relations de coopération. Les relations militaires entre les États-Unis et le Mexique sont relativement récentes (depuis le milieu des années 90) et les États-Unis ont pris soin de renforcer ces liens. Les ministères de la défense de l'hémisphère ont été utilisés pour promouvoir la transparence et la coopération. S'il est vrai qu'une meilleure connaissance des armées de la région et davantage de contacts entre elles peuvent contribuer à réduire les tensions et avoir une incidence positive sur le plan de la sécurité humaine, les liens entre les armées peuvent également servir à promouvoir d'autres rôles pour l'armée. Il conviendrait de s'assurer que ces liens ne perturbent pas l'équilibre entre le civil et le militaire au niveau local.

La guerre contre le terrorisme

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 incitèrent les États-Unis à procéder à un redéploiement dans l'hémisphère des ressources de l'armée et de la garde-côtière. Par exemple, des navires qui étaient jusqu'alors utilisés dans le cadre de la lutte antidrogue surveillent désormais les côtes américaines et les installations portuaires. Cela a conduit certains responsables américains à réfléchir à l'idée d'une marine pour l'Amérique latine qui pourrait être chargée d'un certain nombre de missions, notamment dans le cadre de la lutte antidrogue. Les partisans de cette idée voient cette proposition comme un moyen d'engager davantage les pays d'Amérique latine dans la lutte antidrogue et d'aider les États-Unis dans la guerre contre le terrorisme. Les conséquences sont toutefois importantes sur le plan de la sécurité humaine. Cette proposition pourrait « inciter » l'Argentine, qui est l'un des pays d'Amérique latine avec la marine la plus importante, à confier à sa marine un rôle en matière de lutte antidrogue – une évolution qui a été rejetée, jusqu'à présent, par le gouvernement civil en raison de l'expérience qu'avait connue le pays lorsque les rôles de l'armée allèrent au-delà de ceux liés à la défense nationale et que l'armée prit le contrôle du gouvernement. Rappelons, en outre, que certaines marines d'Amérique latine, comme celle de la Colombie, ont un passé dérangeant en matière de droit de l'homme. Si toutes les nations étaient invitées à participer, celles avec un passé douteux dans le domaine des droits de l'homme se retrouveraient engagées aux côtés des autres. Des ressources économiques plus grandes devraient également être consacrées à ce projet simplement pour répondre aux besoins de l'« interopérabilité ».

Conclusion

Les relations qu'entretient l'armée des États-Unis avec celles des autres pays de l'hémisphère présentent à la fois des aspects positifs et des points négatifs. Bien que la question n'ait pas été évoquée dans cet article, la surveillance civile des programmes militaires aux États-Unis est faible et, dans les pays d'Amérique latine, le contrôle mais aussi la surveillance civils de l'armée sont faibles. L'une des principales critiques avancées dans cet article est le fait que les programmes militaires des États-Unis

La force des institutions civiles est déterminante pour ce qui est du développement démocratique d'une région. Le fait que les États-Unis soutiennent l'idée de missions élargies pour les armées de l'hémisphère ne renforce en rien les institutions civiles ni la stabilité démocratique à long terme.

dans l'hémisphère peuvent ébranler les institutions civiles et le font parfois. C'est un problème dans un contexte où ces institutions n'occupent pas une position forte par rapport à l'armée. C'est le cas dans la plupart des pays d'Amérique latine. La force des institutions civiles est déterminante pour ce qui est du développement démocratique d'une région. Le fait que les États-Unis soutiennent l'idée de missions élargies pour les armées de l'hémisphère ne renforce en rien les institutions civiles ni la stabilité démocratique à long terme.

De plus, l'on ne s'intéresse pas assez aux risques que représentent, sur le long terme, la formation militaire et les transferts d'armes. La vente de chasseurs F-16 au Chili pourrait inciter des pays voisins à acquérir des technologies semblables. Les sommes dépensées pour acheter des armes de pointe en période d'incertitude économique et lorsque les besoins de base des populations ne sont pas satisfaits devraient être contestées aussi bien dans le pays acheteur que dans le pays importateur. Les effets des armes et de la formation se font sentir pendant longtemps ; ils ne cessent d'avoir des conséquences et pas toujours dans un sens positif. La formation donnée pour les actions de lutte antidrogue peut être la même que celle donnée pour des activités anti-insurrectionnelles. La façon dont les bénéficiaires d'une formation décident de l'appliquer ne dépend que d'eux et non pas de ceux qui l'ont financé.

Ceux qui donnent de nouvelles capacités à une force militaire ont une part de responsabilité dans les actes qui seront commis dans l'avenir. Il conviendrait de s'interroger sur la sagesse de former des troupes importantes dans une région qui ne connaît pas de graves conflits transfrontaliers.

Si les relations entre l'armée des États-Unis et l'Amérique latine étaient révisées dans l'optique d'une meilleure défense de la sécurité humaine, elles seraient très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Il faudrait pour cela s'intéresser au rôle joué par l'armée dans les différents pays d'Amérique latine à l'égard de leurs institutions civiles et ne pas aller au-delà de la mission de défense nationale et encore moins favoriser de nouveaux rôles là où les gouvernements civils tentent de limiter le rôle de l'armée. Il vaudrait mieux se montrer prudent en matière de formation et de transfert d'armement et se soucier davantage de la nécessité de limiter les dépenses militaires là où un pourcentage important de la population vit dans la pauvreté.

Un point de vue régional sur le problème des armes légères et de petit calibre

Luis Alfonso DE ALBA

Les nouveaux défis qui se posent en termes de sécurité nationale et de sécurité internationale, tout comme la nature des conflits qui caractérisent les temps actuels, démontrent l'importance des armes légères et de petit calibre non seulement dans l'apparition, la poursuite et l'aggravation des conflits, mais aussi dans la déstabilisation des institutions, de la démocratie et du développement dans les pays et les régions. Tout cela explique que la communauté internationale se soit intéressée au cours des dernières années aux problèmes que posent ces armes.

Quelques chiffres illustrent la dimension du problème : près de 500 millions d'armes légères et de petit calibre sont aujourd'hui en circulation dans le monde. Au cours de la dernière décennie, elles ont coûté, chaque année, la vie à plus d'un demi-million de personnes, pour la plupart des civils. Près de 20% des armes en circulation ont été détournées sur le marché illicite.

Même si la prise de conscience du problème des armes légères est de plus en plus importante, les mesures adoptées ne sont pas simples ni linéaires. Il a fallu mobiliser la volonté politique nécessaire pour résoudre les difficultés liées au caractère multidimensionnel du problème. Les efforts concertés d'un certain nombre de gouvernements et la participation active de la société civile ont été essentiels.

Principales difficultés

Deux obstacles majeurs devaient être surmontés avant de pouvoir espérer progresser sur la question des armes légères. Premièrement, il fallait reconnaître qu'il s'agissait d'un problème mondial et qu'une riposte collective, ou du moins concertée, de la part de la communauté internationale s'imposait. Le fait que les productions nationales d'armes soient souvent confidentielles, le manque de contrôles – non seulement du commerce au niveau national et international, mais aussi de la possession d'armes –, ainsi que les motifs de sécurité nationale qui visent à distinguer les transactions entre particuliers et celles entre États ou entités ayant reçu l'autorisation d'un État, sont autant d'éléments qui entravent la coopération au niveau mondial.

Contrairement à ce qui se passe pour d'autres problèmes mondiaux, comme celui de la drogue, un certain nombre d'États refusent toute responsabilité internationale liée aux pratiques ou politiques

L'ambassadeur Luis Alfonso de Alba a été membre des délégations mexicaines engagées dans les négociations de la *Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes* et dans celles du *Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*. Il a également participé à la *Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects*, en juillet 2001.

nationales qui favorisent clairement une disponibilité excessive des armes légères et de petit calibre. Très souvent, les gouvernements insistent pour que les armes soient considérées comme n'importe quel autre produit commercial et s'opposent à tout contrôle, notamment au niveau national.

Très souvent, les gouvernements insistent pour que les armes soient considérées comme n'importe quel autre produit commercial et s'opposent à tout contrôle, notamment au niveau national.

Deuxièmement, il fallait remédier à l'absence de définition claire des différents types d'armes inclus dans la catégorie « armes légères et de petit calibre ». Par exemple, la définition des armes à feu retenue par l'Organisation des Nations Unies et celle de l'Organisation des États américains (OEA) sont différentes.

Nombreuses possibilités

Le problème complexe des armes légères peut être envisagé, au moins, selon trois perspectives différentes. Il importe de les distinguer, tout en insistant sur leur complémentarité. Ces trois approches sont très importantes en Amérique latine.

Premièrement, la fabrication et la commercialisation des armes légères et de petit calibre entraînent des conséquences sur le plan du *désarmement*. Leur contrôle et leur limitation permettent non seulement de réduire les risques qui menacent la sécurité et la paix au niveau régional et international, mais aussi de libérer des ressources pour le développement. D'un autre côté, leur grande disponibilité accroît les tensions dans les régions instables, prolonge les conflits et entraîne un grand nombre de problèmes dans les situations post-conflit.

Deuxièmement, dans la *lutte contre la criminalité organisée*, la diminution des activités illégales liées à la fabrication et à la commercialisation des armes légères et de petit calibre permet de faire reculer la violence, la corruption ainsi que l'instabilité politique, économique et social au sein des États et, partant, d'améliorer la capacité des États à faire face aux groupes terroristes et criminels. Il est important de souligner que le degré de priorité du problème des armes légères est très inférieur à celui de la lutte contre la criminalité organisée, et notamment contre le trafic de drogue.

Enfin, du point de vue de la *sécurité humaine*, la réduction de la disponibilité des armes légères et de petit calibre a un effet direct en termes de réduction des abus contre les civils, qui sont les premières victimes de ces armes.

Initiatives régionales

Les actions entreprises pour réduire la disponibilité excessive des armes légales en Amérique latine découlent d'initiatives d'autolimitation des acquisitions d'armes (soutenues essentiellement par le Mexique). Elles constituent un élément important des mesures sous-régionales destinées à accroître la confiance ; il n'existe cependant pas de programmes ni d'objectifs précis dans les organisations régionales en raison de l'opposition de certains pays, en particulier du Brésil. De la même manière, les programmes de collecte d'armes auprès des civils en Amérique latine sont limités et s'effectuent selon des modalités particulières, notamment en Amérique centrale et dans des pays comme le Brésil et le Mexique.

Les pays d'Amérique centrale ont mis au point des programmes ambitieux de collecte et de destruction d'armes qui font partie intégrante des accords de paix, reconnaissant que l'existence et la

disponibilité des armes est un obstacle non seulement pour la mise en œuvre des accords, mais aussi pour le renforcement d'un environnement sûr après un conflit. Les programmes de collecte d'armes interviennent après des conflits et ont largement contribué à la stabilité de la région. Il importe néanmoins de souligner que les armes légères et de petit calibre illicites constituent toujours un grave problème dans la sous-région et qu'il reste encore beaucoup à faire maintenant qu'elles sont associées à la criminalité.

Quelques pays, comme le Brésil et le Mexique, ont conçu des programmes de collecte d'armes pour lutter contre le problème de la violence urbaine ; ils ont, pour cela, fait appel à la société civile et utilisé largement les mesures d'incitation financières. Ces programmes, comme ceux soutenus par Viva Rio à Rio de Janeiro (Brésil) ou par différentes organisations dans certains États mexicains (Puebla, Nuevo Leon et Chihuahua) ont donné des résultats très positifs. Ils restent cependant limités dans la mesure où leur portée est strictement nationale. Ces initiatives sont louables et doivent être soutenues plus largement par les institutions pour devenir des programmes permanents et être étendus au-delà du cadre local.

La principale difficulté pour ce qui est de contrôler les flux d'armes reste la grande divergence qui existe entre les États-Unis et les autres États américains concernant la possession d'armes par les civils. Les États-Unis estiment qu'une grande disponibilité des armes ne peut contribuer à exacerber les tensions que dans les régions instables ou sujettes aux conflits ; ils s'opposent donc à toute limitation ou même réglementation de l'accès aux armes pour les civils et les acteurs non étatiques. D'autres pays ont décidé, au contraire, d'aborder le problème des armes légères dans le contexte plus large de la violence et souhaiteraient que les armes fassent l'objet de contrôles rigoureux aux niveaux national et international.

Cette très grande différence est évidente lorsque l'on compare la législation et les politiques en matière d'armes des pays d'Amérique latine avec celles des États-Unis et, dans une moindre mesure, du Canada. L'idée de la réglementation a néanmoins progressé dans la région et un processus est engagé pour interdire la vente aux particuliers de certains types d'armes fortement destructeurs. Dans l'ensemble, d'importants progrès ont été réalisés et il est aujourd'hui clair que les armes légères constituent un problème mondial qui nécessite des mesures multilatérales concertées. En d'autres termes, il est admis que le problème ne peut être résolu au niveau national et le principe de responsabilité partagée, qui s'est développé dans le cadre de la lutte internationale contre la drogue, est aujourd'hui accepté aussi dans le cadre des armes légères et de petit calibre.

La Convention interaméricaine

La prise de conscience des ramifications mondiales du problème est précisément ce qui a conduit les États membres de l'OEA à s'entendre sur des mesures sans précédent au niveau international et à adopter la *Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes*. Cette convention, signée en 1997 et entrée en vigueur en 1998, découlait d'une initiative mexicaine soutenue par le Groupe de Rio qui visait à combattre l'un des principaux fléaux de l'hémisphère, par la collaboration et la reconnaissance des conséquences transnationales de ce problème.

L'objectif principal de la convention est d'empêcher, de combattre et d'éliminer la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes en favorisant et

facilitant les changements de législation nationale et les procédures correspondantes, ainsi que l'échange d'informations et d'expériences entre les États parties. La convention prévoit l'obligation de classer la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes comme des délits dans les législations nationales. Cela oblige aussi les États à tenir des registres sur les transactions d'armes et, plus important encore, à obtenir le consentement des États de transit et ceux de destination pour toute opération impliquant des armes, des munitions ou des explosifs.

L'apport de la Convention au débat sur les définitions est important, puisqu'en plus des armes à feu en tant que telles (toute arme dotée d'au moins un canon, au moyen duquel une balle ou un projectile peut être lancé par l'action d'un explosif, et qui est conçue dans ce but, ou peut être facilement modifiée, exception faite des anciennes armes à feu fabriquées avant le xx^e siècle ou leurs reproductions), elle englobe « toute autre arme ou tout engin destructif comme les explosifs, les bombes incendiaires ou à gaz, les grenades, les roquettes, les lanceurs de roquettes, les missiles, les systèmes de missiles ou les mines ». Cette définition est nettement plus large, par exemple, que celle retenue dans le *Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions*, additionnel à la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*.

Il convient de souligner, en outre, le rôle de cet instrument régional pour ce qui est de promouvoir la coopération multilatérale et panaméricaine s'agissant de la formation, de l'assistance technique et judiciaire, ou bien encore de l'échange de données d'expériences et d'informations, mais aussi son mécanisme visant à suivre et renforcer l'application des dispositions. Ce mécanisme, connu sous le nom de Comité consultatif, donne un caractère permanent à la question des armes à feu et doit permettre d'identifier les différents obstacles et possibilités pour parvenir à la pleine application de la Convention. Il doit aussi faciliter la coordination des initiatives régionales et sous-régionales et celles qui sont lancées dans d'autres régions du monde ou à l'échelon mondial.

Bien qu'elle considère la fabrication et le trafic illicites des armes à feu dans le contexte de leurs liens avec les groupes de criminalité organisée, le terrorisme et le trafic de drogue, la convention favorise, sans aucun doute, la diminution de la prolifération et de la disponibilité des armes par des dispositions qui touchent directement la fabrication et le trafic licites. La convention encourage la transparence des transferts d'armes au niveau international, qui favorise à son tour une réduction de la disponibilité des armes. Il est important de souligner que la Convention comporte un régime rigoureux pour les exportations, les transits et les importations d'armes, qui repose sur un règlement type élaboré et adopté par l'OEA consciente de la nécessité pour les gouvernements d'exercer un contrôle absolu sur les opérations impliquant des armes à feu et de petit calibre.

En adoptant cette convention, les États américains se sont, non seulement, positionnés à l'avant-garde de cette lutte, mais ont aussi instauré un point de référence pour d'autres régions et stimulé le processus préparatoire de la *Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects*.

Les compromis du plus grand pays producteur d'armes ont facilité la négociation d'accords de portée mondiale. La nécessité d'une pleine participation des producteurs comme des consommateurs pour résoudre le problème a été soulignée depuis l'adoption de la convention de l'OEA. Tout cela ne signifie pas que la région a résolu le problème. Il reste encore de nombreuses tâches à accomplir pour renforcer les mesures déjà prises et enregistrer des progrès irréversibles. La ratification de la *Convention interaméricaine* par tous les États membres de l'OEA, et notamment par les États-Unis et le Canada, est une priorité absolue. Nous devons également développer, à tous les niveaux de la société, une culture contre les armes ; intensifier les campagnes de sensibilisation dans les écoles, les médias et les organismes gouvernementaux ; et prendre de nouvelles mesures pour lutter contre la prolifération des armes.

Il est peu probable que les armes légères et de petit calibre soient un jour interdites. Il n'empêche que leur possession et leur utilisation doivent être strictement limitées et contrôlées – tout comme pour n'importe quel autre produit aussi dangereux pour les hommes et menaçant pour notre société.

Sources d'informations sur la sécurité humaine en Amérique latine

Liste établie par Jennifer FLAMENT

Center for International Policy

<http://ciponline.org>

Ce centre effectue des activités de recherche et d'éducation qui prônent, pour les États-Unis, une politique étrangère axée sur la coopération internationale, la démilitarisation et le respect des droits fondamentaux de l'homme. Le site propose des documents de recherche sur la Colombie, Cuba, Haïti, la démilitarisation en Amérique latine et sur les questions générales de sécurité régionale. Également disponible en ligne, le projet *Just the Facts: a civilian's guide to U.S. defense and security assistance to Latin America and the Caribbean*, réalisé en collaboration avec le Latin America Working Group. Certains articles sont disponibles en espagnol.

Centre for Human Security

<http://www.liucentre.ubc.ca/security/home.htm>

at the Centre for the Study of Global Issues, University of British Columbia

Ce centre entend créer un rapport annuel, analogue au *Rapport sur le développement humain* du PNUD, qui se concentrera sur les indicateurs de sécurité humaine. Un site à suivre en même temps que l'évolution du projet.

Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes

<http://www.unlirec.org>

L'objectif de ce centre est d'appuyer des idées qui pourraient être utiles au renforcement du désarmement, de la paix et du développement et seraient susceptibles de déboucher sur l'application de mesures pratiques de désarmement. Ce site propose des résumés de séminaires organisés par le centre ainsi que des descriptions de projets. Toutes les informations sont en anglais, espagnol et français.

Choike: A Portal on Southern Civil Societies

<http://www.choike.org>

Choike est un portail qui permet aux utilisateurs de trouver des informations sur des questions particulièrement importantes pour les pays en développement. Un point de départ intéressant pour trouver des ressources originales.

Dialogo Centroamericano

<http://www.us.net/cip/dialogue/0901dia.htm>

Archives (jusqu'en 1999) d'une publication d'Amérique centrale sur la paix, le désarmement et la démocratie. Propose des articles sur les relations entre civils et militaires, les questions de sécurité régionale et la sécurité coopérative. Tous les articles sont en espagnol.

Equipo Nizkor

<http://www.derechos.org/nizkor>

Organisation espagnole qui entend développer la disponibilité des informations sur les violations des droits de l'homme en Amérique latine. Classe les articles par thème et propose un rapport sur chaque pays. Essentiellement en espagnol avec quelques articles en anglais.

Foreign Policy in Focus<http://www.fpif.org/indices/regions/latin.html>

Entend faire progresser une politique étrangère davantage axée sur les citoyens. Propose des articles sur la lutte antidrogue, l'autodétermination, la déforestation, la situation des femmes, le développement économique et les droits de l'homme.

Fuerzas Armadas y Sociedad<http://www.flacso.cl/fasoc.html>

Publication qui propose des articles en espagnol sur les questions générales de sécurité panaméricaine, la coopération régionale, les relations entre civils et militaires et les droits de l'homme dans les Amériques.

Fundación Arias para la Paz y el Progreso Humano<http://www.arias.or.cr>

La mission de la fondation est de promouvoir des sociétés justes et pacifiques en Amérique centrale et dans d'autres régions. Le site propose des informations et des rapports, en espagnol et en anglais, sur le désarmement, la sécurité humaine, la société civile, la démocratie et la démilitarisation.

Human Rights Watch<http://www.hrw.org>

Organisation sur les droits de l'homme qui propose des informations sur les pays d'Amérique latine et offre la possibilité d'effectuer des recherches par thème. Nombreuses ressources sur les enfants soldats et sur les questions relatives aux armes. Articles disponibles en anglais, espagnol, français et portugais.

Latin America Working Group<http://www.lawg.org>

Coalition qui se bat pour des politiques américaines qui permettraient de promouvoir la paix, la justice et le développement durable dans la région. Propose des informations sur Cuba, le Mexique, la Colombie, le Guatemala ou encore El Salvador et des documents sur la lutte antidrogue et la maîtrise des armements.

Social Watch<http://www.socialwatch.org>

Social Watch est un réseau international d'organisations de citoyens qui se battent pour éliminer la pauvreté et les causes de la pauvreté, garantir une répartition équitable des richesses et s'assurer du respect des droits de l'homme. Le site propose des rapports par thème et par pays ainsi qu'un indice de développement social. Toutes les informations sont disponibles en anglais et en espagnol et certaines aussi en portugais.

Strategic Studies Institute<http://carlisle-www.army.mil/usassi/welcome.htm>

Cet institut fait partie du United States Army War College. Il établit des études et analyses visant à informer l'armée de terre des États-Unis ainsi que les dirigeants américains des possibilités d'action. Le site présente de nombreuses publications du SSI traitant des intérêts des États-Unis en Amérique latine. Citons notamment « Security and Civil-Military Relations in the New World Disorder: The Use of Armed Forces in the Americas » et « The United States and Latin America: Shaping an Elusive Future ».

Washington Office on Latin America<http://www.wola.org>

Cherche à renforcer les ONG en Amérique latine, à influencer les décisions des États-Unis et à promouvoir le respect des droits de l'homme. Le site propose des analyses sur la politique américaine et sur des questions précises concernant les pays d'Amérique latine, ainsi que des projets comme « Ensuring Security in Democratic Societies », « Promoting Equitable Economic Development » et « Defending Human Rights and Democracy ».

World Policy Institute Americas Project<http://worldpolicy.org/americas/index.html>

Un centre de recherche sur les droits de l'homme qui entend influencer les actions proposées et améliorer la connaissance des politiques nationales et internationales. Parmi les projets en cours, citons : Arms Trade Resource Center et Cuba Education Project.

Relations entre civils et militaires

Aguilera, Gabriel, 1999, « El Nuevo Camino: la Seguridad, la Defensa y las Relaciones Civiles-Militares en los Años Noventa », *Dialogo Centroamericano* (San José, Costa Rica), n° 38 (mars-avril). Étudie le contexte de sécurité de l'Amérique latine dans les années 90 et la nécessité de changement des rôles de l'armée, ainsi que les politiques de sécurité et de défense. <http://www.us.net/cip/dialogue/9904es11.htm>.

Hunter, Wendy, 1996, *State and Soldier in Latin America: Redefining the Military's Role in Argentina, Brazil and Chile*, Washington, DC, United States Institute of Peace. Examine les relations entre civils et militaires et étudie différentes stratégies pour parvenir à un équilibre stable et durable. <http://www.usip.org/pubs/pworks/state10/hunterhm.html>.

Isacson, Adam, 1999, « La política exterior de los Estados Unidos y las relaciones civiles-militares en Centroamérica », *Dialogo Centroamericano* (San José, Costa Rica), n° 38 (mars-avril). Expose les menaces actuelles et compare les avantages et les inconvénients des réponses militaires. <http://www.us.net/cip/dialogue/9904es10.htm>.

Manwaring, Max G. (dir.), 1999, *Security and Civil-Military Relations in the New World Disorder: The Use of Armed Forces in the Americas*, Strategic Studies Institute. Septembre. Examine les principales tendances politiques, économiques et sociales qui existent en Amérique latine, les questions stratégiques liées à l'intervention des forces armées des États-Unis dans les Amériques ainsi que les relations entre civils et militaires. <http://carlisle-www.army.mil/usassi/ssipubs/pubs99/newworld/newworld.pdf>.

Mares, David R. (dir.), 1998, *Civil-Military Relations: Building Democracy and Regional Security in Latin America, Southern Asia, and Central Europe*, Boulder, Colorado, Westview Press. Recueil d'essais comparant les différentes expériences de relations entre civils et militaires.

Pion-Berlin, David (dir.), 2001, *Civil-Military Relations in Latin America: New Analytical Perspectives*, Chapel Hill, Caroline du Nord, University of North Carolina Press. Examine les difficultés que rencontrent les politiciens en Amérique latine pour maîtriser l'influence de l'armée et analyse les réformes mises en œuvre pour améliorer la situation.

Pion-Berlin, David et Craig Arceneaux, 2000, « Decision-Makers or Decision-Takers? Military Missions and Civilian Control in Democratic South America », *Armed Forces and Society* (San Marcos, Texas), vol. 26, n° 3 (printemps), p. 413 à 436. Étudie l'évolution du rôle des forces armées dans la région.

Colombie**Colombia Policy Briefs**<http://www.colombiapolicy.org>

Site créé pour répondre au besoin d'informations complètes sur la Colombie et la politique américaine à l'égard de ce pays. Un excellent site pour obtenir une grande diversité d'informations, notamment

des articles exposant des vues divergentes, ainsi qu'une liste de liens utiles. Également en espagnol. Fondation canadienne pour les Amériques, 2001, *The Internationalization of the Colombia Conflict: Implications for Andean Countries*, rapport de séminaire, Ottawa, Canada, 22-23 octobre. Étudie les conséquences régionales à moyen et long termes du conflit colombien. <http://www.focal.ca/images/pdf/colreport.pdf>.

Gentleman, Judith A., 2001, *The Regional Security Crisis in the Andes: Patterns of State Response*, Strategic Studies Institute, juillet. Examine les questions de sécurité dans la région des Andes liées à la crise colombienne et avance des recommandations pour l'engagement civilo-militaire des États-Unis dans la sécurité panaméricaine. <http://carlisle-www.army.mil/usassi/ssipubs/pubs2001/andes/andes.pdf>.

Mendel, William W., 2001, « Colombia's threats to regional security », *Military Review* (Fort Leavenworth, Kansas), vol. 81, n° 3 (mai-juin), p. 2 à 15. Étudie l'incidence des conflits entre les forces du Gouvernement colombien et les guérillas sur les pays voisins et la question de l'aide militaire des États-Unis. <http://www-cgsc.army.mil/milrev/English/MayJun01/indxmj.htm>.

Serafina, Nina M., 2001, *Colombia: Conditions and US Policy Options*, Washington, DC, Library of Congress. Une analyse critique de la politique étrangère des États-Unis à l'égard de la Colombie. <http://www.fas.org/man/crs/RL30330.pdf>.

Support Group for Displaced People Organizations (GAD), 2000, *Report on Forced Displacement in Colombia – 1999*, Bogotá, Colombie, Commission colombienne des juristes. Examine le conflit en Colombie et les déplacements de personnes qui en découlent. <http://www.derechos.org/nizkor/colombia/doc/gad1.html>.

Mesures de confiance

Cheyre Espinosa, Juan Emilio, 2000, *Medidas de confianza mutua: casos de América Latina y el Mediterráneo*, Santiago de Chili, Centro de Estudios e Investigaciones Militares. Une étude des mesures de confiance adoptées en Amérique latine et dans la région méditerranéenne ; comprend le texte des accords.

Klepak, Hal, 2000, *Confidence-Building and the Cuba–United States Confrontation*, Ottawa, Ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce internationale. Les mesures de confiance dans le cadre des relations américano-cubaines. http://www.dfait-maeci.gc.ca/arms/Klepak_Cuba_US_CBMs_paper-e.pdf.

Klepak, Hal, 1998, *Confidence-Building Sidestepped: the Peru-Ecuador Conflict of 1995*, Toronto, Centre for International and Security Studies. Examine l'échec des mesures de confiance pour régler un conflit de frontière et ses conséquences pour les relations au niveau régional et international.

Rojas Aravena, Francisco, 2000, « América Latina, las medidas de confianza mutua y de seguridad regional: evaluación y perspectivas », *Estudios Internacionales* (Santiago, Chili), vol. 33, n° 129 (janvier-mars), p. 18 à 32. Étudie le rôle des mesures de confiance dans la sécurité régionale.

Rojas Aravena, Francisco, 1999, *América Latina y la Seguridad Internacional: contribuciones y desafíos para el siglo XXI*, Santiago, Chili, Organisation des États américains. Examine les progrès de la sécurité en Amérique latine et insiste sur la nécessité de mesures de confiance et d'une sécurité fondée sur la

coopération pour faire reculer les conflits. <http://www.oas.org/csh/docs/Francisco%20Rojas%20Aravena.pdf>.

Tulchin, Joseph S., Francisco Rojas Aravena et Ralph H. Espach (dir.), 1998, *Strategic Balance and Confidence-Building Measures in the Americas*, Washington, DC, Stanford University Press. Des responsables politiques et des analystes de différents pays américains examinent les menaces qui pèsent sur les sous-régions et analysent les possibilités d'une plus grande coopération panaméricaine.

Vera Castillo, Jorge, 1999, « Política Exterior Chilena y MERCOSUR: Hacia una Seguridad Subregional con Medidas de Confianza Mutua (2000–2010) », *Estudios Internacionales* (Santiago, Chile), vol. 32, n° 126 (mai-août), p. 70 à 128. Propose d'instaurer de nouvelles relations entre le Chili et le Marché commun du cône Sud en termes de coopération politique, sécurité et défense avec l'adoption de mesures de confiance.

Sécurité coopérative

Arévalo de León, Bernardo, 1999, *Hacia un nuevo modelo de Seguridad Hemisférica: reflexiones en torno al Tratado Marco de Seguridad en Centroamérica*, rapport de recherche présenté au Forum on Hemispheric Security de l'OEA, Washington, DC, 19 et 20 avril. Un regard critique sur les nouvelles questions de sécurité qui se posent à l'Amérique latine après la guerre froide. <http://www.oas.org/csh/docs/Bernardo%20Ar%20E9valo%20de%20Le%20F3n.pdf>.

Boutwell, Jeffrey et Arnoldo Brenes, 1998, « Amenazas a la seguridad en Centroamérica: ¿Se justifican las respuestas militares? », *Diálogo Centroamericano* (San José, Costa Rica), n° 34 (octobre). Analyse les menaces internes et externes qui pèsent sur l'Amérique centrale depuis la fin de la guerre froide. <http://www.arias.or.cr/documentos/cpr/dialogo3.htm>.

Brigagao, Clovis et Marcelo Valle Fonrouge, 1999, « Argentina y Brasil: Modelo Regional de Confianza Mutua », *Estudios Internacionales* (Santiago, Chili), n° 125 (janvier-avril), p. 3 à 19. Examine l'entente entre chefs militaires concernant la création d'un mécanisme de sécurité et de défense dans le cadre du Marché commun du cône Sud, et les difficultés de faire avancer la coopération militaire au niveau régional.

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

<http://www.cepal.org>

Cette commission de l'ONU cherche à développer les relations économiques et la coopération entre les pays de la région. Propose des statistiques et des articles analytiques, en anglais et en espagnol, sur la coopération économique régionale.

Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL)

<http://www.focal.ca>

La Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL) est une ONG indépendante qui se consacre à l'approfondissement et au renforcement des relations qu'entretient le Canada avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais de discussions sur les orientations politiques et d'analyses. Des rapports de conférence ainsi que des documents d'analyse politique sont disponibles en ligne. Site en anglais et en français.

Klepak, Hal, 2002, *Hemispheric Security After the Towers Went Down*. FPP-02-4. Ottawa, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Cet article examine le contexte historique du

système interaméricain de sécurité et sa réaction suite aux récents événements. Il met en garde contre une réaction trop rapide et mal préparée qui pourrait mettre en péril les démocraties fragiles de la région. <http://www.focal.ca/english/publicat.htm>

MERCOSUR

<http://www.mercosur.org>

MERCOSUR entend développer les liens économiques, renforcer l'interdépendance et favoriser le libre-échange. Statistiques économiques, textes de différents traités et accords et informations sur la coopération économique régionale sont disponibles en anglais, espagnol et portugais.

Organisation des États américains

<http://www.oas.org>

Informations générales, en anglais et en espagnol, sur les questions qui concernent la région, sa sécurité, les événements actuels et les initiatives de coopération, ainsi que les textes de traités et résolutions. La partie du site consacrée à la Commission de sécurité continentale comprend des informations sur le travail de l'organisation dans le domaine de la sécurité régionale. Certaines informations sont également disponibles en français et en portugais.

Organisation pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et aux Caraïbes

<http://www.opanal.org>

Ce site propose des articles extraits du séminaire international de décembre 1999 sur le désarmement « A New Latin America and Caribbean Agenda for the Next Millennium », qui s'était penché sur les questions de sécurité régionale. Il propose aussi un grand nombre d'informations sur le désarmement nucléaire mondial. En anglais et en espagnol.

Pion-Berlin, David, 2000, « Will soldiers follow? Economic Integration and Regional Security in the Southern Cone », *Journal of Interamerican Studies and World Affairs* (Coral Gables, Floride), vol. 42, n° 1 (printemps), p. 43 à 69. examine l'incidence des politiques économiques régionales sur les politiques de défense de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de l'Uruguay et du Paraguay, ainsi que les aspects positifs et négatifs des initiatives de défense régionale.

« Regional Perspectives on the Report of the Panel on UN Peace Operations Latin America Meeting ». Résumé de conférence, Buenos Aires, Argentine, 22 mars – 23 février 2001. Les représentants de onze États d'Amérique latine évoquent les implications du rapport Brahimi pour la région. http://www.ips.org.sg/unitar/Meeting_report-LA.pdf.

Remiro Brotons, Antonio, 1999, « Globalización y Regionalización: Respuestas Regionales a los Problemas no Económicos », *Revista Mexicana de Ciencias Políticas y Sociales* (Mexico), vol. 44, n° 176 (mai-août), p. 119 à 136. Propose une stratégie régionale pour lutter contre les problèmes politiques et sociaux comme la violation des droits de l'homme, le trafic de drogue, les mouvements de guérilla et les conflits territoriaux et analyse différentes formes de coopération régionale et inter-régionale.

Tulchin, Joseph S. et Ralph H. Espach (dir.) 2000, *Security in the Caribbean Basin: The Challenge of Regional Cooperation*, Boulder, Lynne Rienner Publishers. Évoque les défis en termes de sécurité, le rôle de l'armée dans les démocraties et les liens qu'entretiennent les États-Unis dans la région. Avance également un cadre théorique et pratique pour le développement d'un système de sécurité plus coopératif.

US-Cuba Cooperative Security

<http://www.uscubasecurity.org>

Chaque année, le Center for Defense Information organise une rencontre entre une délégation d'experts militaires américains et des responsables politiques et militaires cubains à La Havane pour envisager des possibilités de coopération entre les deux pays pour la sécurité régionale.

Démilitarisation

Brenes, Arnold, 1999, « La Desmilitarización Total Como un Nuevo Paradigma de Seguridad en Centroamérica », *Diálogo Centroamericano* (San José, Costa Rica), n° 38 (mars-avril). Traite de la démilitarisation en Amérique centrale et des conditions nécessaires à son succès. <http://www.arias.or.cr/documentos/cpr/dialogo4.htm>.

Isacson, Adam, 1997, *Altered States: Security and Demilitarization in Central America*, Washington, DC, Center for International Policy. Examine les possibilités non militaires face aux menaces qui pèsent sur la région et évoque l'importance et le rôle de l'armée en Amérique centrale, la sécurité régionale, l'aide militaire des États-Unis et l'élaboration de garantie de sécurité collective.

Millett, Richard L. et Michael Gold-Biss (dir.), 1996, *Beyond Praetorianism: the Latin American Military in Transition*, Miami, North-South Center Press. Se fonde sur des exemples concrets pour étudier la nature et le rôle des forces armées de la région depuis la fin de la guerre froide. Évoque notamment la sécurité régionale et panaméricaine, le maintien de la paix et l'instauration de la confiance, les forces de guérilla, le trafic de stupéfiants et le terrorisme.

Nations Unies, Département des affaires de désarmement, 1998, *Workshop on Weapons Collection and Integration of Former Combatants into Civil Society: The Experiences of Colombia, El Salvador, Guatemala, Honduras and Nicaragua*, Guatemala, 18-20 novembre. Analyse l'expérience de la Colombie, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua et évoque les questions de collecte d'armes, de démobilisation et de réinsertion. <http://www.un.org/Depts/dda/CAB/wshop1.htm>.

Aide militaire, formation militaire et ventes d'armes

Arms Control Association

<http://www.armscontrol.org>

Le site contient des documents de référence sur toute une série de questions liées à la maîtrise des armements ainsi que des articles d'opinion tirés de *Arms Control Today*. Archives également disponibles en ligne.

Arm Sales Monitor

<http://fas.org/asmp/library/armsmonitor.html>

Publication du Arms Sales Monitoring Project de la Federation of American Scientists. S'intéresse aux politiques américaines d'exportations d'armes et à la prolifération des armements classiques.

International Consortium of Public Journalists, 2001, « US Military Aid to Latin America Linked to Human Rights Abuses », *The Public i* (Washington, DC), vol. 7, n° 4 (septembre), p. 1 à 7. Rapport qui contient des informations précises sur les droits de l'homme en Colombie, au Mexique, au Pérou et au Brésil et sur l'aide qu'ils reçoivent. <http://www.publicintegrity.org/dtaweb/downloads/Sept2001newsletter.pdf>.

Latin America Working Group, 2001, *Just the Facts: A Quick Tour of US Defense and Security Relations with Latin America and the Caribbean*, Washington, DC, Latin America Working Group. Ce projet veut aider les citoyens à comprendre et à interpréter les relations militaires entre les États-Unis et les autres États américains. Une excellente ressource pour ceux qui supervisent, analysent, critiquent ces relations et prônent des changements. L'édition originale de 1999 et les mises à jour comportent des chiffres sur l'aide militaire et de défense à l'Amérique latine ainsi qu'une liste de questions d'actualités pertinentes. Un résumé est disponible en espagnol. <http://www.ciponline.org/facts>

Lumpe, Lora et Jeff Donarski, 1998, *The Arms Trade Revealed*, Washington, DC, Federation of American Scientists. Étude analytique du commerce américain des armes. <http://www.fas.org/asmp/library/handbook/cover.html>.

School of the Americas Watch

www.soaw.org

Surveille l'Institut de l'hémisphère occidental pour la coopération dans le secteur de la sécurité (anciennement École des Amériques) dirigé par l'armée américaine. Le site contient des informations sur la formation d'officiers militaires d'Amérique latine dans cet institut et les violations des droits de l'homme commises par des militaires passés dans cet établissement.

Stockholm International Peace Research Institute http://projects.sipri.se/milex/mex_database1.html

La base de données du SIPRI contient des informations détaillées sur plus de 160 pays en matière de dépenses militaires.

Armes légères

Boutwell, Jeffrey et Michael Klare, 1998, « Small Arms and Light Weapons: Controlling the Real Instruments of War », *Arms Control Today* (Washington, DC), vol. 28, n° 6 (août-septembre), p. 15 à 23. Étudie la question des armes légères et les initiatives prises pour les contrôler, et avance des idées d'actions pour l'avenir. http://www.armscontrol.org/act/1998_08-09/mkas98.asp.

Brenes, Arnoldo, 1998, « El Comercio de Armas y los Derechos Humanos », *Diálogo Centroamericano* (San José, Costa Rica), n° 35 (novembre). Examine les liens qui existent entre le commerce d'armes et la situation des droits de l'homme, et encourage la création d'un code de conduite international pour les transferts d'armes afin de faire diminuer les atteintes portées aux droits de l'homme. <http://www.arias.or.cr/documentos/cpr/dialogo2.htm>.

Chloros, Alexander et al., 1997, « Breaking the Cycle of Violence: Light Weapons Destruction in Central America », *BASIC Papers*, n° 24 (décembre). Soutient que l'échec des mesures de collecte et de destruction d'armes en Amérique centrale a diminué l'efficacité des initiatives de l'ONU et propose des recommandations pour l'avenir. <http://www.basicint.org/bpaper24.htm>.

Conférence des Nations Unies

<http://www.un.org/french/Depts/dda/CAB/smallarms/>

sur le commerce illicite des armes légères

Ressources et documents de l'ONU sur le commerce et la prolifération des armes légères et de petit calibre. Information disponible en anglais, français et espagnol

Der Ghougassian, Khatchik, 2000, « Pequeñas Pero Peligrosas: La proliferación de las armas livianas y las políticas de control en el cono sur », *Entrecaminos* (Washington, DC). Évoque le problème de la prolifération des armes légères en Argentine et au Brésil, y compris le rôle des gouvernements et de la société civile et un appel pour une coopération régionale accrue. <http://www.georgetown.edu/sfs/programs/clas/Pubs/entre/peligrosas.html>.

Dhanapala, Jayantha et al. (dir.), 1999, *Small Arms Control: Old Weapons, New Issues*, Hampshire, UK, Ashgate. Un recueil de documents préparés pour quatre séminaires régionaux destinés à informer le Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU sur les armes légères et de petit calibre. Les auteurs comprennent des experts militaires ou gouvernementaux, ainsi que des universitaires et des membres de la société civile.

Dyer, Susannah L. et Geraldine O'Callaghan, 1999, *One Size Fits All? Prospects for a Global Convention on Illicit Trafficking by 2000*, Washington, DC, BASIC Publications, Research Report 99.2. Traite de la Convention de l'OEA sur les armes légères et de petit calibre, de questions pratiques et de la pertinence des actions globales. <http://www.basicint.org/onesize.htm>

Gasparini Alves, Péricles, 2000, *Illicit Trafficking in Firearms: Prevention and Combat in Rio de Janeiro, Brazil*, Genève, UNIDIR. Rapport sur le problème des armes légères illicites à Rio de Janeiro, avec un examen plus particulier de la politique nationale sur le sujet.

Godnick, William H., 1999, *La Circulación de Armas Ligeras en Centroamérica*. Rapport de recherche présenté à la Conférence sur les armes légères et de petit calibre en Amérique centrale, Stockholm (Suède), 18-19 mai. Examine l'influence des armes légères sur la sécurité en Amérique centrale et propose des idées pour renforcer la sécurité pour l'avenir. <http://sand.miiis.edu/research/1999/may1999/sfor.pdf>.

Klare, Michael et David Andersen, 1996, *A Scourge of Guns: The Diffusion of Small Arms and Light Weapons in Latin America*, Washington, DC, Federation of American Scientists Fund. Évoque la production, la vente et le trafic d'armes en Amérique latine et dans l'hémisphère occidental, leurs conséquences sur la violence et la stabilité des États, et avance quelques recommandations. <http://www.fas.org/asmp/library/publications/scourgefl.htm>

Lumpe, Lora, 1997, « US Arms Both Sides of Mexico's War », *Covert Action Quarterly* (Washington, DC), n° 61, été, p. 39 à 46. Un regard critique sur les conséquences de la politique des États-Unis sur les armes illicites et la guerre de la drogue au Mexique. <http://www.fas.org/asmp/library/publications/us-mexico.htm>.

Norwegian Initiative on Small Arms Transfers

<http://www.nisat.org>

NISAT propose des bases de données sur différents aspects des armes légères : la production, les transferts, les politiques et législations. Ce site contient également des ressources sur le droit humanitaire, la réforme du secteur de sécurité et la production d'armes.

Réseau d'action international sur les armes légères

<http://www.iansa.org>

RAIAL est un réseau international qui regroupe plus de 400 organisations de 71 pays qui veulent empêcher la prolifération et l'emploi illicite des armes légères et de petit calibre. Le site propose une série de publications sur les armes légères et de nombreux liens utiles sur la question. Certaines informations sont également disponibles en français et en espagnol.

Small Arms Survey

<http://www.smallarmssurvey.org>

Ce site constitue une excellente source d'informations impartiales sur tous les aspects des armes légères et de petit calibre. Propose l'intégralité des SAS Occasional Papers ainsi que les résumés des chapitres du *Small Arms Survey* en anglais et en français. Comprend également une importante section de ressources avec de nombreux documents de référence de l'ONU et d'instances multilatérales.

Small Arms Working Group

<http://fas.org/asmp/campaigns/smallarms/sawg.htm>

Groupe d'ONG qui travaille pour des politiques nationales et internationales plus responsables sur les armes légères.

Viva Rio's Disarmament Project

<http://www.vivafavela.com.br/desarme>

Viva Rio est activement engagé dans des activités visant à réduire la violence urbaine à Rio de Janeiro et au Brésil. L'un de leurs objectifs est d'arrêter la prolifération des armes légères dans la région. Ce site

comprend un grand nombre d'informations en portugais sur la sécurité humaine, le désarmement, la maîtrise des armements et les ventes d'armes au Brésil et en Amérique du Sud. Certains articles sont disponibles en anglais et en espagnol.

Renforcer le rôle des organisations régionales dans l'application des traités

L'UNIDIR, en collaboration avec le Monterey Institute for International Studies, a engagé un projet axé sur le renforcement de l'action des organisations régionales dans l'application des traités de maîtrise des armements et de non-prolifération. En effet, ces organisations peuvent jouer un rôle important s'agissant du respect des accords sur les armes de destruction massive.

Le projet sera lancé à l'occasion d'un petit séminaire organisé, en juin, à Genève pour examiner le système actuel de vérification des traités sur les armes de destruction massive et déterminer les insuffisances que pourraient venir combler les organisations régionales. À la suite de cette rencontre, des auteurs seront choisis et des consultations seront organisées avec des diplomates (à Genève, Vienne et La Haye), des experts en matière de vérification et des fonctionnaires d'organisations multilatérales pour l'application de traités (comme l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques). Des entretiens avec des experts s'agissant des capacités opérationnelles et du rôle des différentes organisations régionales viendront compléter la recherche.

Les conclusions préliminaires seront exposées lors d'une réunion internationale où les experts du désarmement et de la maîtrise des armements, les organisations non gouvernementales, les diplomates et les représentants d'organisations régionales et d'organisations pour l'application de traités viendront débattre des différentes conclusions. Le Ploughshares Fund a généreusement contribué à la concrétisation de ce projet.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Nicolas Gérard

Coordonnateur du programme de recherche

Tél. : + 41 (0)22 917 11 49

E-mail : ngerard@unog.ch

Projet concernant de nouvelles méthodes d'évaluation de l'action humanitaire contre les mines

L'évaluation des programmes d'action contre les mines en termes de coût-efficacité est particulièrement intéressante pour la communauté des donateurs qui vise une utilisation optimale des ressources dans la mise en œuvre des projets. Le déminage humanitaire est, par définition, un processus qualitatif, qui vise à améliorer la sécurité des hommes, à apporter une assistance aux victimes et à donner aux populations des communautés et des régions touchées le sentiment d'être partie prenante aux programmes d'action contre les mines. Les techniques classiques d'évaluation et de contrôle ne se prêtent pas facilement à l'évaluation d'objectifs qualitatifs. Celles qui impliquent une part active des parties concernées conviennent mieux. Les parties intéressées identifient leurs besoins et déterminent quelles sont les solutions les plus appropriées pour atteindre ces objectifs. L'expérience a démontré que cette participation permet d'améliorer la qualité, l'efficacité et la viabilité des programmes des donateurs. Si les gens concernés sont au cœur du processus d'évaluation et de contrôle, l'on peut être certain qu'ils auront le sentiment d'être partie prenante aux programmes engagés et prendront en main leur destin. L'étude pilote proposée cherche à utiliser pour la première fois une telle approche dans la lutte contre les mines, mais elle offre aussi à l'UNIDIR une occasion unique d'innover les initiatives partant de la base pour ce qui est de la mise en œuvre de la maîtrise des armements.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Susan Willett

Maître de recherche

Tél. : + 41 (0)22 917 42 54

E-mail : swillett@unog.ch

Les armes nucléaires tactiques

Afin d'appuyer les initiatives visant le problème des armes nucléaires tactiques, l'UNIDIR a engagé un projet à long terme qui prévoit notamment une série de séminaires, des publications et entend exposer le problème des armes nucléaires tactiques à un plus large public par le biais des médias internationaux. Différents aspects de ce projet sont menés à bien en collaboration avec le Monterey Institute of International Studies et le Peace Research Institute Frankfurt.

À l'occasion du dixième anniversaire des déclarations unilatérales de 1991, l'UNIDIR a organisé un séminaire au siège de l'ONU, le 24 septembre 2001. La réunion a attiré un grand nombre de participants et suscité des discussions intéressantes. Un rapport de ce séminaire est disponible en anglais sur notre site Web (www.unog.ch/unidir/tnw/tnw%20seminar%20report.pdf). Il a également été distribué lors de la Conférence de 2002, chargée d'examiner le TNP, qui s'est tenue à New York. Un compte rendu plus détaillé sera publié dans le courant de l'année.

L'UNIDIR vient de publier deux rapports de recherche sur la question : *Tactical Nuclear Weapons: Options for Control* et *Tactical Nuclear Weapons: A Perspective from Ukraine* (voir notre section sur les publications).

En outre, l'UNIDIR a engagé une étude basée sur les recommandations exposées dans *Tactical Nuclear Weapons: Options for Control*. Ce rapport examine les déclarations unilatérales faites en 1991 par les présidents des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie et suggère des recommandations en matière de transparence, de mesures de confiance et de réglementation.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Nicolas Gérard

Coordonnateur du programme de recherche

Tél. : + 41 (0)22 917 11 49

E-mail : ngerard@unog.ch

Le Programme de bourses

Le programme de bourses de l'UNIDIR sur la sécurité régionale porte, en 2002, sur le Moyen-Orient. Quatre chercheurs ont été invités à Genève pour une période de 6 mois. Ils produiront ensemble un travail de recherche axé sur le conflit israélo-palestinien.

Le programme de bourses de l'UNIDIR favorise la coopération régionale et la confiance en permettant l'interaction entre chercheurs de différentes parties engagées dans un conflit. Ce programme offre également aux chercheurs la possibilité d'interagir avec le Secrétariat de l'ONU, les délégations gouvernementales, des organisations internationales et des institutions non gouvernementales. C'est aussi l'occasion d'enrichir le programme de recherche de l'UNIDIR.

Pour plus d'informations sur le Programme de bourses de l'UNIDIR, veuillez vous adresser à :

Olivier Brenninkmeijer

Coordonnateur du programme de bourses

Tél. : + 41 (0)22 917 15 83

E-mail : obrennikmeijer@unog.ch

Manuel sur le respect des engagements pris et la vérification

La maîtrise des armements au Moyen-Orient – une composante essentielle du processus de paix – implique un examen approfondi des moyens utilisés pour vérifier le respect des engagements pris et des mécanismes régionaux de vérification. L'UNIDIR et VERTIC produisent un manuel proposant une analyse approfondie des formules de vérification, des méthodes, des techniques et des expériences pratiques, qui pourraient s'avérer utiles dans le cadre d'un tel processus au Moyen-Orient. Le livre sera publié en anglais et en arabe, mais aussi sous forme électronique (avec des liens hypertextes).

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Steve Tulliu

Rédacteur

Tél. : + 41 (0)22 917 15 98

E-mail : stulliu@unog.ch

Les coûts du désarmement

Afin d'établir une analyse du désarmement en comparant ses coûts et ses avantages, l'UNIDIR propose d'examiner le cas de quelques pays cruciaux et d'étudier scrupuleusement ce que signifie pour eux, en termes financiers et de ressources, leur adhésion aux traités de désarmement. Le projet tentera, par ailleurs, d'établir ce que chaque pays estime retirer comme avantages de sa participation aux différents accords et s'il se dégage un consensus général pour dire qu'il en a clairement retiré un intérêt. L'objectif de ce projet est de mieux comprendre les coûts et les avantages des accords de désarmement pour aider les décideurs à répartir l'argent selon les différents engagements, à définir le type de budget le mieux adapté et à savoir comment les États pourraient, à l'avenir, aborder cet aspect des négociations.

La publication *Costs of Disarmament—Rethinking the Price Tag: A Methodological Inquiry into the Costs and Benefits of Arms Control* expose les principes méthodologiques de cette recherche.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Susan Willett

Maître de recherche

Tél. : + 41 (0)22 917 42 54

E-mail : swillett@unog.ch

La consolidation de la paix et les mesures concrètes de désarmement en Afrique de l'Ouest

Ce projet de l'UNIDIR vise à promouvoir le rôle de la société civile en Afrique de l'Ouest dans la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Le projet entend :

- informer et sensibiliser les gens au problème, notamment aux menaces qui pèsent sur la sécurité et les populations ;
- engager des recherches au niveau régional avec des groupes de la société civile qui collaboreront pour produire des publications ;
- organiser des discussions aux niveaux national et régional en Afrique de l'Ouest pour stimuler les discussions sur la prolifération des armes légères et la sécurité des peuples ;
- développer les capacités locales de recherche sur la paix et la sécurité et les régimes de contrôle des armes légères ;

- œuvrer pour la transparence et favoriser la participation au niveau de la prise de décision et de l'application des politiques ;
- accroître la confiance et renforcer la stabilité régionale par le biais d'actions transfrontalières de consolidation de la paix et de maîtrise des armements basées sur la communauté ;
- aider à la création d'une culture de la paix et du désarmement.

Le projet fonctionne en partenariat avec des organisations locales non gouvernementales. Au cours des deux dernières années, le projet s'est concentré sur la Sierra Leone et le Libéria. Au cours des deux prochaines années, il va s'étendre à la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Des catégories particulières de personnes ayant un fort potentiel en termes de consolidation de la paix (comme les femmes, les jeunes, les chefs religieux et classiques, et les médias), seront considérés comme des partenaires potentiels. Les forces de police et les services de douane seront également concernés.

Coopération pour la paix en Afrique de l'Ouest : Agenda pour le 21^e siècle et *Bound to Cooperate: Conflict, Peace and People in Sierra Leone*, deux ouvrages issus du projet sont présentés en détail dans la section sur les publications.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Anatole Ayissi

Coordonnateur du projet ouest-africain

Tél. : + 41 (0)22 917 16 05

E-mail : aayissi@unog.ch

Matières fissiles

Fissile Material Stocks: Characteristics, Measures and Policy Options de William Walker et Frans Berkhout. La publication *Fissile Material Stocks: Characteristics, Measures and Policy Options* de William Walker et Frans Berkhout devrait s'avérer utile pour la réflexion, au sein de la Conférence du désarmement, sur les différentes options possibles pour les stocks de matières fissiles. L'UNIDIR a commandé un rapport sur les inventaires de matières fissiles pour avoir un bilan actualisé des matières fissiles, une évaluation des politiques nationales en matière de production, de destination finale et de vérification des matières fissiles et une idée des installations et emplacements qui, dans le cadre d'un traité, pourraient être assujettis aux garanties. Enfin, l'UNIDIR a organisé en mars 2001, en collaboration avec la délégation allemande auprès de la Conférence du désarmement, une rencontre sur la vérification d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Nicolas Gérard

Coordonnateur du programme de recherche

Tél. : + 41 (0)22 917 11 49

E-mail : ngerard@unog.ch

Séminaires de l'UNIDIR

L'Institut organise occasionnellement des débats informels sur des sujets divers ayant trait au désarmement, à la sécurité et à la non-prolifération. Ces rencontres confidentielles sont l'occasion pour les membres de la communauté du désarmement, des missions et des organisations non gouvernementales d'aborder avec un expert des sujets précis.

Les différents thèmes abordés lors des derniers séminaires sont la vérification du désarmement nucléaire, la relance du processus de désarmement nucléaire, les défenses antimissile, le désarmement comme action humanitaire, l'impasse de la Conférence du désarmement, les matières fissiles et les prochaines étapes du désarmement nucléaire et de la maîtrise des armements. Citons, parmi les récents orateurs : Jonathan Dean, Daryl Kimball, Soren Jessen-Petersen, Martin Griffiths, Randall Forsberg, Rebecca Johnson, Tariq Rauf, Mutiah Alagappa, Graham Andrew, Anatoli Diakov, Annette Schaper, Tom Shea, Alain Munier, Seiichiro Noburu, Munir Akram, Thomas Markram, Christopher Westdal, Yuri Kapralov, Fu Zhigong, Robert Grey, William Potter, Lewis Dunn, Paolo Cotta-Ramusino et Harald Müller.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Nicolas Gérard

Coordonnateur du programme de recherche

Tél. : + 41 (0)22 917 11 49

E-mail : ngerald@unog.ch

Le Forum de Genève

En collaboration avec le Programme d'études stratégiques et de sécurité internationale de l'Institut universitaire de hautes études internationales et le Bureau Quaker auprès des Nations Unies, l'UNIDIR organise le Forum de Genève, une série de débats occasionnels.

Le Forum de Genève est un lieu d'échanges intellectuels entre délégués gouvernementaux, personnel de l'ONU, organisations non gouvernementales et spécialistes universitaires. Des experts sont régulièrement invités pour partager leurs connaissances sur différents sujets de désarmement lors de réunions d'information ou de séminaires. Ces rencontres sont l'occasion pour les personnes chargées de négocier des questions de désarmement de bénéficier de recherches poussées et d'interagir avec d'autres dans un contexte relativement informel. Les sujets abordés dans le cadre du Forum de Genève reflètent, à tout moment, les préoccupations principales en termes de désarmement. L'objectif est d'offrir aux négociateurs des informations pertinentes, utiles pour leur action dans le domaine du désarmement.

Le Forum de Genève va développer son action grâce au concours généreux de la Fondation Ford. Il s'agira de multiplier les contacts entre les communautés du désarmement, des droits de l'homme et de l'action humanitaire présentes à Genève, pour débattre de leurs intérêts communs en matière de désarmement et de sécurité et d'examiner les possibilités de coordination et de collaboration. Conscient du rôle important de l'opinion publique pour appuyer le désarmement, le Forum de Genève entend développer ses contacts avec les médias internationaux qui couvrent les questions de désarmement à Genève.

Le Forum de Genève vient de sortir le *Media Guide to Disarmament in Geneva*, un outil pratique qui devrait faciliter le travail des professionnels de l'information en leur permettant de se mettre en contact avec des sources indispensables. Le *Media Guide to Disarmament in Geneva* contient les coordonnées de centaines d'experts sur les questions de désarmement, de sécurité et de maîtrise des armements qui ont accepté de répondre aux demandes de renseignements de la part des médias. Le guide est disponible sur notre site Web.

Le premier volume regroupant des papiers sur la question des armes légères et de petit calibre présentés lors du Forum de Genève est paru (voir la section sur les publications).

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Patrick McCarthy

Coordonnateur du Forum de Genève

Tél. : + 41 (0)22 908 59 32

E-mail : mccarthy@hei.unige.ch

DATARIs

L'Institut a développé, en étroite collaboration avec l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (SIPRI), une base de données regroupant les projets et les instituts de recherche sur le désarmement, la maîtrise des armements, la sécurité et la paix. Les instituts peuvent, avec un mot de passe, actualiser les informations qui les concernent en accédant à la base de données sur notre site Web. Il est désormais possible d'ajouter les noms des directeurs et des experts.

Si vous souhaitez que votre institut figure dans la base DATARIs, veuillez vous adresser à :

Anita Blétry

Secrétaire spécialisée, Publications

Tél. : + 41 (0)22 917 42 63

E-mail : abletry@unog.ch